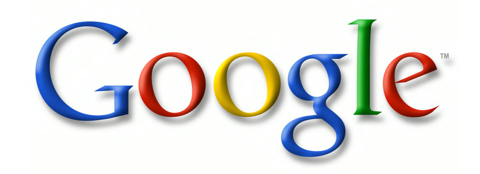






CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE.

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A FALAISE, A VAUX-SUR-LAISON, A BERNAY & A TROUVILLE-SUR-MER,

En 1847 et 1848,

PAR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

POUR LA CONSERVATION

DES MONUMENTS HISTORIQUES.

PARIS,

DERACHE, RUE DU BOULOY, 7,

CAEN, CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE FROIDE, 2.

1849.

AVERTISSEMENT.

Les événements politiques et les préoccupations qui en ont été les conséquences n'ont pas permis que le Congrès archéologique de la Société française ait eu lieu l'année dernière : c'était à Dijon qu'il devait se réunir. MM. les secrétaires-généraux ont déclaré que la session serait impossible.

Cette année (1849) la ville de Bourges recevra la Société le 1er. octobre, et les séances se tiendront dans la palais de la Cour d'appel, ancien hôtel de Jacques-Cœur, monument des plus remarquables : des travaux importants sont préparés. Nul doute que cette session ne soit bien remplie.

Pour l'année 1848, nous n'avons donc à offrir aux membres de la Société que quelques procès-verbaux et le compte-rendu des recettes et dépenses ; mais pour les dédommager, le Conseil a décidé que tous ceux qui auront acquitté leurs cotisations recevront l'*Abécédaire d'archéologie* de M. de Caumont, ouvrage sous presse, illustré d'un grand nombre de vignettes sur bois.

Le Bulletin monumental a paru très-régulièrement, et les événements de 1848 n'ont point ralenti le zèle des

collaborateurs ; on imprime en ce moment le 15e. volume de ce recueil auquel il serait à désirer que tous les membres de la compagnie pussent s'abonner.

Nous invitons les membres de la compagnie à se rendre à Bourges, le 1er. octobre, et à nous adresser les notes, mémoires, propositions, qu'ils auraient à soumettre à la Société réunie dans cette ville en Congrès archéologique.

Les Membres du bureau de la Société française pour la conservation des Monuments.

Juillet 1849.

SÉANCE TENUE A FALAISE

Le 29 *Janvier* 1847.

Présidence de M. le Cte. DE BEAUREPAIRE, membre du conseil de la Société française.

M. le maire de Falaise avait bien voulu mettre à la disposition de la Société la belle et vaste salle de l'Hôtel-de-Ville; une réunion nombreuse y a eu lieu. Beaucoup de membres du clergé comprenant l'utilité de leur présence, dans une réunion où l'archéologie chrétienne devait occuper la première place, ont répondu à l'appel qui leur avait été fait. Ce sont : MM. les curés de la Trinité, de Guibray, de S^{t}.-Laurent, de La Hoguette, de Jort, de Perteville, de S^{t}.-Martin-du-Bu, d'Aubigny, de Tournebu; M. Duval, aumônier du collége, etc. Parmi les autres assistants on remarque MM. BELLIVET, GAUGAIN, AUBERT et BOUÉ, membres du conseil de la Société française; HOUEL père et fils; Léon DUMÉNIL; GRAVELLE DES VALLÉES; HUREL, professeur; LE VAVASSEUR, architecte; DES VEAUX; MANOURY, docteur-médecin; PARIS, professeur, DE MAGNY, FOSSEY, D'ANGLEVILLE, Cte. DE MAUSSION, BLOT, BALIÈRE, DAVOIS, Léon DE LABBEY, DELANGE, docteur-médecin, Raymond DE COSTARD, LORMELET, SEVIN, BOQUET, LE BAILLY, ALLIOT, le Cte. DE ROBILLARD, FORGET, professeur; B^{on}. DE CLOCK, LAINÉ DE NÉEL, etc., etc.; plusieurs dames ont aussi voulu apporter leur gracieux concours à la solennité de cette réunion.

A une heure, M. le Cte. de Beaurepaire, président; MM.

Le Clerc, maire de Falaise; Périaux, curé de la Trinité; le B^on^. de La Fresnaye, Charles Morel, de Brébisson, le Cte. Alexis de Chasteignier, de Caumont, Gaugain, et de Glanville, remplissant les fonctions de secrétaire, prennent place au bureau.

M. le président ouvre la séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

« La Société française pour la conservation des monuments et la ville de Falaise m'ayant accordé la noble fonction de leur faire ici les honneurs l'une de l'autre, je crois ne pouvoir mieux m'acquitter de ce précieux devoir, qu'en vous montrant combien le choix fait de notre cité pour siége de la présente session offre d'à-propos, et de motifs d'un favorable et fécond accueil.

« La Compagnie trouve dans ces murs le foyer d'inspirations, dignes, les unes de prendre place dans ses Annales, les autres d'être restées dans ses souvenirs. Le directeur et fondateur de la Société française, et de tant d'autres institutions chères aux sciences, aux lettres et aux arts utiles, a suivi ses premiers cours publics, s'est initié à la vie de l'étude, dans le collége de Falaise; il y a eu pour condisciples et pour futurs émules dans la voie du bien, des hommes répandus aujourd'hui sur toute la Normandie où ils forment, loin les uns des autres, mais rapprochés par le lien commun des souvenirs et des affections classiques, une sorte de confrérie qui se distingue et se révèle par un signe commun, par l'image qu'elle montre à nos yeux du maître vénérable (1) dont la renommée de talent, de savoir et de vertu, l'avait attirée en ces lieux. Nous voyons aujourd'hui ce pieux et émérite chef

(1) M. l'abbé Hervieu.

de nos docteurs, comblé d'années et de bénédictions publiques, nous rappelant le bien-aimé et le dernier survivant d'entre les disciples du Sauveur, qui n'avait conservé, dans sa retraite de Pathmos, que la force de répéter à ses élèves et enfants un dernier conseil de paix et d'amour.

« Notre voix suppléant à la sienne, doit reconnaître tout ce que, grâces au fruit de ses leçons, notre pays trouve aujourd'hui, par les travaux intellectuels, de sympathie et d'appui dans la génération parvenue à la virilité.

« L'objet le plus cher à nos Sociétés archéologiques, la remise en honneur de la vieille architecture religieuse et catholique, a fait naître plus d'un généreux élan, honorable pour les annales de la ville et du collége. Ainsi deux faits récents et à peine achevés, désignent à notre haute estime des noms appartenant à des classes de la Société, dont la vocation spéciale est d'entretenir le travail, véritable source des vertus chrétiennes, au commerce et à l'industrie. Celle-ci, par les généreuses mains de son plus éminent représentant (1), vient de donner à un temple voisin, consacré par un pélerinage cher à la piété publique, le développement, l'élévation et le type qui convenaient à la majesté d'un tel sanctuaire bénit solennellement, l'autre jour, par le premier pontife de notre diocèse.

« C'est dans le sein du commerce de cette ville, au milieu d'une famille vouée aujourd'hui parmi nous à la magnifique œuvre de la Propagation de la Foi, que s'est élevé le pieux lévite (2) qui, comme frère quêteur et bâtisseur de la grande église dédiée à Notre-Dame-de-Bon-Secours, jouit déjà, de son vivant, d'une antique renommée. Seul et inconnu, il va frapper à la porte des palais et des chaumières; il a le secret

(1) M. Lebaillif, filateur.

(2) M. l'abbé Godefroy.

de toucher les cœurs, et de justifier ses contemporains du reproche d'avare égoïsme, en obtenant partout des trésors en échange de quelques bénédictions et prières. Il n'a encore complété qu'en espérance son budget millionnaire d'oboles pieuses, et déjà il a presque achevé une entreprise réservée avant lui aux maisons ou nations souveraines; déjà il a hardiment élevé au-dessus de notre grande cité métropolitaine, un temple conçu dans ces proportions hautes et grandioses, et avec ce pur et catholique caractère, qui semblent nous révéler, surgissant tout-à-coup au-dessus de notre âge, une résurrection des siècles passés.

« Ces églises, nouvelles ou renouvelées, offrent le champ le plus favorable au travail d'ornementation par les arts du dessin, du coloris et de la pratique. Cette ornementation, lorsqu'elle est dirigée dans la voie que peut nous tracer la Société française, avec une source féconde à l'édification publique et au développement des talents, grâces au concours mutuel du labeur archéologique et du sentiment chrétien, la peinture religieuse a été appelée à délaisser la prééminence, et, on peut le dire, la divinisation de la forme jusqu'à nos jours consacrée dans l'école, par le prestige des grands maîtres de la renaissance. L'artiste appelé à décorer le sanctuaire, et à le compléter par une œuvre destinée à stimuler la prière publique, le fidèle qui vient y exhaler ses vœux, ont là une source commune d'inspiration, qui est la foi; cette source coule plus libre et plus pure, elle se dilate plus puissante à la vue des produits antérieurs d'une école comparativement mystique et immatérielle. Rome se prête ici encore à ramener notre âge dans la voie du progrès, par la route du passé. C'est dans la capitale du monde chrétien qu'ont été inspirés, qu'ont été composés, par un peintre éminemment catholique (1),

(1) M. Hauser.

des tableaux comprenant l'histoire de la *voie douloureuse.* Le zélé pasteur, qui a doté cette ville d'un si précieux sujet de prières et d'études, attend, pour lui donner dans le temple (1) une convenable et solennelle inauguration, la fin d'une saison où, par un concours d'épreuves rigoureuses, l'église doit tous ses soins et toutes ses ressources à l'accomplissement de ce devoir qu'elle a placé elle-même dans une sphère exceptionnelle, en l'appelant par une sublime expression, *le sacrement au pauvre.*

« Cette revue, nécessairement fugitive, des arts du sanctuaire, serait, à Falaise, par trop incomplète, sans un mot de tous sur celui qui s'associe et concoure le plus intimement, le plus indispensablement, à l'objet principal des monuments sacrés, qui est la célébration des fêtes et cérémonies pieuses.

« La musique religieuse a possédé, en France, au commencement de ce siècle, un promoteur, un rénovateur habile, dévoué, désintéressé; homme lui aussi, des anciens temps, par son abnégation et son entraînement d'artiste. Ce grand enseignement donné par Choron à la communauté catholique, se rattache aux nobles souvenirs qui, dans cette cité, ont initié son âme aux premiers devoirs de la vie publique commencée pour lui par la co-direction du collége de la ville. Aujourd'hui encore, son nom et sa famille nous sont chers à plus d'un titre. Sa voix s'est éteinte, mais le zèle pour l'œuvre n'est pas demeuré muet. Dans une de nos paroisses (2), les fidèles sont conviés à une large collecte pour l'œuvre importante et ardue de la restauration de leur orgue; dans l'autre (3), un de nos plus zélés concitoyens (4) dévoue

(1) N.-D.-de-Guibray.
(2) St.-Gervais.
(3) Ste.-Trinité.
(4) M. Sevin.

chaque année, de nouveaux efforts au précieux soin d'organiser les chœurs d'harmonie sacrée du beau mois où s'épanouit, avec la rose des champs, le culte de la *rose mystique* et de la reine des anges.

« Messieurs, cette nomenclature de quelques œuvres douces et utiles n'est pas destinée à nous faire illusion ; la *Société française* serait trop heureuse si elle n'avait qu'à diriger et encourager le bien, si elle n'avait surtout à empêcher et arrêter le mal. Dans nos contrées, une forte et prédominante part de sa bénévole activité est réclamée par les édifices appartenant à l'église ; comme celle-ci, elle doit se faire militante ; elle le doit, pour rester fidèle aux devoirs qu'impose son titre : *conservation* et *description*, c'est-à dire qu'il faut *conserver* ce que la main de l'homme et du temps menace de détruire ; décrire et garder à la mémoire, fût-ce par un rapide coup de crayon, tout ce qui, sans cela, n'aurait souvent pas laissé plus de trace de sa forme sur le papier que sur le sol. La vie est rude dans la compagnie ; la lutte y est incessante, mais surtout pour les chefs ; c'est à eux qu'il appartient d'aller, dans les capitales et hameaux de la France, examiner l'état de ses monuments ; placer, à proximité, des sentinelles vigilantes ; recueillir leurs cris d'alarme, et revendiquer pour eux-mêmes l'honneur de se mettre sur la brèche, courtois à partager les honneurs d'un succès dont ils s'étaient réservé la peine.

« Le mot de ralliement de cette généreuse milice, c'est *guerre au vandalisme*.

« *Vandalisme — Vandales :* ces noms reviennent fréquemment sous la plume de nos maîtres ; ils nous sont devenus familiers ; et cependant, ils m'inspirent quelques scrupules que je demande la permission de vous soumettre.

« Nous vivons en un temps de grands travaux historiques ; ils ont amené plus d'une réhabilitation, précieuse toujours à

accueillir, puisqu'elle était réclamée au nom de la vérité, mieux signalée, et d'une justice consciencieuse et éclairée. L'archéologie, vengeresse, légitime sans doute, de déplorables dilapidations, ne pourrait-elle pas éprouver quelque crainte de voir un historien futur, et peut-être prochain, la mettre en cause et l'actionner en diffamation, au nom d'un grand peuple, les vrais et antiques Vandales ?

« Ces fiers ennemis de Rome, qui écrivit leur histoire avec ses plumes du Bas-Empire, vainqueurs des conquérants et des continuateurs de sa puissance, commencèrent à la Baltique la course guerrière qu'ils n'arrêtèrent, aux extrémités de l'Europe, que le temps nécessaire pour donner leur nom à la plus belle partie de l'Espagne et du monde (1). Poursuivant, de là, le Grand-Empire jusqu'en Afrique, ils succombèrent enfin, mais noblement, comme le reconnut le César d'alors, en honorant de la pourpre consulaire Gélinier leur dernier roi. Ces intrépides antagonistes des maîtres du monde, marchant au poste périlleux de l'avant-garde, dans la grande et providentielle invasion du cinquième siècle, qu'eurent-ils de commun avec nos prétendus *Vandales*, avec ces enfants dégénérés de notre France, qui ont déchiré le sein de leur mère, non par le glaive des combats, mais avec la pioche du fossoyeur, en brisant ses tombeaux, abattant ses temples, et faisant, sans danger pour eux, mais non sans honte et sans douleur pour la patrie ; une guerre de rapine et de lucre à des pierres glorieuses et à des marbres sacrés ?

« Les débris de ce grand cataclysme, légués aujourd'hui à notre commune sollicitude, sont exposés eux-mêmes à des agens de destruction et d'altération, si variés et si divers dans leur origine, dans leur nature et dans leur esprit, que

(1) Vandalousie — Andalousie.

le zèle appelé à les combattre, au nom de la religion, de la patrie et de l'art, ne peut trop multiplier ses moyens de défense. Le cours de la civilisation moderne a amené des habitudes nouvelles, partout, et jusque dans les antiques monuments consacrés à la prière publique, auxquels il demande, dans l'intérêt même de leur sainte destination, plus de clarté. Le premier régulateur de l'art chrétien, c'est la piété des fidèles, et cet art ne doit rien négliger de ce qu'elle lui demande, afin de s'élever plus spontanément jusqu'à Dieu. Je ne crains pas, à cette occasion, d'appeler de votre part, messieurs, un regard attentif sur une importante modification, apportée dans une belle et ancienne église de l'arrondissement, celle de Jort, où le grand autel a été déplacé, et refait sur un dessin approprié à sa nouvelle position ; le tout, avec un avantage pour la célébration des offices et l'édification de la paroisse.

« L'effet religieux, l'unité dans l'ensemble et dans les détails, telles sont les deux conditions principales pour tous les travaux à faire dans les monuments sacrés ; nous devons tous, selon le degré de notre intervention directe ou officieuse, concourir à l'accomplissement de ce devoir compris aujourd'hui par la conscience publique, facilité par la haute direction gouvernementale, et éclairé par l'enseignement que les plus éminents prélats de France ont eux-mêmes donné ou fondé. Dans cette vaste et délicate combinaison de l'ornementation des églises, il faut satisfaire à tant d'exigeances du culte, de la science et de l'art, que, pour tout homme de cœur et de sens engagé là par une part quelconque de responsabilité, la *Société française* doit être un précieux guide et un auxiliaire bien venu.

Toute cette question nous rattache et nous ramène, par une marche naturelle, à une sérieuse étude, et à une intelligente appréciation du moyen-âge, et je ne crains pas

d'ajouter, à une sympathie reconnaissante pour cette grande époque de notre histoire, sympathie qui s'accorde très-bien avec un sentiment de prédilection et de faveur pour notre moderne et bienfaisante civilisation. Le moyen-âge, comme toutes les époques historiques sillonnées par de fortes passions a commis de grandes ou coupables fautes qu'il a expiées, non-seulement par des châtiments communs à la vie de l'humanité, mais, et c'est là ce qui le distingue, par de magnifiques fondations léguées à l'avenir. Quand il faisait du mal, il en souffrait, en souffrait seul, et offrait à nous, sa postérité, des biens, en compensation devant Dieu.

« Messieurs, les temples et les palais qui, dans notre capitale de la Basse-Normandie, forment autour du Collége royal et de l'Hôtel-Dieu, les plus belles fondations peut-être que la France entière ait pu consacrer à l'éducation publique et à la charité municipale : Eh bien ! ils proviennent d'œuvres d'expiation, fondées au moyen-âge par nos princes normands, et qui nous font profit et gloire.

« Quand un monument, plus noble et plus utile encore, fut élevé sous le dernier de leurs successeurs, et bien moins par lui que malgré lui, sous la dictée des Normands, guerriers et clercs, quand la grande charte fut donnée au pays qu'ils avaient conquis ; il fut solennellement reconnu et déclaré que ce code de franchises et de libertés, était, comme l'avaient été les églises, les monastères, fondé et légué aux siècles futurs comme un moyen de pardon et de sanctification.

« Le caractère spécial qui dictait ces manifestations du moyen-âge, c'était le spiritualisme ; c'est ce caractère, fidèle inspiration du christianisme, qui forme le cachet spécial et distinctif imprimé à des monuments où nous ne devons pas aller l'effacer de nos propres mains ; or, c'est précisément le méfait que nous, chrétiens du XIXe. siècle, nous voyons et

laissons commettre, depuis quelque temps, dans nos paroisses de Bayeux et de Séez, par la rénovation infligée aux clochers.

« Messieurs, si cette expression : l'*amour du clocher* est commune et répandue partout, elle peut révéler un sentiment plus naturel et plus intime là où les clochers sont par leur forme plus dignes d'admiration et d'amour ; et il est assez simple que celui d'entre vous qui a pu voir le plus d'autres constructions analogues, qui a pu examiner les tours massives du Nord, les campaniles bariolés de l'Italie, les pinacles tronqués de l'Espagne, et les grêles minarets de l'Orient, ait toujours tourné un regard d'orgueil et de prédilection vers les clochers, absents alors pour lui, des plaines de Falaise et de Caen, vers ces légères pyramides qui, d'un simple pied-droit ou du toit même de l'édifice, s'élancent vers le ciel, pures de dessin, nettes de coupe, droites de forme, et dont la tendance aérienne semble une émanation simultanée de l'art et de la foi. Quand ces flèches qui décorent si bien notre ciel, s'en détachent avec ce caractère grandiose et majestueux que nous admirons à Rouvres, ne semblent-elles pas s'élever pour porter à Dieu la prière des fidèles réunis à leurs pieds, ne semblent-elles pas, pour ainsi dire, avoir stéréotypé cette prière sur leurs caractères découpés à jour, ne semblent-elles pas nous convier tous à répéter ces paroles de notre sainte lithurgie : *Sursùm corda* ?

« Eh bien, Messieurs, plus d'une ancienne église de nos environs se trouve avoir été, dans ces derniers temps, flanquée d'une tour conçue dans un style tout-à-fait opposé, dans un style non plus pyramidal ou conique, et à tendance aérienne, mais dans un style horizontal, et à compartiments parallèlement superposés, en écrasant ainsi le temple de Dieu sous le poids de la forme matérielle et matérialiste du paganisme.

« Efforçons-nous de maintenir l'art catholique dans sa

direction sublime. Le service qu'ainsi nous lui rendrons, il saura nous en récompenser : notre fidélité à faire prévaloir son esprit nous assurera en lui un précieux auxiliaire pour fortifier la position sociale qui convient à des représentants et amis de la civilisation chrétienne; ils doivent tenir à rester élevés au-dessus du niveau d'un siècle que les observateurs moralistes signalent comme s'affaissant, par une attraction égale, vers les soins matériels et les délassements frivoles.

« Pour régulariser l'action salutaire que cherche à nous imprimer la *Société française*, nous avons tous à mesurer la portée qu'elle doit avoir parmi nous, et à énumérer les monuments sur lesquels elle appelle plus particulièrement nos soins; ici encore nous avons un avantage local d'un véritable prix ; nous possédons une *Statistique*, monument modeste et utile, malheureusement inachevé ; la plume habile et chaleureuse (1) à laquelle nous le devons s'est séchée avant le temps, mais non sans avoir fait naître, pour ses travaux d'archéologie et de nationalité normandes, ces honorables sympathies qu'il est doux de ressentir, et flatteur d'inspirer, aux époques de dissentiments civils.

Messieurs, l'autorité centrale donne à notre œuvre commune le meilleur exemple possible, par son active sollicitude pour le plus beau de nos monuments civils, pour celui qui domine notre cité grâces à la majesté réunie du site, des constructions et des souvenirs. Elle honore le berceau du Prince dont la mémoire rayonne sur Falaise et l'entoure d'une auréole brillante entre toutes les cités normandes et européennes. Guillaume résume son siècle, parce qu'il en était l'homme, et qu'il en avait le génie. Son mot familier : *par la splendeur de Dieu*, révèle à quelle hauteur se tenait son âme ; le monument que vous lui destinez, ne

(1) Feu M. Galeron.

sera point un anachronisme, ne sera point du moyen-âge paganisé. Il sera digne de personnifier en Guillaume l'époque à laquelle le nôtre vient demander aujourd'hui des modèles et des inspirations que les deux ou trois siècles précédents allaient emprunter aux Grecs ou aux Romains. »

Cet éloquent discours, rempli des plus belles pensées et de cette poésie chrétienne, dont M. de Beaurepaire sait parfumer tous ses écrits, excite au plus haut point l'intérêt et la sympathie de l'assemblée.

M. de Caumont, prenant ensuite la parole, trace rapidement l'histoire de la Société française. Il rappelle que ce fut en 1830, et sous ses auspices, qu'elle prit naissance et qu'elle s'accrut, avec le secours de quelques archéologues de Normandie, de la Saintonge et du Poitou. Bientôt les comités historiques vinrent seconder ses efforts; le clergé accourut à son aide, et aujourd'hui trente-deux cours d'archéologie se professent dans la France. Ce résultat obtenu en peu d'années et sous l'influence de la Société, mérite d'être enregistré dans ses Annales. Après avoir accordé un éloge bien mérité aux importants travaux de la Société académique, agricole et industrielle de la ville de Falaise, il rappelle, en terminant, que l'usage de la Société française est d'accorder, partout où elle tient ses séances, quelques fonds destinés à la réparation des monuments qui, par leur mérite architectonique et leur mauvais état de conservation, doivent plus particulièrement attirer sa sollicitude. Mais il observe en même temps que la modique somme dont peut disposer la Société étant insuffisante pour être employée avec fruit à la consolidation de vastes monuments, ne sera applicable qu'à ceux qui se trouveraient en-dehors de Falaise, proposant de présenter au ministère une pétition, signée par les membres présents, dans le but d'obtenir des secours plus

importants pour la tour du château et les autres monuments de la ville.

M. le maire prenant la parole fait savoir qu'une somme de 70,000 fr. avait été jugée nécessaire pour la réparation complète du château; 10,000 fr. seulement ont été accordés



CHATEAU DE FALAISE.

par le Ministre; la ville, de son côté, a voté 3,000 fr., et

les travaux entrepris au moyen de ces deux sommes réunies ne pourront conduire à aucun résultat, si de nouveaux secours ne sont accordés. M. le maire signale encore les églises de Ste.-Trinité, de St.-Gervais et de Guibray, comme réclamant d'indispensables travaux. M. le curé de Guibray donne aussi des renseignements qui prouvent que, pour consolider son église, des travaux importants et de la plus grande urgence, demanderaient de prompts secours.

M. de Caumont rappelle que, pour obtenir des fonds du gouvernement, les villes doivent en voter d'abord elles-mêmes. L'expérience prouve qu'on n'en obtient jamais sans ce précédent. Les églises de Falaise sont, il est vrai, classées parmi les monuments historiques, mais eu égard à la quantité des monuments de cette nature et qui s'élèvent aujourd'hui à six mille, on ne peut guère compter sur ce motif pour obtenir des sommes un peu importantes.

M. Lormelet fait observer que l'église de St.-Laurent, une des plus anciennes de la ville, à son avis, et il en donne pour preuve les pierres en arête de poisson qui entrent dans sa construction et les ouvertures étroites qui l'éclairent, mérite d'avoir part aux subventions. Il désirerait que la Société voulût bien la visiter.

M. de Caumont répond qu'une commission s'est déjà transportée à Guibray, a relevé plusieurs inscriptions tumulaires et continuera ce travail avec plaisir dans l'église de St.-Laurent.

M. le Président parcourant ensuite l'arrondissement de Falaise, dans ses différents cantons, interpelle successivement MM. les Curés présents sur les besoins de leurs églises.

M. le curé de Perteville n'a rien à réclamer.

M. le curé de Jort, canton de Coulibœuf, fait observer que l'une des murailles de son église présente de profondes lézardes qui offrent du danger. Elle renferme plusieurs inscriptions tumulaires que M. de Caumont recommande de

relever avec soin. Il cite aussi l'église de Courci, décrite par M. Galeron et par M. de Vauquelin, et l'église de Norrey fort curieuse et en mauvais état.

M. Jandrain signale la tour de l'église de Beaumais comme une des plus anciennes et des plus curieuses de l'arrondissement; elle menace ruine et mérite d'être spécialement recommandée. M. de Caumont confirme l'importance de l'église de Beaumais qu'il a décrite dans sa Statistique monumentale du Calvados.

L'église de Perrières, dépendant autrefois de l'abbaye de Marmoutiers, est réclamée par la paroisse pour être conservée. Il serait à désirer que l'autorité voulût bien s'en occuper; elle est aujourd'hui réduite à l'état de grange, et appartient à M. l'abbé Gallot, qui s'en dessaisirait volontiers.

Il existe sur ce prieuré beaucoup de documents, dit M. de Caumont, et entr'autres un manuscrit précieux qui se trouve à Poitiers, entre les mains de M. Le Cointre-Dupont. La Société serait heureuse de s'associer à cette bonne œuvre, si l'église peut être rendue au culte.

M. de Caumont signale, à Sassy, un des chevets les plus élégants que l'on puisse rencontrer dans une église rurale.

M. le curé de Tournebu déclare que des réparations viennent d'être faites à l'intérieur de cette église. M. de Franqueville prend aussi la parole à ce sujet, et cite diverses inscriptions comme se trouvant dans l'église de Tournebu (1).

(1) Inscription placée sur la porte d'entrée du chœur à l'extérieur.

QUE LA PORTE DE LA VIE ÉTERNELLE EST ÉTROITE. QUE LE CHEMIN QUI Y MENE EST ETROIT ET Q'UIL Y EN A PEU QUI LE TROUVENT. (*S^t. Mathieu, chap. VII.*).

M. le [illegible] réclame [illegible] une allocation pour l'église de [illegible]. Les réparations [illegible] seraient [illegible]-

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Cette inscription a été [illegible] appliquée très-postérieurement à la construction de l'église.

Inscription [illegible].

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] IN PACE.

Autre inscription tumulaire.

HIC JACET

Felicis. Memoriæ.

D. Thomas. Roctelix.

Presb. Canon. Regul.

Abba. in. B. M. De. Calle.

Qui. Rexit. Hospitale.

De. Bosco. Halbout.

Ab. An. 1620. Ad. An.

1651. Deinde. Hac Eocles.

nimes aujourd'hui, et plus tard deviendraient considérables. Sa flèche s'est écartée de la perpendiculaire, et son incli-

USQUE. AD. AN. 1675.
ET OBIIT. 6. IUN. 1697.
ÆTAT. 94. PROFESS. 77.
REQ. IN. PACE.

Autre inscription tumulaire.

HIC JACET

THOMAS. ROUXELIN.
PBR. CAN. VALLENSIS.
HVIVS. ECCLESIÆ.
PRIOR. AC RECTOR.
QUI. DIEM. EXTREMU.
CLAUSIT. IV. NON. AUG.
AN. SAL. M.D.C.L.XXXXI.
ÆTATIS. SUÆ. LV.
PROFESSIONIS. XVII.
REQ. IN. PACE.

Inscription gravée sur une pierre trouvée sous le maître-autel.

ICY DEVANT GIT LE CORPS DE IA
IACQE BENARD SR. DES HOVLLES QVI
DECEDA LE 18 AOVST AGE DE 23 ANS
LAN 1717 POVR LE QVEL A ÉTÉ FAIT VNE
FONDATION A PERPETVITE DVNE MESSE
TOVS LES PREMIERS LVNDY DV MOIES A LA
FIN DE LA QVELLE SERA DIT VN LIBERA
ET LE DEPROFVNDI ET VNE ORAISON
POVR LES DEFVNS ET CERA CHANTE
SOLANELLEMENT LA MESSE ET LES
SEGONDE VEPRE DE LANGE GARDIEN LE
SEGOND DIMANCHE DOCTOBRE ET LEX-
POSITION DV ST SAQVREMET SERA FAIT
VN SERMON ET MIS 4 CIERGES SVR LA
TOMBE DV DT SR DES HOVLLES. SERA A LA
FIN DES CEREMONYEI FAIT LA PROCES-

maison augmente sensiblement chaque année. M. de Clock ne peut préciser la date de la construction de cette curieuse église, il ne peut la juger que d'après son style ; des reconstructions y ont été faites à plusieurs époques.

La demande de secours pour l'église de Rouvres est appuyée par M. le maire de Falaise et par M. de Caumont, qui annonce que M. Pelfrêne, architecte, sera chargé d'examiner l'état de la flèche.

M. de Caumont demande s'il n'y aurait pas dans l'arrondissement quelqu'église curieuse et supprimée qui méritât être achetée pour devenir la propriété de la Société.

Cette faveur est réclamée par M. Lormelet pour l'église de Barou, qui présente en relief sur son portail un saint Martin à cheval (1), et qui doit être supprimée.

MM. de Caumont et Bellivet annoncent que des travaux de consolidation bien entendus ont été faits à l'église de Mezières, et que l'on va boucher des trous qui existent dans la tour. La fabrique a des fonds suffisants pour tous ces travaux.

M. le curé de Soumont recommande aussi son église très-curieuse ; on y voit une suite de modillons variés. Sur l'un d'eux est sculpté un poulet prêt à mettre à la broche.

SIEON DV S^T SAQVRME^T ET LES AVTRE^S
SEREMONIE MENSIONNE DANS LE
CONTRAT. LA QVELLE FONDATION A
ETTE FETTE PAR PIERRE ET PHILLIPE
BENARD ET IVDY FOVCHER CES PRBE
ET MERE ET ONCLE TOVT PASSE PAR
DEVANT M^E. GRUCE NOTERE A TOVRNEB^V
LE MOES DE IVILLET 1719 PRYES DIEV POVR SO^N
AME ET POVR LES FONDATEVRS.

(1) V. la Statistique monumentale de M. de Caumont, tome 2 (sous presse).



TOUR DE MEZIÈRES

La tour de Soumont est aussi assez belle : M. de Caumont en

présente un dessin, préparé pour le 2e. volume de sa Sta-



TOUR DE SOUMONT

tistique monumentale du Calvados. M. le curé de Soumont parle ensuite de l'église d'Aisy, dessinée pour le même ouvrage par M. Bouet ; le portail est roman et le style de transition domine dans quelques parties de l'édifice. Le style ogival se montre dans le chœur.



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE D'AISY.

Cette église, dédiée à saint Marc, est convenablement entretenue. M. Turgot et l'abbaye de Villers nommaient à la cure.

Exhortation est faite à M. le curé de conserver une aussi curieuse église.

M. Lormelet appelle la sollicitude de la Société sur l'église de Tassilly. Décrite déjà par M. Galeron, elle sera figurée dans la Statistique monumentale de M. de Caumont ; la Société pense que, sous le point de vue archéologique, elle mériterait être conservée préférablement à celle de Saint-Quentin.

M. le curé d'Aubigny, après avoir réclamé un petit encouragement pour l'église de Méré, parle des statues qui décorent, dans son église, les tombeaux des anciens comtes d'Aubigny et qui viennent, tout récemment, d'être réparées par M. le comte d'Aubigny d'Assy. Ces statues, au nombre de six, sont accompagnées d'inscriptions ; l'une de ces inscriptions est ainsi conçue :

CY GIST NOBLE HOMME MESSIRE RAVEN
DE MOREL LUI VIUANT SIEUR ET PATRON
DAUBIGNY CANIVET SOULENGY PUTANGE THILLEUL
MORIERES ET LA COURBONNEL ET CHEVALLIER
DE L'ORDRE DU ROY CON^ER ET CHABELLAN
DE MONSEIGNEUR LE DUC FRERE DU ROY
LEQUEL DECEDA EN L'ANNÉE DU ROY ESTAT
DEUAT ROUEN LE SIX^e. 10^r DE L'ANNÉE 1592.

LE SOLEIL DES ESPRITS, LA VAILLANCE D'ACHILLE
L'AUDACE D'UNG CESAR LA FORCE D'UN HERCILLE
BRIEF TOUT CE QUE NATURE AVOYT CRÉE DE BEAU
PAR LA CRUELLE ATROPOS IL GIST DANS CE TOBEAU
QUE DIRAY PLUS MARS LE FIST BO GUERRIER
BON A CHEVAL AU COMBAT LE PREMIER
MAIS NOS VERTUS NE RACHAPTENT LA VIE
QUANT UNE FOIS LA PARQUE LA RAVIE
ET QUELLE DORT DANS L'E TOMBEAU
CEST FAIT LES SOEURS NE LA RESELLENT PLUS.

Voici la statue à laquelle se rapporte l'inscription, telle



STATUE DE MESSIRE RAVEN D'AUBIGNY.

qu'elle a été gravée pour le second volume de la Statistique monumentale du Calvados.

Dans le canton d'Harcourt, M. le curé de Tournebu ne connaît rien de bien intéressant, sinon les dalles tumulaires qui se trouvent dans son église et présentent la figure d'anciens seigneurs, ainsi que des inscriptions relatives à la sépulture des prieurs de Barberie et des seigneurs de Tournebu, qui ont été communiquées par M. de Franqueville.

M. de Franqueville donne quelques renseignements sur l'église de Fontaine-Halbout; il y existe des tombeaux et des



ÉGLISE DE FONTAINE HALBOUT.

inscriptions. Il a été donné précédemment une description de cette église dans le Bulletin.

M. Léon de Labbey signale comme fort intéressante l'église de Noron, près Falaise. Bref, chacun réclame pour son clocher de prédilection le mérite de l'architecture et les droits les plus incontestables à l'allocation promise.

M. de Caumont cite successivement diverses églises de l'arrondissement, qu'il recommande à l'attention. L'intérieur fort remarquable du chœur de Quesnay va être dessiné pour sa Statistique monumentale ; il a depuis long-temps fait graver la nef de Grainville-la-Campagne, qui offre des



NEF DE GRAINVILLE.

fenêtres en lancettes et des dents de scie sous la corniche ;

il possède des fragments de l'église de Cintheaux, une des plus remarquables du département, le chevet de S^{t}.-Sylvain, etc., etc. La tour de la même église a aussi été figurée pour la Statistique monumentale.

Il en est de même du château de Quilly et de tous les



CHATEAU DE QUILLY.

monuments religieux ou civils de l'arrondissement de Falaise, méritant l'attention.

Le château de Longpré figure parmi les derniers, ainsi que plusieurs manoirs remontant à diverses époques, depuis le XVe. siècle jusqu'au XVIIe.

M. de Caumont demande s'il n'existe pas dans l'arrondissement quelques fonts baptismaux anciens. Il réclame contre cette manie de nos jours de les remplacer par des fonts modernes, et prie MM. les curés présents d'intercéder auprès de leurs confrères pour qu'ils soient conservés.

M. de Franqueville cite deux bénitiers dans l'église de Tournebu. On y voit aussi un devant d'autel en verre et soie; et sur l'autel d'une des chapelles latérales, se trouve un olivier portant sur chacune de ses branches un des membres de la sainte famille. Ce groupe en terre cuite est mutilé ; peut-être est-il sorti des ateliers d'une ancienne fabrique de poterie qui existait à Barberie.

Au moment où il est question de restituer dans l'église de Potigny un plafond pour remplacer celui qui vient d'être abattu, M. le curé de Perteville demande que la Société veuille bien décider la contestation qui s'est élevée entre MM. les agents voyers chargés de ce travail. M. Levavasseur, architecte à Falaise, donne des renseignements à ce sujet ; la voûte sera faite en bois et en plâtre, pour éviter la poussée d'une charge plus considérable.

M. le comte de Chasteigner met sous les yeux de la Société différents objets trouvés dans des grottes profondes appelées les *balmes* et situées dans les propriétés de M. le comte de Galbert à la Buisse, près Voiron, département de l'Isère. Ce sont des couteaux en silex, des fragments de poteries grossières ; une dent de sanglier percée, de manière à être portée en ornement, une clochette en bronze, des os et un morceau d'étoffe grossière calcinés, et enfin des vases en forme d'amphores, contenant encore de l'huile.

M. de Chasteigner rapporte aussi un fait extraordinaire de faculté germinative, signalé par M. Des Moulins. En juillet 1846, ce savant botaniste parvint à faire germer diverses graines qu'il avait trouvées dans des tombeaux, chez M. Guérault de Marcillon, département de la Dordogne, et qui devaient y avoir été déposées dans le IIIe. ou le IVe. siècle. M. de Chasteigner demande si l'on aurait des faits de même genre à signaler dans le département.

M. de Brébisson connaît très-bien cette propriété germi-

native des graines, symbole d'immortalité et de résurrection, dans les tombeaux, et cite un fait à peu près analogue. Des ognons de tulipe, oubliés pendant vingt ans, ont produit des tiges ; et des œufs de vers-à-soie ont éclos après sept ou huit années de réclusion.

Sur l'invitation de M. de Caumont, M. de Glanville passe en revue quelques-unes des richesses architectoniques les moins connues de la partie de l'arrondissement de Pont-l'Evêque qu'il habite. Il signale d'abord un fragment de fresque qu'il a trouvé en débouchant une arcade placée du côté de l'évangile, dans l'église de Vauville, et, formant dans l'épaisseur de la muraille une espèce de chapelle : il attribue cette peinture au XVe. siècle.

Le château de Vauville, quoique privé aujourd'hui des meneaux en pierre et des frontons pyramidaux qui décoraient ses fenêtres, n'est pas sans intérêt.

M. de Glanville, après quelques réflexions sur l'intérêt qui s'attache aux tombeaux, cite encore la statue en pierre, fort curieuse pour le costume qu'elle porte, qui se trouve dans l'église de S^t^.-Pierre-Azif. Cette statue sera publiée, avec la description de l'église, dans la Statistique monumentale du Calvados de M. de Caumont (tome IVe.). Elle paraît du XIIIe. siècle ; des recherches seront faites pour déterminer quelle figure elle représente.

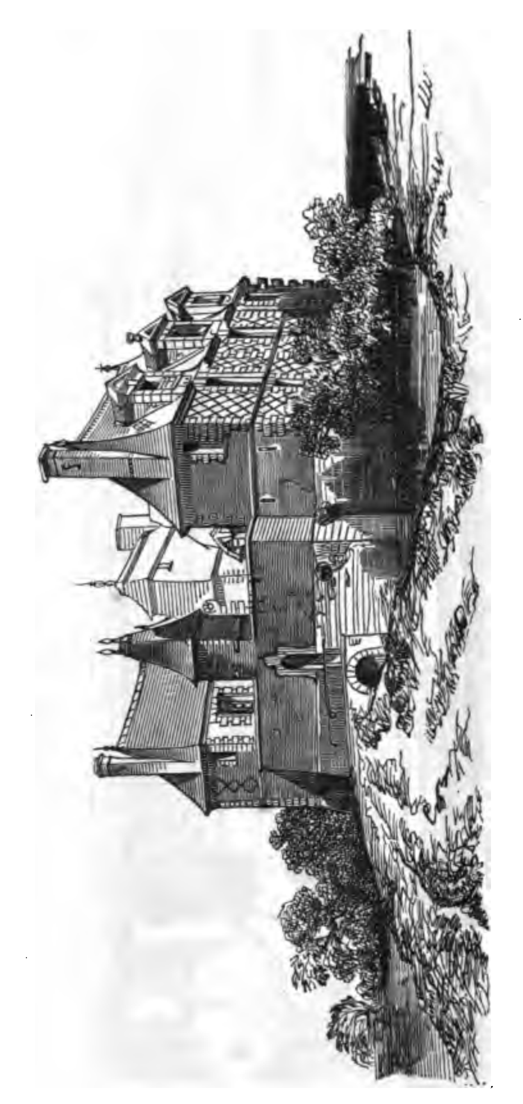
M. de Glanville cite ensuite la jolie tour romane de Drubec, décrite il y a long-temps par M. de Caumont, et le chevet de l'église de Branville, type remarquable du XIIIe. siècle.



BOUET, del SOUFF, sculpt.

STATUE TUMULAIRE DANS L'ÉGLISE DE ST.-PIERRE AZIF (Calvados).

Dans le même canton, on peut citer le château de Glatigny



SOUPF, del — CHATEAU DE GLATIGNY. — SOUPF, sculp

dont la façade en bois enrichie de sculptures du XVe. siècle, l'armature en fer, arrondie en deux lobes saillants et qui protège chacun des vanteaux des fenêtres, puis les deux pavillons de construction plus récente, en briques et pierres ornées de bossages, composent un ensemble si pittoresque.

« Enfin, dit M. de Glanville, je ne terminerai pas cette « rapide revue, sans dire un mot du château de la commune « de Villers si connue des géologues pour ses nombreuses « coquilles fossiles. De cette habitation délicieuse, placée sur « le sommet d'une coline, dont la végétation luxuriante « descend jusqu'au sable du rivage, l'œil peut embrasser à « la fois la vaste étendue de la mer et les riants coteaux qui « l'encadrent.

« Je n'ai donné ces détails arides qu'avec la pensée de faire « passer sous vos yeux les dessins dus à l'habile crayon de M. « Bouet, peintre à Caen, et qui doivent orner la statistique « monumentale, que M. de Caumont publie en ce moment. « Notre infatigable directeur n'épargne ni son temps, ni sa « fortune, pour doter son pays de ses savantes productions. « Permettez-moi, messieurs, de lui en exprimer ici votre re- « connaissance et la mienne. »

M. Bouet, au sujet de la fresque citée par M. de Glanville, rapporte un passage qu'il a tiré de *l'ecclésiastical architecture*, publié en Angleterre par M. Pugin, et que nous croyons devoir transcrire ici.

« Dans le chœur se trouve assez souvent, du côté de « l'évangile, et presque en face du siége de l'officiant; un en- « foncement orné de sculptures, surmontant un tombeau « d'autel. Ce lieu servait de sépulcre, pour conserver le saint- « sacrement, pendant les derniers jours de la semaine sainte. « C'est à cela que font de fréquentes allusions les testaments « de personnes pieuses, par lesquels elles demandent que « leur tombeau soit élevé de manière à pouvoir servir à cet

« usage ; afin de les rappeler au souvenir des fidèles qui, « dans ce saint temps, viennent prier près du corps de Notre- « Seigneur et d'obtenir pour leurs ames le secours de leurs « prières. »

M. de Maussion cite une peinture à fresque, représentant une procession du temps de la ligue qu'il a vue sur le manteau d'une cheminée de ferme, en la commune de St.-Denys-de-Méré. On y remarque des guerriers, portant la pique au poing.

Le Secrétaire,

Léonce DE GLANVILLE.

N^ta^. La commission, chargée de fixer l'emploi des fonds dont peut disposer la Société française pour l'arrondissement de Falaise, a décidé que :

Deux cents francs seraient destinés à réparer l'église de Rouvres.

Le reste de la somme sera remis aux membres de la Société française, qui résident dans l'arrondissement de Falaise, chargés d'en disposer après en avoir délibéré et referé au conseil pour celles des églises qu'ils jugeront offrir le plus d'intérêt.

Vingt-cinq francs sont aussi accordés à M. Auber, de Caen, pour aider à déboucher une rose dans l'église de Clinchamps.

SÉANCES ADMINISTRATIVES

TENUES A VAUX-SUR-LAISON (Calvados)

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS,

Les 19 et 20 Juin 1848.

La session du Congrès archéologique de la Société française, à Dijon, en 1848, étant très-problématique, par suite des événements politiques, le conseil de la Société décida que les demandes de fonds, qui, chaque année, sont reçues à l'occasion de cette réunion générale annuelle, seraient examinées les 19 et 20 juin dans deux séances spéciales, qui auraient lieu à Vaux, chez M. de Caumont.

Par suite de cette décision, l'avis suivant fut adressé aux membres de la compagnie :

« Les membres de la Société française qui auraient des propositions à faire sont invités à assister à ces réunions ; elles auront lieu chaque jour de midi à 4 heures. MM. les Inspecteurs et les membres de la Société qui ne pourraient y assister, sont priés d'adresser *franco* leurs demandes, avant le 10 juin prochain. »

Séance du 19 juin.

Le 19 juin, la première séance s'est ouverte, à 1 heure,

dans le parc de Vaux, à l'ombre d'un berceau de verdure; voici le résumé succinct de cette séance.

M. de Caumont, après avoir rappelé le but de la réunion,



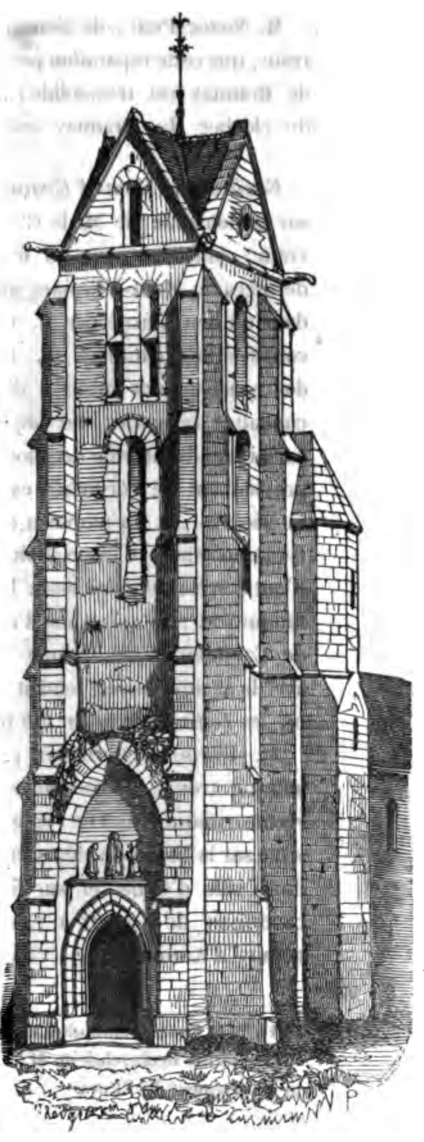
VUE D'UNE PARTIE DU PARC DU CHATEAU DE VAUX.

a communiqué les lettres qui ont été adressées au bureau et

qui sont au nombre de quinze. Il dit ensuite qu'avant de voter de nouvelles allocations, il est bon de reviser le tableau des allocations précédentes, afin de supprimer celles qui n'ont pas reçu leur emploi dans le délai de deux ans, fixé par la Société.

Dans cette catégorie se trouvent : 1°. une allocation de 200 fr. en faveur de diverses églises du Lot ; 2°. diverses allocations faites à Metz et s'élevant à 250 fr. ; 3°. une allocation de 200 fr. faite conditionnellement pour réparations à la chapelle de Châtillon (Rhône) ; 4°. 140 fr. votés pour concourir à la réparation des aquéducs de Lyon. — Ces diverses allocations sont supprimées.

L'an dernier la Société avait voté à Sens 100 fr. pour rejointoyer le clocher de l'église de Brannay. Sur la demande de M. de Magnitot, sous-préfet de l'arrondissement, qui avait promis de demander d'autre part une allocation au Conseil Général : cet administrateur n'étant plus à Sens, il n'y a pas lieu d'espérer que le travail puisse s'exécuter.



TOUR DE BRANNAY.

M. Victor Petit, de Sens, présent à la séance, pense, au reste, que cette réparation peut être ajournée et que le clocher de Brannay est très-solide; l'allocation de 100 fr. en faveur du clocher de Brannay est rapportée.

Fouilles du Mont-d'Eraines. La Société française avait, sur la demande de M. le Cte. de Beaurepaire et de M. Jenvrain, contribué pour 60 fr. aux fouilles exécutées l'année dernière au Mont-d'Eraines sous la direction de M. Jenvrain, dans un lieu signalé par M. Galeron comme renfermant des constructions antiques. M. Jenvrain a fait parvenir un plan des constructions mises à découvert. M. de Caumont fait connaître la nature des objets qui ont été exhumés; il y a parmi eux beaucoup de modillons en calcaire de Caen qui proviennent de corniches extérieures ou même de corniches intérieures, et un morceau de marbre de Vieux portant un commencement d'inscription; malheureusement les fouilles n'ont pas été poussées assez loin pour faire connaître tout le monument : il y aurait lieu d'en entreprendre de nouvelles. M. de Caumont pense qu'une voie romaine qui s'embranchait avec le chemin haussé tendait vers la partie du Mont-d'Eraines où les constructions ont été trouvées.

M. Raymond Bordeaux présente le dessin d'un piédestal antique trouvé dernièrement à St.-Germain-la-Campagne en reconstruisant la nef de l'église. St.-Germain-la-Campagne est situé sur la limite du département de l'Eure, à peu de distance de la ville d'Orbec et sur le bord de la voie romaine qui conduisait de Lisieux à Condé-sur-Iton, *Condate* de l'itinéraire d'Antonin (1).

(1) V. le Cours d'antiquités de M. de Caumont, t. II, p. 149. V. aussi les Recherches de M. A. Le Prévost sur les voies romaines du département de l'Eure.

Ce bloc, en marbre de Vieux, intéresse les antiquaires à cause de cette inscription :

NVM AVG
SIGNVMMERCVR
CVM SVA· AEDE EX
. . . . TA

Il forme un piédestal haut de 1^{m}. 12 c. et large de 60



R. Bordeaux del.

centimètres, en le mesurant dans le sens de la corniche très-fruste qui le surmonte. La nef de l'église, où on l'a trouvé,

était bâtie en bois ; elle paraissait fort ancienne et tombait de vétusté : il servait de base à un poteau de la charpente. Comme on n'a pas de musée convenable à Evreux, M. Bonnin s'est borné à le faire placer dans le jardin des plantes ; mais vu l'existence de fissures profondes où l'eau pénètre, on craint que les premières gelées ne le fassent éclater : c'est pourquoi M. Bordeaux l'a dessiné avec toute l'exactitude possible.

M. de Caumont, après avoir insisté sur l'importance de cette découverte qui paraît prouver qu'il existait un temple de Mercure à St.-Germain ou dans le voisinage, SIGNUM MERCURII CUM ÆDE, fait remarquer que la trace des deux crampons qui fixaient les pieds de la statue sur ce bloc sont encore visibles. Il entretient ensuite la compagnie de quelques voies romaines qu'il a de nouveau parcourues ; il présente le dessin de la tête antique qu'il découvrit à Boulon il y a



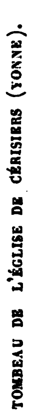
V. Petit del.

20 ans, et qu'il a fait graver pour la Statistique monumentale. Il indique quelques points où l'on pourrait tenter des fouilles avec chance de succès.

M. le trésorier Gaugain annonce qu'il a payé une partie des sommes votées l'année dernière pour différents travaux, mais qu'il reste plusieurs allocations à solder, les travaux n'ayant pas été commencés. Telles sont les allocations faites pour relever les tombes historiées de Villeneuve-l'Archevêque et pour dégager le tombeau de Cérisiers, département de l'Yonne. A ce sujet M. Victor Petit prend la parole et s'exprime ainsi :

« La Société française, dans l'une de ses séances générales tenues à Sens au mois de Juin 1847, a décidé qu'une somme de 50 fr., qui pourrait être portée à 100 fr., serait allouée pour servir exclusivement à la restauration d'un tombeau placé dans l'église de Cérisiers. M. Victor Petit croit devoir donner quelques nouveaux détails qui serviront de complément à sa notice insérée dans le Bulletin monumental, t. XIII., p. 257.

« Ce tombeau, placé au milieu de la nef, porte une inscription dans laquelle on trouve la date de M. CC. XXVI (1226). Il mériterait donc par son ancienneté d'être conservé, si déjà son caractère d'ornementation ne suffisait pas pour le faire apprécier. La gravure jointe à cette note représente l'une des quatre faces latérales de ce petit monument, non pas, il est vrai, tel qu'on le voit aujourd'hui, mais tel qu'on le voyait il y a peu d'années seulement. La base, et même une partie des colonnettes, fut enfouie sous un carrelage nouveau, quand on éleva le sol de la nef pour l'assainir un peu. Soit respect ou indifférence de la part des ouvriers, on ne changea rien à la position du tombeau ; la moitié disparut sous le niveau du carrelage nouveau. C'est précisément pour remettre au jour le soubassement du petit monument, qu'une somme de 100 fr. a été mise à la disposition d'une commission chargée de veiller à la bonne et prompte exécution de ce travail de restauration.



TOMBEAU DE L'ÉGLISE DE CÉRISIERS (YONNE).

« Voici, sur la proposition de M. Richelet, la nature des travaux à exécuter ; 1°. Enlever autour du tombeau et sur une largeur de 50 centimètres environ le carrelage actuel : 2°. Creuser le sol jusqu'à l'ancien pavé et border l'affouillement d'un petit mur de soutennement, de manière à dégager le soubassement le plus possible sans rétrécir trop le passage déjà assez étroit de l'espace laissé entre les bancs de la nef. Enfin établir autour du tombeau, et à hauteur d'appui, une très-simple grille en bois de chêne, assez forte pour résister aux ébranlements motivés par le passage fréquent des fidèles. Cette grille n'affecterait aucun caractère original.

« Ainsi serait rétabli, dans sa beauté primitive, le tombeau de Guido Brossarz de Cérisiers, et cela sans déplacement, sans remaniement ni retouches inutiles. »

Le Conseil approuve complètement ce principe conservateur de non-déplacement qui devra être mis en pratique aussi rigoureusement que possible, non-seulement à Cérisiers, mais encore dans toutes les localités où de semblables travaux pourraient être entrepris. Le déplacement et le remaniement d'une pierre sculptée présente, en raison de ses dimensions et aussi de sa pesanteur, de très-graves inconvénients. On ne doit réellement passer outre, que lorsque le *statu quo* offre des inconvénients plus grands encore. Ainsi, à l'égard des dalles funéraires ornées de ciselures ou d'inscriptions, le déplacement peut être sérieusement motivé. Le Conseil pense que lorsqu'un tombeau doit être dans un temps plus ou moins proche complètement usé et détérioré par le frottement des pieds, il y a urgence à l'enlever pour le replacer hors de toute atteinte, soit dans une chapelle, soit sur les parois de la muraille. Une simple pierre portant le nom du défunt, dit M. Richelet, peut être mise dans l'emplacement que remplissait la pierre tumulaire primitive. Quel que soit

le respect que commande toujours un tombeau, on ne doit pas hésiter à le déplacer, si par ce moyen, on le préserve de la destruction qui le menaçait.

L'application de ce principe de conservation étant réclamée pour deux dalles funéraires placées dans l'église de Villeneuve-l'Archevêque (Yonne), la Société décide que les pierres tombales de cette église pourront être relevées. Elle nomme M. V. Petit commissaire spécial pour cette opération et pour celle relative au tombeau de Cérisiers.

Le Conseil maintient les différents crédits ouverts à M. l'inspecteur-divisionnaire, Des Moulins, et (sauf ce qui vient d'être arrêté) toutes les allocations inscrites au tableau imprimé dans le dernier compte-rendu et approuvé par la commission de comptabilité le 28 mars 1848.

On passe à la discussion des demandes de fonds adressées à la Société. La lettre écrite au bureau par M. l'Inspecteur de la division du Mans s'exprime ainsi : « Ne pouvant, à « mon grand regret, assister à la réunion, parce que je fais « partie du jury de la Cour d'Assises de la Sarthe, je vous « prie instamment de présenter au Conseil la note que j'ai « précédemment adressée au sujet des allocations suivantes, « et qui motive ma demande.

Cette demande se divise en deux parties, savoir :

« 1°. Pour les travaux de moulages de divers objets d'art « à l'aide desquels on formerait des séries de modèles de style « et d'époques différentes pour l'instruction des ouvriers qui « s'occupent spécialement de la restauration des anciens mo- « numents, et aussi pour achat de divers objets d'antiquités « propres à servir de types ou termes de comparaison dans « l'histoire de l'art. . . . . 350 fr.

« 2°. Pour secours aux trois églises de Clermont, de « Pringé, et de Châteaux-l'Hermitage comprises dans l'état « de demande de M. l'abbé Tournesac, inspecteur de la « Sarthe. . . . . 200 fr. »

M. de Caumont ajoute, en appuyant la 1re. partie de la demande de l'honorable M. Drouet, l'annonce d'une nouvelle très-importante : M. Hucher, antiquaire si consciencieux et si éclairé, se propose de faire, dans la salle du musée du Mans, un cours d'archéologie, particulièrement à l'usage des architectes, ouvriers sculpteurs, menuisiers, etc., etc.

On comprend combien cet enseignement peut être utile en familiarisant avec les formes usitées aux différents siècles du moyen-âge, ceux qui sont appelés à réparer nos monuments, nos vieilles boiseries, etc., etc. Or, on ne saurait trop engager M. Drouet à compléter la série chronologique de types anciens qu'il a déjà formée en si peu de temps, avec tant de zèle et de succès, et la Société s'associera en facilitant cette œuvre utile, à la bonne pensée de M. Hucher, pensée qui est aussi la sienne et qui serait mise à exécution, dans plusieurs villes, si l'on avait répondu aux exhortations de la Société française, ou plutôt s'il se trouvait quelques hommes aussi capables que M. Hucher ; malheureusement ils sont très-rares : la ville du Mans doit se féliciter de posséder des hommes aussi dévoués et aussi instruits que MM. Drouet et Hucher, on ne saurait trop encourager leurs généreux efforts.

M. Richelet, du Mans, membre du conseil, prend la parole et s'exprime ainsi :

« Le musée monumental de la ville du Mans, fondé il y a deux ans par une commission à la tête de laquelle se trouve M. Drouet, inspecteur-divisionnaire de la Société française, offre déjà un véritable intérêt et est appelé par la suite à rendre de grands services aux études archéologiques.

« Le but de sa création, depuis long-temps encouragée par la Société, était sans doute de recueillir et d'arracher à la destruction tous les fragments anciens, mais il avait encore un autre but non moins important, celui de présenter aux artistes et aux ouvriers habiles, chargés de restaurations ou

de compositions nouvelles, des séries non interrompues de modèles, applicables aux divers genres et aux différents âges.

« Comme il est impossible de se procurer des échantillons originaux en tout et pour tout, on a eu l'heureuse idée d'y suppléer par des moulages. Ainsi, dans un assez bref délai, l'artiste et l'ouvrier pourront venir puiser, là, d'utiles enseignements et se mettre à même de ne pas confondre les divers styles ; et cela avec d'autant plus de facilité qu'un des membres distingués de la commission se propose d'ouvrir un cours pratique en présence même des objets collectionnés.

« Il serait à désirer que de semblables établissements fussent créés dans un grand nombre de localités ; pour y concourir et prouver l'utilité qu'il y attache, le Conseil de la Société française pourrait proposer des primes de 200 fr. aux premières villes où ce projet aura reçu, sur des bases analogues, un commencement d'exécution. »

La proposition de M. Richelet est prise en considération, elle ne fait d'ailleurs que rappeler une délibération déjà ancienne portant que des allocations semblables pourront être faites en faveur des musées de province dans lesquels on formera une série chronologique et bien classée de détails architectoniques. La Société a voté depuis 15 ans diverses sommes pour exécuter des moulages à Angers, à Saumur, à Niort, à Bordeaux, à Saintes, à Poitiers et dans plusieurs autres villes. Ces moulages ont été déposés dans les musées les plus voisins ; le musée d'Angers entr'autres renferme un très-grand nombre d'objets moulés aux frais de la Société française.

La Société s'empresse de faire droit à la proposition de M. Richelet, et d'encourager, comme il le demande, la création de musées d'antiquités dirigés d'après les idées qui ont présidé à la création de celui du Mans.

L'allocation de 350 fr. demandée par M. Drouet est accordée à l'unanimité.

100 fr. sont aussi votés pour réparations à l'église de Clermont, sous la condition expresse que cette somme ne sera employée qu'à des travaux de consolidation, sous la surveillance de MM. Drouet, Tournesac et Hucher.

Les autres demandes sont ajournées.

Le Conseil arrête que 12 exemplaires des Définitions élémentaires de quelques termes d'architecture, seront adressés à M. Drouet, conformément à sa demande, pour être distribués aux ouvriers du département de la Sarthe qui s'occupent de restaurations et de sculpture ; qu'en outre une distribution du même ouvrage et de quelques autres livres d'archéologie pourra, s'il y a lieu, être faite à Bernay.

Plusieurs autres demandes de fonds sont renvoyées à la séance du lendemain.

M. de Caumont communique une lettre de M. Baudot, président de la commission archéologique de la Côte-d'Or, et l'un des secrétaires-généraux du Congrès, annonçant qu'il lui paraît impossible de tenir cette année, à Dijon, le Congrès archéologique de la Société française, même en le retardant jusqu'à la fin de l'année, les préoccupations politiques étant les mêmes; il demande que la session soit remise à l'année prochaine.

Le Conseil, tout en regrettant vivement d'être obligé de renoncer à cette réunion qui devait être pleine d'intérêt, et à laquelle devaient se rendre beaucoup de membres, ne peut que s'en rapporter à ce sujet à l'avis de ceux qui s'étaient chargés d'organiser la session. Le Congrès n'aura pas lieu cette année à Dijon si MM. les secrétaires-généraux persistent à le croire impossible.

Un membre demande si le Congrès ne pourrait pas se transporter à Auxerre, ville intéressante par sa cathédrale, l'église St.-Germain, et qui renferme beaucoup d'hommes instruits;

type d'une époque qui a produit beaucoup d'ouvrages dont plusieurs sont conservés dans les trésors de nos églises.

M. Emmanuel Paty, inspecteur de la Société française, pour le département de Seine-et-Marne, qui depuis huit mois habite la ville de Dreux, indique sommairement quelles ont été ses recherches et ses découvertes depuis qu'il s'est fixé dans cette ville; le pays est fertile en monuments qui sont loin d'être connus, et dont la plupart n'ont pas été décrits ou l'ont été de manière à donner de fausses idées. Les voies romaines doivent aussi être plus rigoureusement étudiées, enfin des manuscrits renfermant des documents précieux pourront être examinés avec plus d'attention qu'on ne l'avait fait; plusieurs mémoires seront adressés prochainement à la Société sur cette partie du département d'Eure-et-Loir.

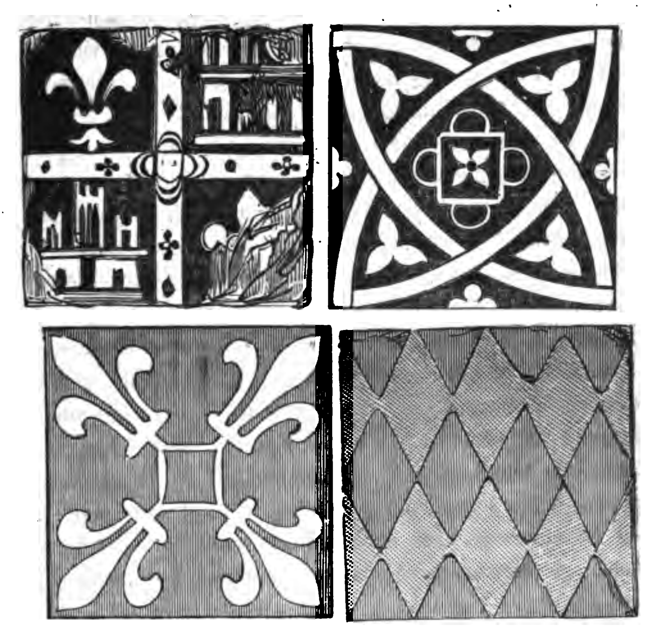
M. Barthélemy, inspecteur divisionnaire de la Bretagne, adresse également des renseignements sur quelques monuments de la Bretagne, et rappelle qu'il a précédemment adressé un volumineux manuscrit intitulé *Rapport sur quelques monuments des Côtes-du-Nord*, ouvrage dont il est l'auteur conjointement avec M. Guimard, membre du Conseil. Ce travail est accompagné de dessins. M. de Caumont dit à ce sujet que le manuscrit devait être imprimé dans le compte-rendu du Congrès archéologique de Dijon, et qu'il sera conservé soigneusement.

M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence (Drôme), demande quand pourra être imprimé le travail qu'il a fait parvenir sur la cathédrale de celle ville; le bureau répond que cet ouvrage paraîtra au moins par extrait dans un des prochains numéros du Bulletin et que le manuscrit complet pourra ensuite être retourné à l'auteur.

M. de Caumont rappelle les discussions qui se sont élevées plusieurs fois dans le sein de la Société Française relativement au pavage ancien des églises, notamment la discussion qui a eu lieu à Tours le 8 septembre dernier et dans laquelle

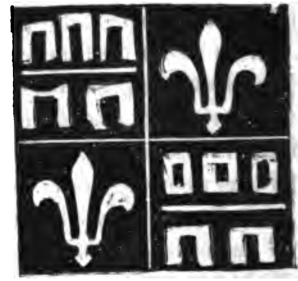
furent entendus MM. Didron, Daly, Verdier, Loriquet, l'abbé Crosnier, Taillard, l'abbé Manceau, Des Moulins, Duchallais, l'abbé Poquet, l'abbé Masson.

Il ne voulut pas l'année dernière interrompre la discussion pour donner des renseignements sur la nature même de ces pavés, parce qu'il s'agissait principalement, à Tours, de se prononcer sur le mode de pavage à employer et non sur la nature des pavages usités aux différents siècles. Aujourd'hui rentrant plus particulièrement dans le côté archéologique de la question, M. de Caumont parle des pavés en terre cuite émaillés qui abondaient dans les constructions civiles comme dans les édifices religieux. Les pavés en terre cuite, du XIIIe. et du XIVe. siècle, se ressemblent tous, et l'on ne peut douter qu'il n'y eut de



grandes fabriques travaillant sur les mêmes patrons et d'après les mêmes principes. M. de Caumont présente divers dessins de

pavés apportés de l'abbaye du Plessis-Grimoult par M. Morière, membre de la Société ; il fait observer que sur tous les pavés du même genre, présumés du XIII[e]. siècle ou du XIV[e]., les mêmes figures, les mêmes armoiries sont reproduites par les fabriques ; ainsi on retrouvait les types que nous venons de figurer dans la salle des



Gardes de l'abbaye-aux-Hommes de Caen, à St.-Pierre-sur-Dive, à Longues. Il devient évident que ces types avaient été adoptés par les fabriques. Les châteaux (armoiries de Castille) sont une espèce d'ornement très-fréquent non-seulement sur les pavés, mais aussi dans les bordures des vitraux.

Il a dû exister, en Basse-Normandie, une ou plusieurs fabriques de briques émaillées qui répandaient partout leurs produits, et, dans le Calvados où la pierre est si belle, où on peut la débiter en grandes dalles pour le pavage et les pierres tombales, on a, surtout à une certaine époque, préféré le pavage en terre émaillée. Les belles rosaces de la salle des Gardes de l'abbaye de St.-Etienne, celles du sanctuaire de St.-Pierre-sur-Dive, les pavés de l'abbaye du Plessis-Grimoult, de Longues, de Fontenay et autres le démontrent suffisamment.

On a fait, au XIII[e]. siècle et au XIV[e]., de grandes tombes formées de carreaux en terre cuite émaillée dont la réunion figurait l'image du défunt. Il y en a eu de semblables à Longues; d'après le témoignage de M. Lambert, il en existait aussi de très-belles à Fontenay-sur-Orne, et les dessins nous en ont été conservés dans un manuscrit renfermant des documents sur plusieurs de nos abbayes de la Basse-Normandie (1).

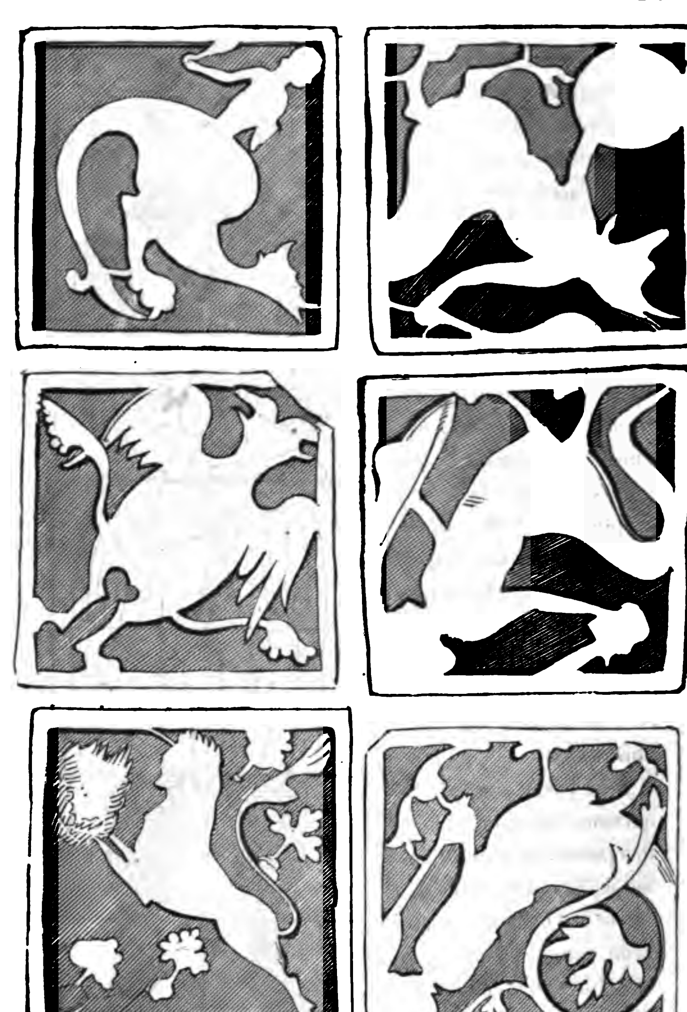
(1) V. la Statistique monumentale du Calvados, par M. de Caumont, t. II, p. 153.

La tombe que voici, dessinée sur bois par M. L. Maufras, membre de la Société, d'après le manuscrit en question, se composait de treize morceaux de briques ayant chacun 8 pouces en carré ; elle représentait un chevalier armé de son épée et vêtu de sa cote d'armes et de la cote de mailles. On en connaissait plusieurs du même genre, à Fontenay. Au Breuil, près Bayeux, M. Lambert a signalé il y a long-temps une belle inscription du XIVe. siècle peinte en noir sur émail jaune ; il y a beaucoup d'exemples épars de l'emploi de la terre cuite émaillée, pour pavages, et l'on pourra en faire l'historique.



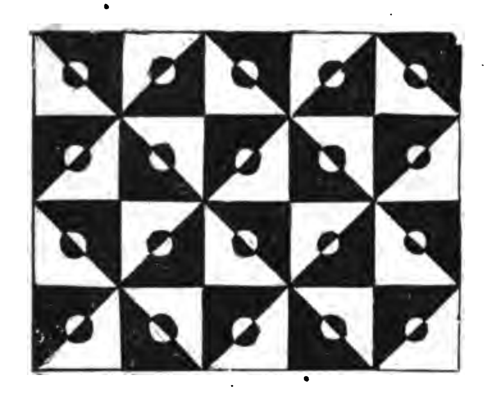
Il ne paraît pas, par ce qui nous reste aujourd'hui, que jamais on ait eu dans nos églises des pavés en pierre incrustés de ciment brun, comme on en voyait dans quelques églises du département du Nord et

du Pas-de-Calais à la fin du XIIe. siècle et au XIIIe.



PAVAGES D'ÉGLISES DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

— M. de Caix communique le spécimen d'un pavé de la fin du XIVe. siècle ou du XVe. En passant au Mans, dernièrement,



REPRÉSENTATION D'UN PAVAGE DU XVe. SIÈCLE AU MANS.

dit-il, j'ai vu incrustée, dans les murs des bas-côtés de la nef, une pierre tombale que je n'ai pas eu le temps de déchiffrer, mais que j'ose affirmer être du XIVe. siècle avancé ou du XVe. Cette pierre a cela de particulier, que le personnage qui me semble un évêque, est représenté sur une dalle ou table posée sur six pieds en forme de colonnes. Cette représentation est en perspective, de sorte que le pavage y est représenté. Voici le croquis que j'en viens de faire à la hâte. La partie des carrés et petits ronds qui ne sont pas hachés, figurent la pierre à sa surface polie. Les parties hachées sont en creux et se trouvaient remplies de mastic, de manière à reproduire soit des incrustations de marbre, soit d'autres matières. Toute la dale, lettres, trait et ornements, étaient ainsi taillés en creux et remplis de mastic.

M. G. de Soultrait, inspecteur de l'Allier, était deux

jours avant la séance dans le Calvados ; une affaire l'a rappelé à Paris, mais il a chargé le bureau de présenter à la réunion la 1re. partie de sa Statistique monumentale du département de la Nièvre ; elle contient la description détaillée de toutes les communes du canton de Dornes, arrondissement de Nevers ; c'est un travail excellent, rempli de détails curieux, parfaitement conçu et que l'on peut considérer comme un très-bon modèle à suivre. Après l'examen de ce livre et le rapport auquel il a donné lieu, des remercîments ont été votés à M. de Soultrait, et l'invitation pressante lui a été faite de continuer sur le même plan la revue de toutes les communes de la Nièvre : c'est un travail immense, mais dont l'utilité ne saurait être contestée, et qui méritera à l'auteur la reconnaissance de tous les amis de l'histoire.

M. de Soultrait, élève de l'école des Chartes, homme de goût et antiquaire instruit et judicieux, saura conduire à bonne fin cette entreprise si bien commencée. Le conseil a examiné aussi avec le plus vif intérêt la brochure du même auteur, intitulée : *Note pour une bibliothèque Nivernaise*. Le but de cet ouvrage est de faire connaître celles des richesses bibliographiques qui ont échappé jusqu'à ce jour aux investigations des historiens, et de décrire d'une manière exacte celles qui n'ont été qu'imparfaitement indiquées par eux ; il serait à désirer que pour chaque pays il y eût un travail semblable d'entrepris.

La séance est levée à 4 heures et renvoyée au lendemain.

Séance du 20 *juin.*

La séance est ouverte à 2 heures ; MM. Richelet et Gaugain présentent quelques observations sur le procès-verbal de la séance du 19.

M. Gaugain prend la parole pour faire son rapport sur des demandes de fonds qui lui ont été directement adressées : diverses demandes ont été faites pour des églises qui ne sont pas bien connues et dont on a négligé d'envoyer la description ou les dessins ; il y a lieu d'ajourner la discussion. Deux autres églises sont connues de la plupart des membres de la Société, ce sont celles de Cottun et de Ryes ; M. le curé de Ryes a déjà donné des preuves de son bon goût ; son église est une des plus intéressantes du canton ; une souscription est ouverte pour l'achèvement des travaux. La fabrique de Cottun désire faire rétablir des colonnettes qui avaient été coupées par suite de l'établissement des boiseries : cette réclamation mérite d'être approuvée. 50 fr. sont accordés à chaque église comme souscription d'encouragement aux travaux projetés. MM. G. de Villers, Lambert et Gaugain sont chargés de surveiller ces travaux.

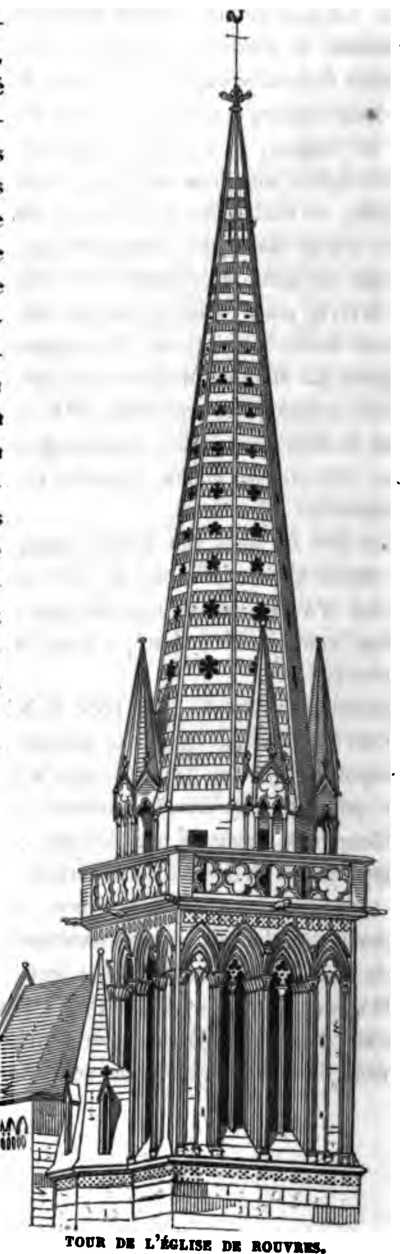
Les 200 fr. votés l'an dernier pour consolider l'église de Ste.-Marie-Aux-Anglais ont dû être employés; cependant la Société n'a pas encore reçu les pièces comptables, et M. Billon, commissaire désigné, n'a pas fait de demande à M. le trésorier.

Quant aux 300 fr. votés pour la belle tour de Rouvres, il n'est pas probable que cette somme soit réclamée d'ici à quelque temps, car il faudrait que le gouvernement vînt en aide pour que les travaux pussent être commencés; c'est d'ailleurs une opération très-délicate, comme on l'a vu par le rapport de M. Pelfresne. Le vénérable curé, M. Hugo, vient de mourir dans un âge fort avancé, ce qui ne peut que retarder l'exécution du projet de restauration. En tout cas, les fonds sont prêts et conserveront leur destination.

MM. de Caumont et Victor Petit, qui viennent de faire une tournée dans l'arrondissement de Bayeux, parlent d'un grand nombre de fenêtres refaites ou nouvellement percées dans les

églises de l'arrondissement: M. Delaunay, architecte, a pratiqué dans beaucoup d'endroits des fenêtres ogivales géminées avec une petite rose au sommet comme on en faisait dans le XIIIe. siècle et parfois au commencement du XIVe. La pierre a été très-bien coupée à Vierville, à Etreham, à Campigny et dans d'autres églises et il n'y a pas de critique à faire de l'exécution : seulement il a paru à ces messieurs que partout on avait copié le même patron, bien que les églises offrent des styles un peu différents : il eût été bon de varier le système, et de le mettre parfaitement en harmonie avec les édifices.

A Formigny des ouvertures arrondies au sommet, avec tores et colonnettes un peu lourds et qui



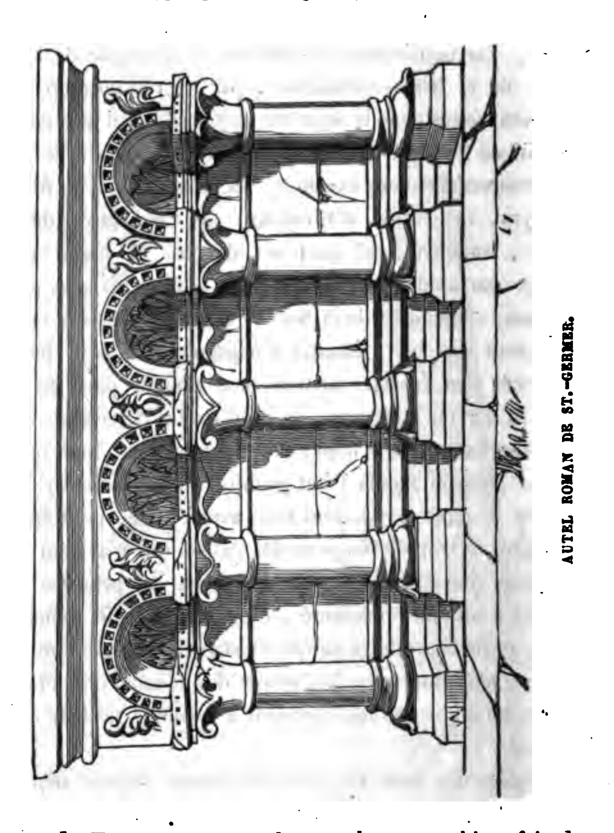
TOUR DE L'ÉGLISE DE ROUVRES.

n'appartiennent à aucun style bien caractérisé, ont été percées dans la nef, du côté du sud. Cette nef est romane, il eût été facile de faire des ouvertures du même style.

A part cette aberration et quelques autres, qui peut-être doivent être attribuées aux entrepreneurs plutôt qu'aux architectes, l'arrondissement de Bayeux se distingue de tous les autres de la Basse-Normandie, par les restaurations nouvellement faites dans le style du moyen-âge ; il n'y en a pas un seul où l'on puisse citer autant de travaux de ce genre aussi convenablement exécutés ; les restaurations de Magny, de Ryes, de Tours, d'Etreham, de Campigny, de Louvières, satisfont sauf quelques détails. Il paraît qu'une grande partie de ces restaurations ont été dirigées par M. Delaunay, membre de la Société française. Il est à craindre seulement que M. Delaunay n'engage parfois MM. les curés à percer des fenêtres neuves pour donner plus de jour, là où il n'y en avait pas, et qu'il ne les détermine ainsi à faire des innovations dont l'effet peut séduire, mais qui modifient plus ou moins l'état primitif du monument ; ainsi la fenêtre à deux bayes dont nous avons parlé, peut être trop brillante et trop élevée pour des églises qui n'avaient primitivement que d'étroites lancettes. Il est un principe que la Société a toujours proclamé, c'est d'innover le moins possible, et de reproduire ce qui existait dans le monument lui-même, sans emprunter à d'autres des détails plus élégants, même lorsqu'ils se rapporteraient à la même période archéologique.

L'église de Tour est très-intéressante surtout depuis les grands travaux qu'on y a faits ; c'est un monument très-important ; le chœur, d'une élévation considérable, paraît du XIVe. siècle : le chevet est très-remarquable d'exécution, et depuis l'enlèvement des boiseries, les arcatures qui ornent les murs latéraux du chœur produisent un grand effet.

Les autels des chapelles du transept ont été construits en pierre ; d'après l'avis de M. Lambert, on a imité l'autel de Saint-Germer. La Société française l'avait indiqué de son côté comme un beau type pour les églises romanes. La nef et le



AUTEL ROMAN DE ST.-GERMER.

transept de Tour appartenant à ce style, on a bien fait de copier l'autel de St.-Germer. Le rétable en pierre qui a été composé pour ces deux autels laisse à désirer : on aurait pu n'en pas faire et l'effet aurait été aussi bon peut-être.

A l'occasion des autels romans pour les églises de ce style, une discussion s'engage à laquelle MM. Gaugain, Richelet et de Caumont prennent part. Plusieurs types sont indiqués



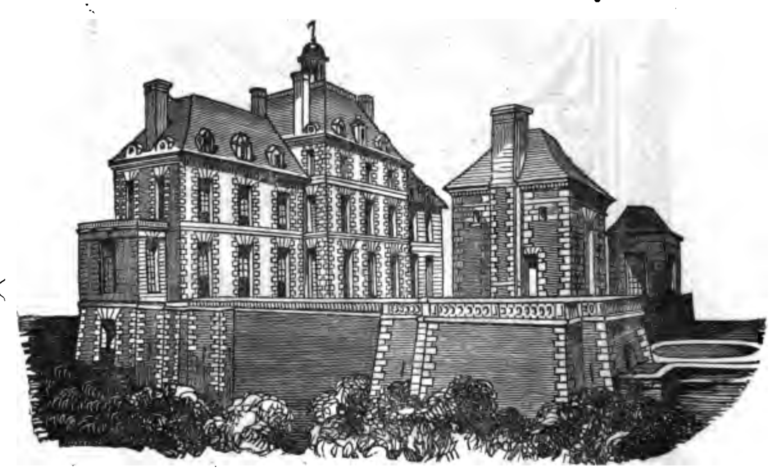
AUTEL ROMAN D'AVENAS (SAÔNE-ET-LOIRE).

comme ayant été, au XIIe. siècle, usités dans nos églises.

M. de Caumont, du reste, les a décrits dans la 6e. partie de son Cours. Pour les églises qui pourraient consacrer quelqu'argent à des sculptures, l'autel d'Avenas paraît à M. de Caumont un très-beau type à reproduire ; on voit sur le devant de l'autel, au-dessous de la table portée sur des colonnes, le Christ dans l'auréole elliptique et les douze Apôtres rangés sur deux lignes.

MM. de Caumont et Victor Petit continuent leur rapport sur l'inspection qu'ils viennent de faire dans l'arrondissement de Bayeux ; M. Victor Petit présente 40 dessins rapportés de cette excursion et qui sont destinés à figurer dans la Statistique monumentale du Calvados.

M. de Caumont a pensé qu'à une époque où la propriété se divise de plus en plus, où les impôts toujours croissants accablent la propriété foncière, les châteaux sont plus que jamais en danger de périr, il a donc cru devoir reproduire quelques châteaux modernes dans la suite de la Statistique



Bouet del.

CHATEAU DE BALLEROY.

monumentale, ce qu'il n'avait pas fait dans le 1er. volume.

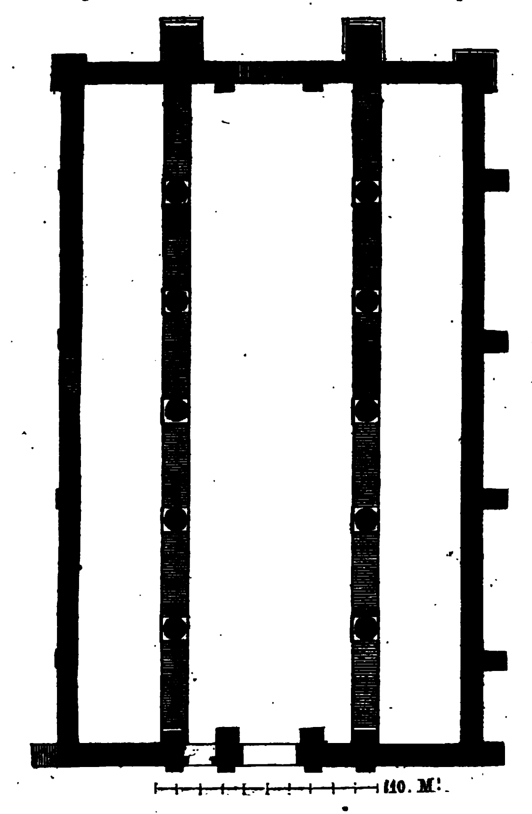
Ce nombre sera toujours restreint, mais on ne peut laisser de côté dans une Statistique monumentale des édifices aussi importants, quoique modernes, que celui d'Assy, arrondissement de Falaise. L'arrondissement de Bayeux en présente un moins grand nombre que celui de Falaise, et pourtant M. Victor Petit en a dessiné quelques-uns, notamment ceux de Vierville, de Magny, d'Etreham. M. Bouet a dessiné avec soin celui de Balleroy. Le château moderne de Vaubadon est en démolition. L'arrondissement de Bayeux est extrêmement riche en manoirs du XVIe. siècle, quelques-uns ont de très-beaux détails de la renaissance.

Dans le nombre des dessins faits soit par M. Victor Petit, soit par M. Bouet, l'année dernière, il y a près de 39 manoirs ou châteaux du XVe. et du XVIIe. siècle, offrant d'intéressants détails.

M. de Caumont prend la parole pour entretenir le Conseil de ses travaux sur l'architecture civile du moyen-âge ; depuis quelque temps, il a observé particulièrement les granges, les halles et d'autres constructions de cette espèce qui n'ont été jusqu'ici, en France, l'objet d'aucun travail; il espère pouvoir avant peu terminer un mémoire assez considérable sur cette classe de monuments dédaignée et pourtant très-importante. M. Victor Petit vient de dessiner et de prendre des coupes de plusieurs granges d'abbayes du Calvados. M. Bouet doit aussi en donner plusieurs, et bientôt toutes les planches seront prêtes pour le mémoire que M. de Caumont a rédigé : dès ce moment il croit devoir attirer l'attention de la Société sur ces monuments en présentant le plan et la façade de la grange de l'abbaye d'Ardennes, près Caen : c'est peut-être la plus importante du Calvados, elle a près de 150 pieds de longueur et l'on pouvait y loger, dit-on, 80,000 gerbes de blé. L'abbaye d'Ardennes est, en effet, placée au milieu d'une plaine dont les principaux produits devaient

consister en céréales, soit qu'elles provinssent des dîmes, soit qu'elles provinssent des cultures de l'abbaye.

Quelques détails préliminaires sont donnés sur la distribution des granges ; dans les grands édifices de ce genre, les charrettes entraient par une des extrémités et sortaient par l'autre ; la



PLAN DE LA GRANGE DE PERRIÈRES.

grange était, comme les églises, divisées en trois nefs, la nef centrale communique avec les ailes latérales par des arcades portées le plus souvent sur des colonnes monocylin-

driques, comme on le voit par le plan de la grange de Perrières. Le blé était tassé dans le centre et dans un des bas-côtés ; l'un des bas-côtés qui souvent correspondait à deux grandes portes restait libre pour la circulation, quand l'abondance des céréales n'obligeait pas à le remplir. Dans d'autres granges la circulation se faisait par la nef centrale, et l'on tassait de préférence le blé dans les bas-côtés. Quant aux façades, elles se ressemblent toutes et offrent comme celle de la grange d'Ardennes, une élévation garnie de contreforts et un grand toit couvrant la grande nef et les ailes.



V. PETIT del.
FAÇADE DE LA GRANGE D'ARDENNES (XIIIe. OU XIVe. SIÈCLE).

Jamais on ne trouve de voûtes en pierre. La lumière ne provenait dans ces vastes magasins que par deux ouver-

tures, ordinairement en forme de lancettes, pratiquées dans les deux gables.

Enfin, sur les côtés il y avait une ou deux portes, et dans quelques granges les charrettes entraient et sortaient par ces ouvertures latérales.

Tous ces faits, ajoute M. de Caumont, seront démontrés dans mon mémoire et dans les tomes 2 et 3 de ma Statistique monumentale du Calvados. Les plus belles granges que je connaisse sont du XIIIe. ou du XIVe. siècle; la grange de



V. Petit del.

GRANGE DE PERRIÈRES (XIIe. SIÈCLE).

Perrières, arrondissement de Falaise paraît de la fin du XIIe.

La grande entrée pour les charrettes correspond à la nef centrale et les chevaux attelés sortaient par l'extrémité opposée : une petite porte près de la porte principale n'était accessible que par les gens de pied. Les colonnes monocylindriques de la grande nef portent des ogives de transition ; les chapiteaux en sont ornés de grandes feuilles *romanes*, enfin le sommet des gables est couronné d'un antéfixe de l'époque ; une seule fenêtre cintrée était ouverte dans chacun des gables.

Cette grange, très-curieuse, n'a pas 100 pieds de longueur; elle est conséquemment beaucoup moins grande que celle d'Ardennes, mais peut contenir cependant, d'après le témoignage des cultivateurs, plus de 40,000 gerbes de blé.

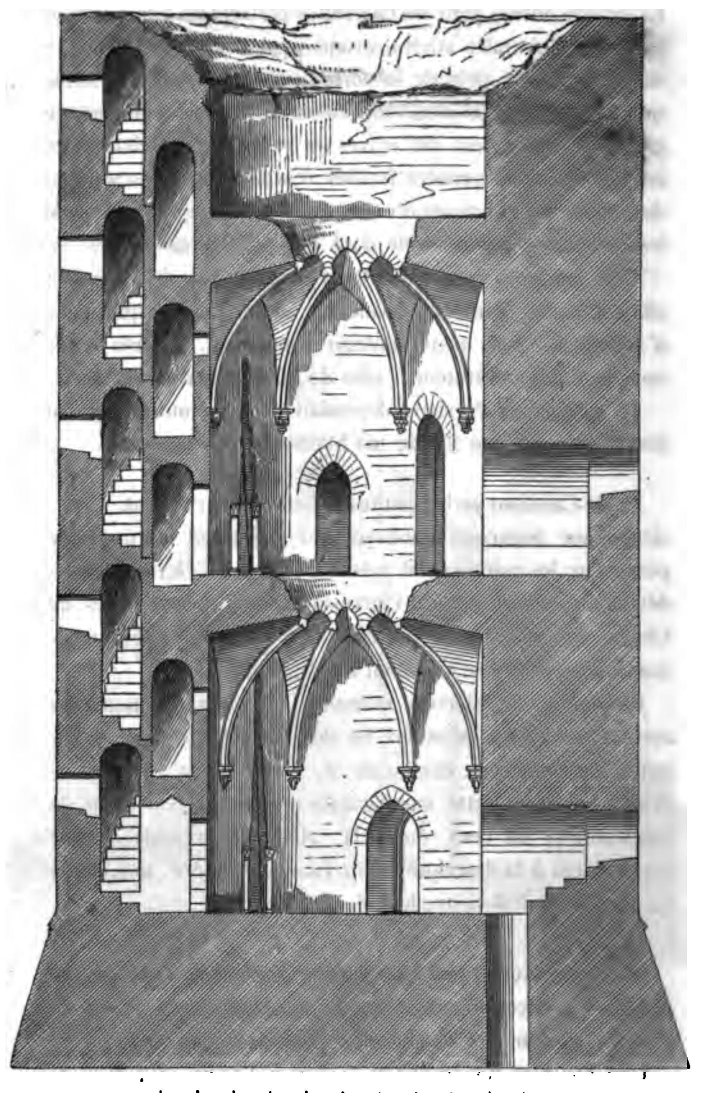
Le prieuré de Perrières dépendait de Marmoutiers, je l'ai décrit dans le tome 2ᵉ. de ma Statistique monumentale.

M. de Caumont parle ensuite des halles construites au XIIIᵉ. siècle pour beaucoup d'abbayes qui exerçaient des droits de péage sur les marchés ; il présente le plan, l'élévation et les détails des halles de St.-Pierre-sur-Dive ; décrit celles de Cheux, de Noyers et de plusieurs autres localités : cette communication intéresse vivement l'assemblée.

Passant à l'architecture militaire, il parle des nouvelles recherches qu'il a faites sur les donjons cylindriques, et annonce de nombreux dessins de M. Victor Petit, qui viendront compléter cette monographie curieuse des donjons de transition et de ceux du XIIIᵉ. siècle. Il présente comme complément à la description faite l'année dernière, une coupe du donjon de Villeneuve-le-Roi.

M. Bouet soumet une note sur certaines flèches qui ont été établies en encorbellement sur le mur qui sépare la nef du chœur, et dont le Calvados offre plusieurs exemples.

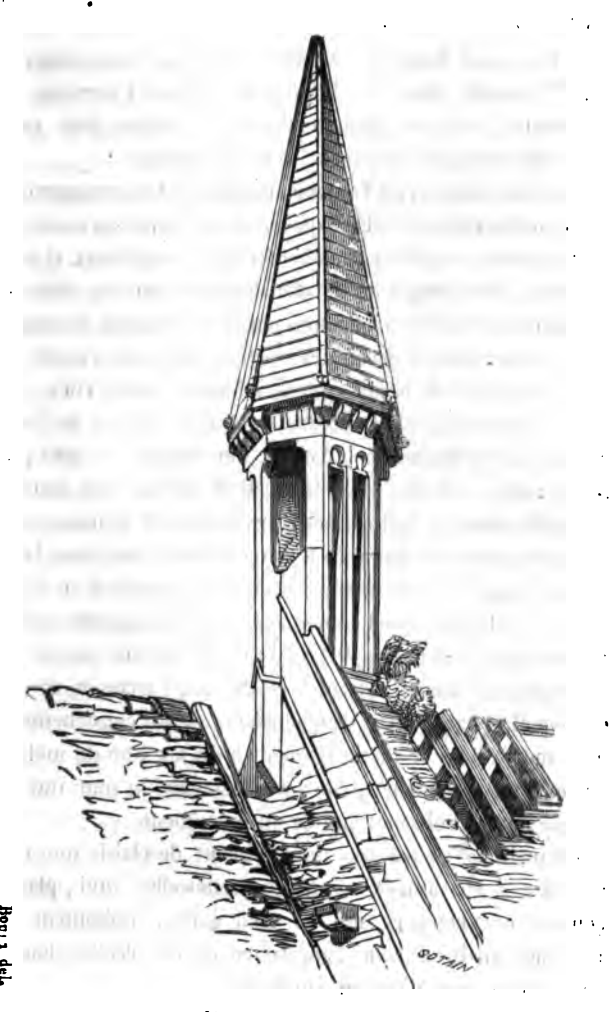
Une des plus remarquables se voit à l'église en ruines de



Victor Petit.

COUPE DU DONJON DE VILLENEUVE-LE-ROI.

Villons, décrite dans le 1er. volume de la Statistique monumentale.



TOUR DE L'ÉGLISE DE VILLONS (CALVADOS).

M. Bouet analyse, à cette occasion, un article dans lequel

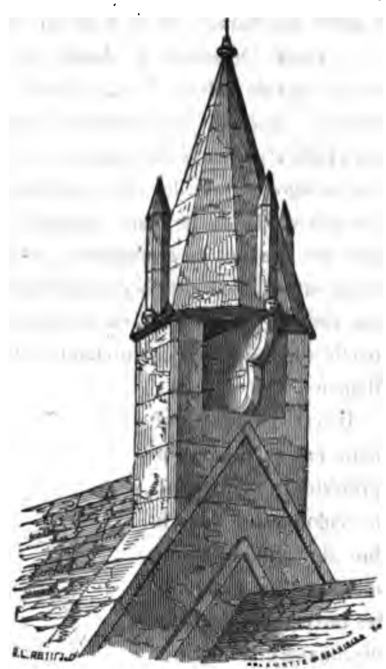
il cherche à remettre en honneur ces modestes clochers de village, ces gables à jour, où l'architecte peut offrir à Dieu tout son talent sans être à chaque pas arrêté par la pauvreté de la fabrique qui l'emploie.

« C'est avec bonheur, dit M. Bouet, que nous avons vu M. *** appeler dans *l'archéological journal* l'attention des architectes, sur une élégante espèce de flèches dont notre pays offre quelques exemples. Voici cet article.

« Aucun clocher, dit l'auteur anglais, n'est mieux approprié à une petite église de village que celui qui, porté sur un simple mur, nécessite une moins grande dépense de matériaux, et n'interrompt pas la simplicité de plan désirable dans un édifice de cette nature. Aussi trouvons-nous plusieurs exemples de simples gables évidés pour recevoir des cloches, placés sur l'arche qui sépare le chœur de la nef comme à Skelton, près York, et à Dinsey, près Oxford, mais plus souvent sur le mur de l'ouest comme à Northborough, dans le Lincolnshire et dans plusieurs autres endroits. — Cette sorte de beffroi a été souvent employée dans des églises modernes, mais pas toujours avec un égal succès.—Comme ce n'est réellement pas chose facile de bien composer une façade de l'ouest surmontée d'un gable-clocher, la largeur que l'on demande dans les nouvelles églises augmentant beaucoup la difficulté ; on obtient un contour général plus agréable en plaçant le clocher sur l'arche du chœur, comme M. Pugin l'a fait dans plusieurs de ses constructions, mais même dans ce cas le clocher vu du nord ou du midi ne présente au spectateur qu'une prolongation du mur qui lui semble une excroissance inutile du monument.

« Aussi n'est-ce pas sans un sentiment de plaisir que mon attention a été attirée sur quelques tourelles, qui, placées comme ces clochers sur un seul gable, présentent sur une plus petite échelle l'apparence de ces flèches dont la base repose immédiatement sur le sol.

Le premier est celui d'Harescomb dans le Gloucestershire, église citée par Rickman, comme ayant un clocher de forme remarquable. — Ce clocher est en quelque sorte la clef des autres. — Sur l'arche du chœur un bloc de maçonnerie se projette à l'est et à l'ouest formant de chaque côté un encorbellement, supportant les faces correspondantes d'une flèche octogone dont les deux autres côtés cardinaux portent sur le mur même, laissant deux espaces vides pour les cloches : les faces diagonales de la pyramide se soutiennent par leur seule liaison avec les autres, la petite dimension de cette flèche ayant permis d'obvier à cette difficulté de construction. Des pinacles placés sur les faces principales viennent orner ce petit clocher et lui donner plus de force.

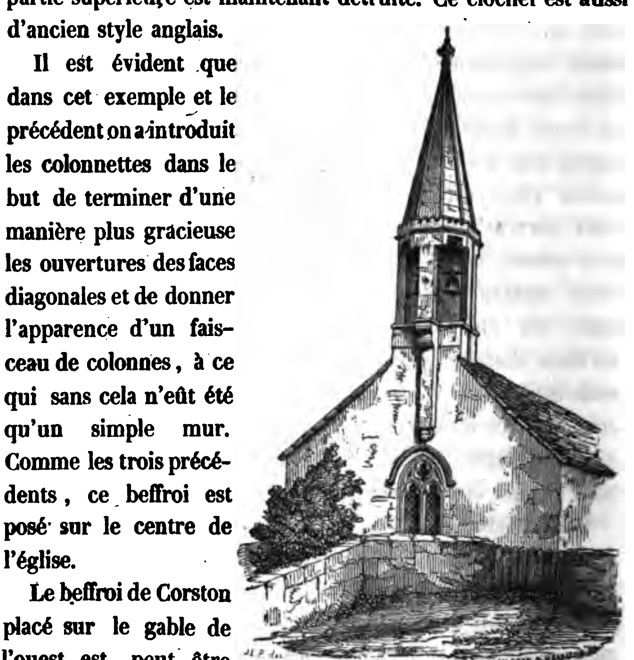


CLOCHER DE L'ÉGLISE D'HARESCOMB.

Dans l'église d'Acton Turvill, dans le Gloucestershire, le bloc de maçonnerie transversal porte des piliers semblables à ceux du nord et du midi, et assez élargi par l'addition de colonnettes pour pouvoir supporter tous les angles d'une flèche équilatérale, chaque face cardinale étant supportée par le pilier correspondant, et les diagonales restant supportées comme l'entablement d'une colonnade. Des pinacles

ronds ornent les faces principales. Cette tourelle, située sur l'arche du chœur, est de l'ancien style anglais.

A Leigh Delamere le dessin est embelli d'une élégante arche ogivale reliant l'un à l'autre les côtés principaux du beffroi, lesquels sont ornés de colonnes. La partie inférieure du clocher présente en plan une croix, et la partie supérieure un octogone dont les côtés cardinaux sont plus petits que les autres. La flèche étant équilatérale, évidemment ses angles ne peuvent correspondre à ceux de la base, et laissent ainsi sur chacune des faces principales un espace qui, n'étant pas couvert par la flèche, est surmonté d'un petit pinacle dont la partie supérieure est maintenant détruite. Ce clocher est aussi d'ancien style anglais.


CLOCHER DE L'ÉGLISE DE CORSTON.

Il est évident que dans cet exemple et le précédent on a introduit les colonnettes dans le but de terminer d'une manière plus gracieuse les ouvertures des faces diagonales et de donner l'apparence d'un faisceau de colonnes, à ce qui sans cela n'eût été qu'un simple mur. Comme les trois précédents, ce beffroi est posé sur le centre de l'église.

Le beffroi de Corston placé sur le gable de l'ouest est peut-être d'une construction plus élégante que les autres. Là, le bloc transversal s'élève d'un

encorbellement immédiatement au-dessus de la fenêtre de l'ouest et comme à Harescomb divise en deux parties égales, par une sorte de mur, l'espace compris entre le pilier du nord et celui du midi.

Les 21, 22 et 23 juin, diverses courses archéologiques ont eu lieu dans les environs. Le 21, MM. de Caumont et Gaugain ont visité Canon, St.-Pierre, Le Breuil, Mézidon et quelques autres communes.

L'eglise du Breuil, décrite précédemment dans le Bulletin, est dans un état qui s'aggrave de plus en plus; le toit est troué partout et l'eau qui pénètre de tous côtés endommage les voûtes. Le comité des arts et monuments près le Ministre de l'Intérieur avait demandé le plan de l'église du Breuil et avait fait espérer un secours, mais rien n'a été voté, et depuis deux ans le mal a fait des progrès rapides.

Le château de Canon qui appartient à M. Elie de Beaumont, membre de l'Institut, a été réparé par le propriétaire et des travaux d'entretien y ont été entrepris sur une assez large échelle.

Le jeudi 22 juin, MM. Gaugain et Victor Petit ont successivement visité l'église de Condé, la pierre druidique qui est près de là, les églises d'Ernes et de Sassy: la tour d'Ernes qui avait été dessinée pour la Statistique monumentale, n'a pas subi d'avaries et est ainsi que l'église dans le même état que par le passé.



ÉGLISE DE CONDÉ.

Il en est même de l'intéressante église de Sacy; les travaux faits depuis peu sont des travaux de consolidation, les murs ayant été rempatés et cimentés.

Le grâcieux chevet de cette église dans lequel étaient ouvertes trois charmantes lancettes inégales en hauteur, l'archivolte ornée de zigzags légers et la jolie porte latérale figurée dans la Statistique monumentale de M. de Caumont, sont toujours dans le meilleur état; les seules altérations qu'on y voit proviennent de l'usure de la pierre par les agents atmosphériques.

M. Gaugain a visité Rouvres et Sousmont. M. Victor Petit s'est dirigé vers Perières et Coulibœuf. Perières n'a pas changé depuis qu'il a été décrit et figuré dans la Statistique monumentale. Jort est aussi dans le même état.

L'église de Norrey où les Grandmesnils avaient établi un couvent avant de rétablir St.-Evroult, a été dessinée par M. Victor Petit qui est revenu ensuite à St.-Pierre-sur-Dive, où pendant deux jours il a dessiné plusieurs parties de la grande église abbatiale et visité la collection de M. le docteur Le Grand.

Le 22, MM. Richelet et de Caumont sont allés dans une autre direction et ont vu successivement Vieux-Fumé, Airan, Moult et Argences. La nouvelle tour gothique construite à Moult a été l'objet de quelques observations critiques. A Argences, MM. de Caumont et Richelet se sont réunis à MM. Morières, de Maussion et de Mecflet, membres de la Société française et ont assisté avec eux à une séance générale de l'association normande dans cette localité. L'église d'Argences est moderne et n'a donné lieu à aucune observation sérieuse. Les halles ont été visitées, elles sont en bois et n'offrent pas un grand intérêt.

L'église Saint-Jean, qui est maintenant une propriété privée, n'a pas changé depuis que M. de Caumont l'a décrite.

Après ces excursions MM. de Caumont et Victor Petit en ont entrepris une autre plus longue dans laquelle ils ont revu Morière, Carel, Versainville : lè château de Versainville a été dessiné par M. Victor Petit.

Ils ont passé deux jours à Falaise, durant lesquels ils ont fait des excursions aux environs. Ils ont analysé et dessiné l'église de Noron, les maisons et la chapelle romane du prieuré qui dépendait de St.-Evroult, puis visité le château de Longpré



Bouet del.

CHATEAU DE LONGPRÉ.

appartenant à M. Le Bourgeois, membre de l'Association Normande : une vue à vol d'oiseau a été prise de la porte d'entrée ; déjà, précédemment, le château avait été esquissé par M. Bouet.

Le beau château moderne de La Tour appartient à M. le comte de Séran. Celui de St.-Germain-Langot appartient à M. le Marquis d'Oilliamson, membre de la Société française.

L'église de Villers-Canivet et les restes de l'abbaye ont été successivement visités.

Le manoir d'Ussy, de la renaissance, avec sa brillante cheminée, le grand portail de l'église, l'un des plus beaux du XIIIe. siècle ou du commencement du XIVe. ; le château de Meslay et l'église ont été visités avec soin et dessinés.

M. Victor Petit a également dessiné le château d'Acqueville

en partie de 1614, qui appartient à M. de Folleville, et quelques chapiteaux de l'église de cette commune, assez remarquables d'exécution et appartenant au XIIe. siècle; au Bois-Halbout la chapelle de l'hospice, les églises de Cesny et de Placy et le château de Cesny, décrit par M. de Caumont dans son Cours, ont été revus. Un plan du château de Cesny a été levé avec soin.

La tournée s'est terminée, en revenant à Vaux, par la visite des églises d'Aisy, de Quesnay, de Grainville, de Bretteville-le-Rabel, de St.-Sylvain et de Fierville.



SÉANCES

TENUES A BERNAY,

LES 20 ET 22 JUILLET 1848.

1re. SÉANCE,

Sous la présidence de M. Stanislas de SAINT-GERMAIN, Inspecteur des monuments de l'Eure.

La Société française a tenu une séance publique, à Bernay, le 20 juillet 1848, pendant le Congrès de l'Association normande.

Un assez grand nombre de membres de la Société française et de l'Association normande y assistaient.

M. Stanislas de St.-Germain, inspecteur des monuments de l'Eure, occupait le fauteuil de la présidence. M. Raymond Bordeaux prenait des notes pour le procès-verbal.

Voici le résumé de cette séance.

M. de Caumont ayant demandé à M. de St.-Germain quel est l'état des antiquités de l'Eure et des monuments dont il a l'inspection, celui-ci rappelle les allocations votées, il y a trois ans, lorsque la Société tint une séance à Evreux, allocation qui avait pour objet la pose d'une borne monumentale commémorative de la bataille de Cocherel, et la réparation des verrières endommagées de l'église de Conches. Le monu-

ment de Cocherel est resté à l'état de projet, et M. de St.-Germain ne sait pas si les fonds alloués pour les vîtres de Conches ont été employés.

Mais M. de St.-Germain signale, à Evreux, de déplorables mutilations au palais épiscopal ; la muraille qui regarde l'ancien fossé, et qui, surmontée de machicoulis, était couverte de cicatrices laissées par des coups de feu, a été revêtue d'une ignoble couche de plâtre. Ce mur, véritable page d'histoire, est maintenant déshonoré.

Puis la tour de l'horloge, ou beffroy communal, est livrée à une restauration analogue, ses flancs sont percés à plus de cent endroits de trous carrés, où s'attachent de funestes échaffaudages; de grands cadrans à armatures de fer, curieux ouvrage de serrurerie du commencement du XVIIe. siècle ont été arrachés et jetés à la ferraille; des cordons et des moulures qui n'avaient jamais existé vont bientôt altérer le plan primitif : enfin, un grattage extérieur déjà commencé menace de s'étendre sur tout l'édifice et de lui ravir la teinte harmonieuse dont l'ont enrichi les années.

M. de Saint-Germain, navré de voir ainsi déshonorer ce monument, s'est décidé, malgré le désir qu'il avait de ménager l'architecte, à écrire au comité du Ministère. Il avait pour lui l'assentiment de tous les archéologues et amis des arts de la ville, qui gémissaient d'une aussi inqualifiable restauration. Il a parlé en leur nom.

Sa lettre n'a reçu qu'un démenti du comité : il avait parlé de la muraille de l'évêché, et avait dit qu'on l'avait badigeonnée, le comité a vu là une erreur. M. de Saint-Germain avait, il est vrai, adouci la réalité; car si le mur en question n'a pas été badigeonné, il a subi un recrépissage en plâtre.

L'architecte va donc son train, et dans ce moment il fait jeter, du haut en bas de la tour, la balustrade et les pinacles, que sans doute il fera refaire à neuf, mais dont il ne restera

aucun fragment pour garantir l'exactitude d'une telle restauration. Ces sculptures étaient pourtant généralement en bon état, et on connaissait le nom de leur auteur, Pierre Moteau. N'importe, l'œuvre de Pierre Moteau gise maintenant par terre, après avoir été précipitée de la hauteur de la tour, le les manœuvres font avec les débris des rangées de moëllons à la toise !

M. de Caumont est profondément affligé du grattage du beffroy d'Evreux : il y a quelques jours, en passant par cette ville, il a été stupéfait de ce singulier travail.

Il se plaint d'ailleurs de la manière dont le comité de Paris traite les choses, du dédain superbe avec lequel il reçoit les plus légitimes remontrances.

M. de Saint-Germain parle de la restauration du portail de l'église de Louviers ; il n'a pas encore d'opinion formée sur le mérite de ce travail; le portail paraît avoir été reconstruit à peu près entièrement.

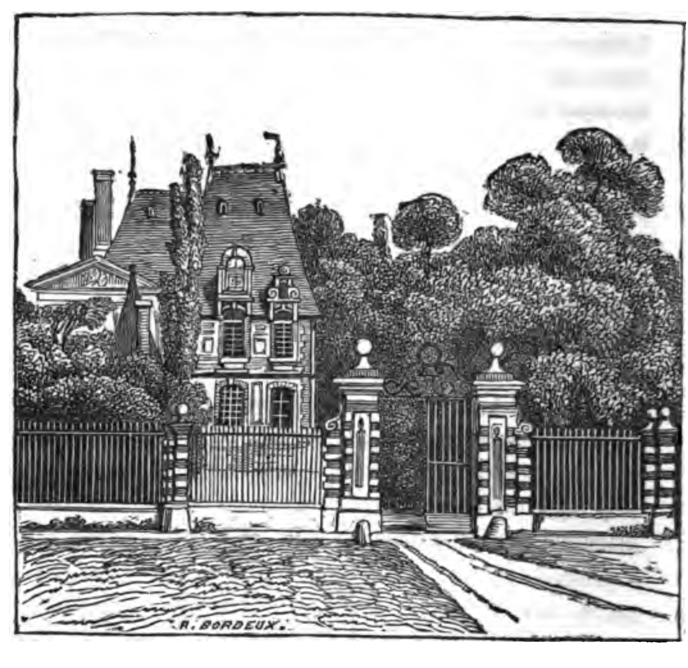
Il rappelle la regrettable démolition du manoir de la Commanderie de Saint-Etienne de Renneville, déjà signalée dans



VUE DE LA COMMANDERIE.

le Bulletin monumental par M. Raymond Bordeaux.

Tout près de la Commanderie se trouve le château de Gra-



CHATEAU DE GRAVERON.

veron, appartenant à M. de Salvandy : il n'a subi aucune détérioration depuis plusieurs années, et paraît devoir être conservé avec soin.

M. Bordeaux parle du sort qui attend un reste intéressant des bâtiments claustraux de l'ancienne abbaye de St.-Sauveur, à Evreux, aujourd'hui à usage de caserne. Deux tourelles groupées, l'une hexagone, l'autre ronde en encorbellement, qui contiennent un escalier en hélice, et qui se recomman-

dent par des ornements du XVIe. siècle, doivent être démolies, quoique placées en-dehors du corps de logis à utiliser. L'architecte a cherché à sauver cette élégante construction, et n'a pu l'obtenir. Cependant les agents de l'administration militaire n'invoquent aucun motif d'utilité; ils sont seulement choqués par l'apparence *féodale* et *monacale* de ce petit monument. C'est très-regrettable, les restes de l'eglise abbatiale du XIIIe. siècle faisant place désormais à des constructions nouvelles; la double tourelle en question restait à la fois le seul souvenir d'une abbaye historique, et le seul monument d'un quartier déshérité d'ornements et d'édifices remarquables. A ces deux motifs de regrets, il faut ajouter que cette construction est d'une solidité parfaite, que ses sculptures, et la voûte très-ornée de pendentifs et de nervures qu'on y remarque, sont fort bien conservées.

M. de Cussy demande une note exposant brièvement les raisons qui militent en faveur de la conservation de ce fragment monumental, attendu qu'il se chargerait de transmettre cette note à M. le général de La Moricière.

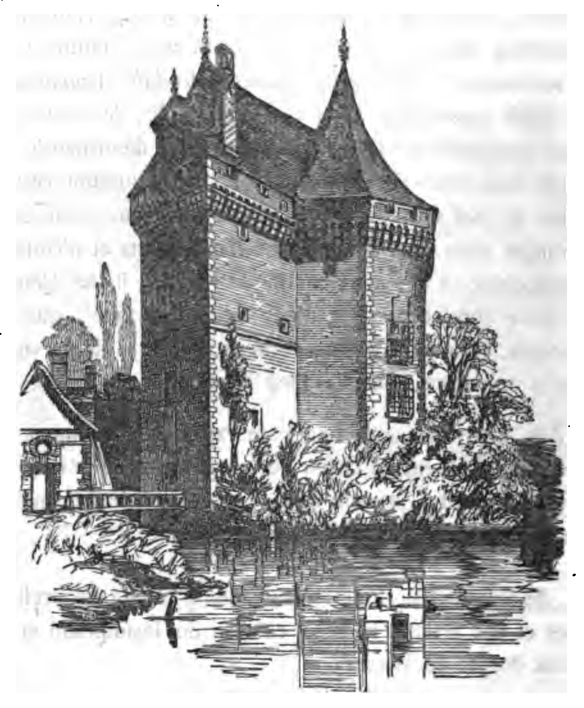
M. de Sainte-Opportune recommande à l'étude des archéologues et des artistes le beau château de Beaumesnil et le curieux donjon de Thevray.

Ces deux monuments ne sont séparés que par une faible distance, une lieue environ : ils doivent être comptés parmi les plus remarquables de l'arrondissement de Bernay.

La terre de Beaumesnil, ancienne baronnie, est possédée depuis 1602 par la maison de Montmorency. Le château, en briques et en pierres, avec bossages, appartient au style le plus riche du règne de Louis XIII.

Le château de Beaumesnil a été dessiné et peint par M. Bouet, dont le tableau se voyait à l'une des dernières expo-

sitions du Louvre. Quant à la tour en briques de Thevray, M. de Caumont l'a fait graver il y a trois ans, aussi sur les dessins de M. Bouet : son histoire est très-peu connue.


Bouet del.

TOUR DE THEVRAY.

M. Lottin de Laval a la parole. Il fait part à l'assemblée de ses idées sur la véritable origine de l'ogive. Il est de ceux qui sont persuadés que l'arc ogival a pris naissance en Orient. Ses convictions sont basées sur des faits qu'il a observés dans son grand voyage en Perse. Il a vu l'ogive employée dans un monument très-ancien des mines de Ctésiphon, le *Takte-Kesrâh* (c'est-à-dire l'arc ou le trône de Khosroës), édifice dont

on fixe la date du IIe. au IIIe. siècle et dont il a rapporté un dessin.

A cette occasion, il présente quelques observations sur l'action exercée en fait de fouilles archéologiques par les consuls et agents du gouvernement envoyés en Orient.

Il critique les choix de morceaux antiques faits par M. Botta. M. Botta a laissé tous les monuments de petite dimension. M. Lottin, au contraire, a rapporté un grand nombre de moulages de petits bas-reliefs, beaucoup d'inscriptions peulviques et cunéiformes. Il se propose de publier ces documents inédits dans une relation de son voyage.

Depuis que M. Lottin de Laval a fouillé les ruines de Tell-Nimroud, qu'il a découvertes, l'anglais Layard les a visités. M. de Cussy rappelle que M. Layard a pu charger quatre navires des antiquités négligées par M. Botta. Cela fait voir combien sont encore incomplets les documents que possèdent les savants.

M. de Saint-Germain remercie, au nom de l'assemblée, M. Lottin de ses intéressantes communications.

M. Bardet entretient la Société de la découverte faite, à Saint-Germain-la-Campagne, du socle du marbre d'une statue de Mercure, et du regret que les habitants de Bernay ont eu de voir enlever ce monument antique qui était déposé dans leur hôtel-de-ville.

M. Bordeaux s'étonne qu'on ait insisté à Evreux pour avoir ce marbre, s'il était en sûreté à Bernay; car la ville d'Evreux n'a malheureusement qu'un asile insuffisant à offrir aux antiquités, et le socle trouvé à Saint-Germain-la-Campagne est même exposé aux intempéries dans le jardin des plantes.

M. Charlemaine, en qualité de sous-préfet, donne des explications sur la manière dont l'arrondissement de Bernay a été déshérité de ce monument trouvé sur son territoire.

M. Lottin de Laval demande que, pour empêcher à l'avenir d'ôter à l'arrondissement ses antiquités locales, une salle soit préparée à l'hôtel-de-ville pour les y conserver.

M. Bardet demande que des fouilles soient faites à Berthouville.

M. de Caumont offre des fonds pour ces fouilles au nom de la Société.

On s'occupe ensuite de la bibliothèque de Bernay. On sait que la bibliothèque de l'abbaye a été dilapidée, mais depuis encore des ouvrages adressés à la ville par le gouvernement ont été gaspillés. On cite des ouvrages à planches, la publication de Champollion sur l'Egypte, la collection de Lemaire, etc., qui gisent dans la poussière. La bibliothèque n'est pas organisée, les livres sont déposés au collége dans une salle abandonnée.

L'Association Normande et la Société pour la conservation des monuments émettent le vœu que la ville de Bernay change ce dépôt de livres en une bibliothèque régulière et publique.

M. Lizot offre de la mettre gratuitement en ordre, d'en dresser le catalogue, si la ville veut disposer un local et y faire établir des rayons.

Mme. Philippe-Lemaître lit un mémoire sur des voies romaines de l'arrondissement de Pont-Audemer.

M. Raymond Bordeaux stygmatise énergiquement des actes de mauvais goût commis dans l'église Sainte-Croix de Bernay. Cette église a été entièrement enduite d'un badigeon blanc très-épais, du ton le plus criard, et qui, appliqué par dessus la poussière, empâte tous les détails de l'architecture.

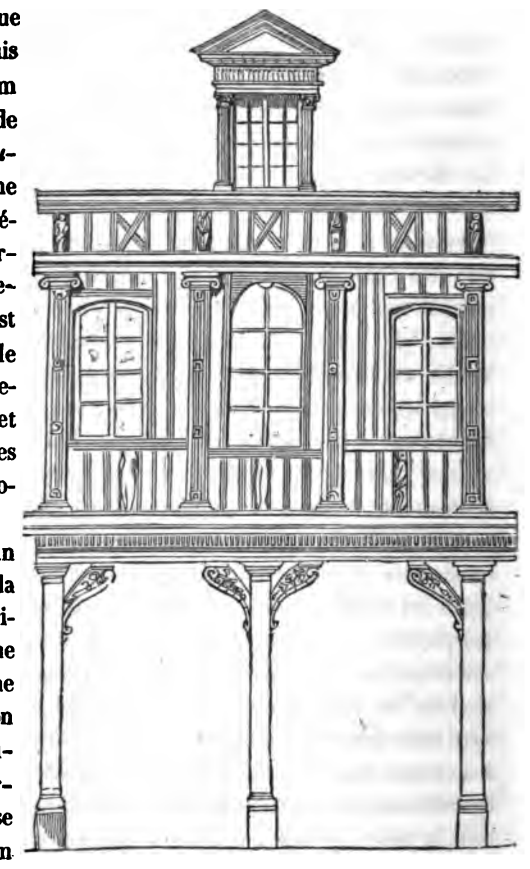
Il regrette aussi la belle couleur naturelle des boiseries de l'orgue et de la chaire, qui ont été revêtues bien inutilement d'une triple couche de peinture à l'huile jaune clair.

La fabrique a ainsi gaspillé de l'argent qu'elle eût pu bien mieux employer, et les bas-reliefs de la renaissance qui décoraient la devanture de l'orgue ont perdu, avec la délicatesse de leurs détails, la teinte sévère et transparente que le temps donne au vieux bois de chêne, et que les sculpteurs sur bois envient pour leurs travaux modernes.

A l'occasion d'un vase de la renaissance en terre cuite coloriée, trouvé dans le sol à Sainte-Marie-aux-Anglais (Calvados) et présenté par M. Focet, M. Raymond Bordeaux signale à l'attention de la Société et des personnes qui s'occupent de céramique, l'ancienne fabrique de poterie de Manerbe, près Lisieux, maintenant tout-à-fait oubliée. Suivant un passage de la *Géographie Blavienne* (article Normandie), cette localité, où on ne fait plus aujourd'hui que des poteries destinées aux usages domestiques, aurait possédé aux XVIe. et XVIIe. siècles une fabrique de vases ornés, de poteries artistiques, analogues aux terres de Venise. Si l'existence de cette ancienne fabrique est maintenant ignorée, ses produits se retrouvent encore en abondance dans le pays d'Auge et à Lisieux. Les brocanteurs font souvent passer les figurines et les vases de Manerbe pour des faïences de Palissy, et les amateurs s'y laissent assez volontiers tromper, grâce aux ornements dans le goût de la renaissance et aux brillants émaux qui ornent ces poteries, qui n'ont d'ailleurs rien de commun avec la faïence, mais qui peuvent être néanmoins l'œuvre de quelques élèves ou imitateurs de Bernard de Palissy. Les plus remarquables produits de cette fabrique sont les épis et les girouettes en terre cuite coloriée, qui ornent encore les toitures de beaucoup d'anciennes maisons de Lisieux, et de manoirs du pays d'Auge. Les couleurs qui dominent dans les émaux de ces poteries sont le vert, le violet, le brun, le gris et le bleu foncé. Le vase élégant présenté par M. Focet présente tous les caractères des poteries de

Manerbe ; on y retrouve les formes et les nuances habituelles de cette fabrique et on peut présumer qu'il a été confectionné dans les premières années du XVIIe. siècle.

M. Bordeaux attire ensuite l'attention des habitants de Bernay sur quelques maisons ornées de sculptures qu'on remarque encore dans leur ville. Il signale trois maisons au coin de la rue affublée depuis 93 du nom barroque de *rue de l'Humanité* L'une d'elles, qui présente un porche au rez-de-chaussée, est décorée dans le style de la renaissance, et ses sculptures sont encore coloriées.



MAISON EN BOIS, RUE DE L'HUMANITÉ N°. 1.

Quelqu'un connaît-il la destination primitive d'une maison voisine de celle qu'on vient de figurer ? M. Bordeaux pose cette question

parce qu'il a reconnu sur l'un des poteaux du porche de cette maison, décorée de figures très-grossières, l'écusson du duc d'Alençon *(de France, à l'orle chargé de besants)*, et que le duc d'Alençon, comme comte de Bernay, partageait avec l'abbé de Bernay, la seigneurie de la ville.



SCULPTURE SUR BOIS DU XVIe. SIÈCLE DANS UNE COUR, A BERNAY.

Bouet del.

Non loin de là, aussi rue de l'Humanité, n°. 7, on rémarque encore la maison qui fait un angle rentrant, et dont la porte présente un chambranle avec moulures et feuillages sculptés en bois dans le style du XVe. siècle.

Rue du Commerce, la façade du café Loisel mérite l'attention. La charpente en bois du premier étage est couverte de ciselures et de personnages.

M. Natalis Bourdon indique aussi de belles sculptures sur bois qu'on voit encore à un rez-de-chaussée dans une cour en face du café Loisel, et qui sont les derniers restes des ornements d'une maison du XVIe. siècle. Voici un fragment de ces sculptures :

M. Bordeaux a étudié ces maisons au point de vue de la géographie monumentale : les types qu'elles présentent sont les mêmes qu'on peut observer à Lisieux, à Orbec, à Pont-l'Evêque : elles diffèrent sensiblement des constructions en bois

de Caen, de Bayeux et même d'Evreux. Si l'on se rappelle que Bernay était autrefois du diocèse de Lisieux, on sera convaincu que chaque localité principale avait un style particulier qui était imité dans les petites villes environnantes, ou encore que les ouvriers d'une même contrée puisaient à des sources communes, et étaient dirigés par des maîtres établis dans la ville centrale.

2e. SEANCE,

Sous la présidence de M. le vte. de CUSSY, inspecteur divisionnaire de la Société.

Dans la soirée du 22 juillet la Société française a tenu, à Bernay, une seconde séance.

Les fouilles à faire à Berthouville ont été le principal objet des discussions de cette séance, presqu'entièrement consacrée à des lectures.

MM. Lottin de Laval et Bardet signalent des objets précieux découverts à Berthouville depuis les fameux vases de Mercure *Canetus*, entr'autres un anneau en or orné d'une sardoine gravée en ronde-bosse, anneau qui a été fondu, malgré sa haute valeur. La pierre gravée a seule été sauvée et vendue 300 fr. à la bibliothèque nationale.

M. de Caumont dit qu'il ne faudrait pas seulement chercher des objets antiques, mais encore les constructions romaines dont M. Le Prévost n'a rien dit dans son mémoire sur les vases de Berthouville.

La Société française offre 100 fr. pour ces fouilles.

M. Bardet annonce qu'il existe dans les environs du lieu

où ont été trouvés les vases de Berthouville des ruines importantes : un puits romain très-bien conservé mériterait d'être visité, ainsi qu'une éminence qui, suivant la tradition, recèle des trésors.

Quelques fouilles ont été faites par les membres de la Société de l'Eure qui habitent Bernay, mais elles ont été bientôt arrêtées par les préjugés des habitants persuadés que ces fouilles doivent attirer sur eux des malheurs.

M. Lottin de Laval cite un curieux exemple de ces superstitions : suivant la croyance locale, celui qui emporte un trésor meurt dans l'année. Aussi un brave homme qui avait fait une assez bonne trouvaille eut l'idée au moins naïve de la faire enlever par une vieille jument.

M. de Caumont croit qu'il faut chercher à Berthouville, non un temple, mais une *villa* accompagnée d'un *sacellum*.

Il expose les données scientifiques qui lui font émettre cette conjecture.

M. Bardet annonce que la teinte des blés indique parfaitement les ruines souterraines. M. de La Garenne, qui habite très-près de Berthouville, pourra surveiller les fouilles.

M. Lottin de Laval entretient l'assemblée de ses dangereuses pérégrinations en Orient pendant les années 1844-45-46 et 47. Il donne une idée des travaux des voyageurs qui l'avaient précédé, et après avoir mis sous les yeux de l'assemblée plusieurs cartes d'Orient, il lit un chapitre de son ouvrage inédit. Ce fragment est intitulé : la marche des Dix Mille depuis le passage du grand Zab assyrien jusqu'à l'Arménie Occidentale.

M. le v^te^. de Cussy rend compte d'une visite qu'il a faite, en compagnie de plusieurs membres de la Société, au curieux musée que M. Lottin a formé à Menneval près Bernay.

Raymond BORDEAUX,
Secrétaire.

SÉANCES TENUES A TROUVILLE-SUR-MER

(Calvados).

1re. SÉANCE,

Sous la présidence de M. de GLANVILLE, inspecteur de la Seine-Inférieure.

Deux séances ont été tenues à Trouville dans la journée du 5 septembre 1848, à l'occasion d'une réunion de l'Association normande : elles ont eu lieu dans le beau salon du Cercle, en présence d'un grand nombre de dames et de baigneurs. On remarquait parmi ces derniers M. Lasnier, conseiller d'Etat, membre du conseil-général des manufactures, et ancien député de la Loire, M. Binard, président à la Cour d'appel de Caen, M. le comte d'Hautpoul, maire de Trouville, M. Gaugain, trésorier de la Société, membre de l'Institut des Provinces, MM. Le Cour, Allaume, Le Métayer Des Planches, un grand nombre d'autres archéologues et plusieurs autres notabilités. Voici le résumé de la 1re. séance.

M. de Caumont indique l'objet de la réunion.

M. de Cacheleu écrit au sujet d'une voie antique qui, tendant de Trouville à Montfort, traversait l'arrondissement de Pont-l'Évêque.

M. Billon, de Lisieux, demande 50 fr. pour la restauration du clocher de Drubec ; il s'agit de déboucher des fenêtres et de rétablir des meneaux.

M. Billon entretient la Société de la restauration des vitraux de St.-Etienne, près Pont-l'Evêque; M. Cordier, des réparations à surveiller à l'église de Branville, et M. Beaudouin, de l'église (aussi à réparer) d'Auvillars près Bonnebosc.

M. Alleaume des Mottes, de Pont-l'Evêque, signale les beaux vitraux de Pont-l'Evêque pour lesquels la fabrique ne peut rien faire, vu les dépenses que lui a coûtées la réparation de l'orgue, recommandable par son ancienneté. La ville n'est pas plus riche que la fabrique.

La Société française recommandera ces vitraux au gouvernement.

L'attention de l'assemblée est ramenée sur quelques voies romaines.

On signale d'abord celle dite *Le Vieux chemin de Bernay*, qui tend à Ouilly-le-Vicomte.

M. de Caumont recommande aussi l'étude d'une voie ancienne venant du sud, passant à Manerbe, à Torquesne, et dont la direction devient ensuite incertaine. Va-t-elle à Trouville ou à Villers-sur-Mer ? on la connaît sous le nom de *Chemin des âniers.*

M. Billon rend compte des soins qu'il a pris pour la conservation de la curieuse église de Sainte-Marie-aux-Anglais.

Les fonds alloués précédemment, par la Société française, ont été employés à placer quatre tirants en fer pour arrêter l'écartement des murs, à réparer les toitures et à opérer des déblais.

M. d'Urville signale des ruines à examiner dans un herbage de Dives; un autre membre indique des ruines que l'on pourrait fouiller à Fierville.

Mme. Philippe-Lemaître lit un excellent article sur quelques granges dîmières du département de l'Eure, entr'autres

sur les granges de l'abbaye du Bec : des dessins de trois de ces édifices passent sous les yeux de l'assemblée.

M. Raymond Bordeaux indique, aux environs d'Evreux, quelques granges monumentales qu'il pourra dessiner : celle de la Bonneville, celle de Gauville-la-Campagne, celle de la Commanderie ; il signale à Mme. Philippe la grange à lancettes ogivales qui existe auprès de l'église du Theil-Nollent.

Il annonce aussi que M. César Daly a entrepris, de son côté, un travail sur les granges dîmières de la Touraine. Ce sujet envisagé pour la première fois par M. de Caumont, est donc tout-à-fait à l'ordre du jour.

La lecture de Mme. Philippe-Lemaître est suivie de celle de la notice adressée par M. Frédéric de Cacheleu, sur la voie antique dite *la rue Moulière.*

M. Lemétayer assure que la rue Moulière se dirige sur Barneville, avec peut-être un embranchement sur Trouville, quoique Villerville lui paraisse un point de tendance plus problable encore que Trouville, puisque c'est à Villerville que se fait la pêche des moules et qu'à Trouville on n'a jamais découvert aucun objet d'origine romaine, malgré toutes les constructions et tous les changements faits dans cette localité depuis quelques années.

M. Gaugain lit deux lettres : l'une de M. Anatole de Barthélemy, faisant savoir que, sur la demande de M. Geslin de Bourgogne et l'avis du comité de Bretagne, le gouvernement a classé l'église Notre-Dame de Lamballe ; l'autre annonçant que M. Langlois, ancien fabricant de porcelaines, se propose de fonder une manufacture de vitraux à Bayeux.

M. de Glanville lit la note suivante sur une découverte de médailles faite près de Rouen.

NOTE DE M. DE GLANVILLE.

Dans une commune du département de la Seine-Inférieure, appelée St.-André-sur-Cailly, M. de Valori faisant exécuter des travaux dans sa propriété, mit à découvert, il y a quelque temps, deux tronçons de colonnes romaines, d'un diamètre de 0m. 39 à la base, ce qui suppose, d'après les lois de l'architecture antique, une hauteur de 4m. 32, en y comprenant le piédestal et l'entablement. Ces deux colonnes devaient servir à orner l'entrée principale d'une habitation romaine. De grosses pierres leur servaient de fondation et annoncent un entrecolonnement de 3m. Après avoir franchi un cryptoportique ou péristyle, on entrait dans une salle pavée de dalles de pierre de 0m. 68 de largeur, sur 0m. 04 d'épaisseur, puis on passait dans de petits appartements disposés à la suite les uns des autres, dont les murailles, revêtues d'un enduit épais, étaient peintes de couleurs diverses où dominaient le rouge et le bleu. Un canal en pierres, qui passait au-dessous du pavage, devait être destiné à l'écoulement des eaux. Il serait donc permis de voir là des salles de bains, d'autant plus que nous avons cru remarquer les débris d'un fourneau, destiné à chauffer l'eau. Malheureusement les fouilles n'ont point été poussées assez loin pour permettre de former un jugement positif et de faire un plan général de cette villa, qui devait avoir une certaine importance. Dans ces ruines, comme dans toutes celles de même origine, on a trouvé au milieu du charbon et des cendres des morceaux de tuiles et de poterie et les fragments d'une dalle de pierre commémorative, dont il nous a été impossible de restituer l'inscription; nous en avons fait un estampage.

Tout près de là se trouve un amphithéâtre, reconnu il

y a déjà long-temps, par notre savant confrère E. Gaillard, dont le petit axe est de 56m. Le grand offre une longueur de 70m, jusqu'à un point où l'ellipse est tronquée et où il n'a jamais probablement existé d'enceinte.

Un chemin creux, qui passe pour une voie romaine, sépare cet amphithéâtre d'un terrain où se trouvent de nombreux débris romains. Il y a peu d'années encore, m'a-t-on dit, une mosaïque existait à quelques centimètres sous le sol, et faisait par sa solidité le désespoir des laboureurs.

L'un d'eux, plus vigoureux que les autres, enfonça plus avant le soc de la charrue et fit revenir à la surface une partie de ce pavage. Aujourd'hui le sol est jonché de petits cubes blancs et noirs, qui entraient autrefois dans le dessin de ce précieux travail, qu'un instant a suffi pour détruire.

Dans le voisinage, d'autres traces de constructions se révèlent à chaque instant et annoncent qu'en cet emplacement existait autrefois une réunion d'habitations considérable.

Le bourg de Cailly, dont la commune de St.-André n'est qu'à 2 kilomètres de distance, fut jadis une position romaine importante et bien connue. Il n'est pas étonnant de retrouver dans les environs d'autres habitations, qui devaient naturellement se relier à la position principale.

Après avoir esquissé rapidement les preuves certaines du séjour en ces lieux du peuple roi, je dois signaler une particularité assez remarquable. Avant la domination romaine, les Gaulois avaient aussi habité ces mêmes lieux, chéris de tous les âges, et c'est sur les débris fumants de leurs modestes habitations que les fiers vainqueurs du monde étaient venus dresser leurs splendides villas. C'est du moins ce que semblent prouver plusieurs découvertes successives, au

milieu de débris romains, de monnaies gauloises de la plus belle conservation et du plus haut intérêt pour l'histoire encore si peu connue de ces temps presque fabuleux. Elles n'étaient pas renfermées dans des vases, comme les monnaies romaines se voient si souvent, mais elles ont été trouvées au pied de vieilles murailles, offrant jusqu'à 0m. 66 d'épaisseur et composées de cailloux très-gros, noyés dans beaucoup de mortier, fait de chaux et de sable.

L'une de ces monnaies présente un Gaulois coiffé d'un bonnet bizarre, et tenant à la main un objet que nous croyons un instrument de sacrifice du culte druidique.

Sur une autre, une figure d'homme, dans l'attitude de l'adoration, exprime par une naïveté grotesque son respect pour l'objet sacré de sa vénération, un sanglier, l'un des animaux que l'on retrouve le plus souvent sur les monnaies gauloises.

Ces deux médailles portent au revers le cheval à tête humaine que notre savant ami M. *Lambert*, de Bayeux, nous a signalé, dans son beau travail sur les monnaies gauloises, comme appartenant à la région belge, et ici comme toujours, sa science profonde est parfaitement en rapport avec les faits.

Sur une troisième, on voit une tête humaine ceinte d'un diadême orné de perles; au revers un sanglier, le poil hérissé sur le dos, et entre ses quatre jambes une roue.

Sur d'autres, ce même sanglier offre entre ses jambes, au lieu d'une roue, un rectangle également orné de perles, et un cercle sous la hure; alors le côté de la face est occupé par un autre animal que nous ne pouvons définir.

Un autre revers fort curieux offre la figure d'un coq, dont la présence sur les monnaies gauloises avait jusqu'ici été niée par le savant M. de La Saussaye.

La dernière, la plus précieuse, quoique d'une époque plus récente, puisque la présence de lettres dans le champ de la médaille, accuse déjà le caractère de la domination romaine, porte sur sa légende, *Lixovi.* Elle fut donc frappée à Lisieux, particularité fort curieuse pour notre localité.

Ces différents types sont nouveaux, et entièrement inédits.

Cette précieuse découverte fait voir combien est intéressante l'étude des monnaies, que l'on regarde généralement comme curieuse plutôt qu'utile. Quant à nous, nous ne saurions dire quelle vénération, quelle sorte de culte nous inspirent ces modestes fragments métalliques, muets témoins de l'imperfection des arts chez nos ayeux, et qui ont traversé l'espace immense de 2,000 années pour venir nous apprendre les procédés mécaniques, les croyances, les usages d'une époque aussi reculée.

Ces faits, messieurs, nous ont paru offrir quelqu'intérêt, au moment où il est question de dresser une carte des diverses voies et positions romaines, dans le département de la Seine-Inférieure, pensée heureuse que nous devons à notre savant directeur, M. de Caumont, qui, semblable à ces astres bienfaisants, dont la présence réchauffe et vivifie, laisse toujours après lui des traces de son trop court passage. Qu'il en soit ainsi pour nous; que notre zèle archéologique se ranime à ce foyer régénérateur! Mais en attendant, messieurs, permettez-moi de me joindre à vous pour le remercier d'avoir bien voulu choisir notre arrondissement pour être aujourd'hui témoin de ses savantes leçons. Pour nous, nous avons seulement voulu lui prouver que, malgré notre insuffisance, nous étions disposés à le seconder de nos faibles efforts, dans sa noble entreprise et que nous comprenions l'importance de ces réunions où chacun, oubliant les préoccupations de son esprit, peut se



Eouet del.

STATUE TOMBALE DANS L'ÉGLISE DE LAUNAY (Calvados).

lancer dans le champ neutre de la science et apporter le résultat de ses travaux. Heureux aujourd'hui, heureux l'archéologue qui, attaché à l'étude du passé, peut détourner pour quelques instants ses regards de l'avenir.

M. Billon est très-satisfait du bel autel en bois sculpté, composé pour l'église de St.-Julien-sur-Calonne par M. Bouet, dans le style du XVe. siècle. Il voudrait que, pour encourager MM. les curés à imiter l'exemple donné à St.-Julien, on accordât à la fabrique de cette église une allocation destinée à continuer les travaux accessoires à cet autel. Cinquante francs seulement sont votés, parce qu'il s'agit d'un pastiche, non d'un acte de conservation.

L'église voisine de Launay-sur-Calonne est signalée par M. Lemétayer. M. Eudes, maire de Launay, présent à la séance, vient de l'acheter pour la conserver, et reçoit les félicitations de la Société française.

M. Morière lit une légende en vers de M. Alphonse Leflaguais, intitulée « la Reine Mathilde. »

M. Louvancour, ancien notaire à Paris, appelle l'attention de la Société sur les vestiges d'un ancien pont, qui devait franchir la Loire, entre Diou (Allier) et l'extrémité de la commune de Gilly-sur-Loire, canton de Bourbon-Lancy, (Saône-et-Loire). Ce pont, nommé *Bernachon* ou Brenichon, ne semble pas être le même que la carte de Peutinger indique très-près de là, entre *Procrinium* (Perrigny-sur-Loire) et *Sitillia* (le Theil). Il se pourrait qu'il dût son origine à la reine Brunehaut, dont quelques voies, depuis Decize jusqu'à Autun, semblent provenir.

2e. SÉANCE.

La seconde séance s'ouvre dans la soirée, sous la présidence de M. Richelet, membre de l'Institut des provinces.

M. Bouet communique le dessin d'une des tombes de l'église de Launay-sur-Calonne dont il a été question à la séance du matin.

M. Richelet présente comme membres de la Société MM. le vicomte DE NUGENT et Edmond DE SOLÉRAC, qui sont proclamés.

Mme. Philippe-Lemaître lit un mémoire sur le château et les seigneurs de Sorel. Une vue lithographiée de l'entrée du château de Sorel, et une planche de détails et de blasons, annexés à ce travail, circulent dans l'assemblée.

M. l'abbé Lecomte, vicaire au Hâvre, donne lecture de recherches sur la véritable date de la construction de la cathédrale de Rouen et sur celle de quelques grandes églises. C'est un fragment d'une notice sur l'archevêque Jean d'Avranches.

Dans ce travail M. Lecomte conteste la date que les antiquaires ont attribuée à cette église malgré son style (XIIIe. siècle). Il soutient que la cathédrale actuelle de Rouen est celle qu'éleva l'archevêque Maurille au XIe. siècle. Il renouvelle les arguments présentés par M. l'abbé Delamarre pour établir que la cathédrale de Coutances remonte aussi à une époque plus éloignée que celle que lui assignent les archéologues. Ses moyens principaux sont le silence des chroniqueurs sur une reconstruction au XIIIe. siècle, et l'absence d'une nouvelle dédicace à cette époque, l'église de Rouen n'ayant conservé le souvenir que de la dédicace faite par l'archevêque Maurille, et dont elle célèbre encore religieusement l'anniversaire, à l'époque même de l'année où Maurille fit cette consécration.

M. Raymond Bordeaux croit la raison liturgique beaucoup plus puissante que le silence des chroniqueurs. Mais de ce que la cathédrale de Rouen n'a reçu qu'une dédicace, peut-on conclure de là qu'elle est restée dans son intégrité primi-

tive? sans cesser d'être consacrée au culte, n'a-t-elle point pu être rebâtie successivement et par portions, le service divin continuant d'être célébré, d'abord dans les parties non encore renouvelées, ensuite dans celles désormais achevées? Ne voyons-nous pas de nos jours rebâtir ainsi des églises en totalité sans y interrompre la célébration des offices? et la dédicace n'est-elle par réservée aux églises nouvellement consacrées en entier, à celles, par exemple, dont on change le vocable, à celles qu'on place sous une nouvelle invocation? Or, la cathédrale de Rouen n'ayant pas cessé d'être consacrée au culte sous le nom de la Vierge Marie, n'a pas eu besoin d'une consécration nouvelle, ce qui n'aura pas empêché de la reconstruire pour ainsi dire en sous-œuvre, sauf à bénir simplement les constructions qu'on venait de réédifier.

M. l'abbé Lecomte répond que les bénédictions d'églises, au lieu de dédicaces, sont un usage moderne.

Oui, répond M. Bordeaux, pour une église nouvelle, mais non pour des portions de constructions. M. Bordeaux soumet cette hypothèse à M. l'abbé Lecomte, en avouant, au reste, son ignorance en fait de liturgie.

M. Richelet pense, comme M. Bordeaux, que les nouvelles dédicaces avaient lieu lorsqu'une église recevait un nouveau titre, peut-être aussi lorsque le culte y était rétabli après y avoir été interrompu par suite de quelqu'événement. Il cite comme exemple la cathédrale du Mans, qui, ayant changé trois fois de vocable, a effectivement été dédiée trois fois, une dédicace nouvelle ayant eu lieu à chaque changement de patron.

M. de Caumont regrette que le nouveau propriétaire du château de Lion-sur-Mer (Calvados) ait fait gratter ce bel édifice de la renaissance. — Le grattage est encore plus fu-

neste que le badigeonnage ; il faut laver et brosser les édifices en pierre de taille au lieu de les blanchir avec le râcloir.

M. Bordeaux déplore l'absence de surveillance dans les travaux de réparations des monuments. Dernièrement, la fabrique de St.-Pierre de Lisieux, ayant fait placer un treillis de fil de fer afin de garantir les vitres blanches d'une fenêtre de la chapelle de la Vierge, l'ouvrier s'est permis, pour adapter un chassis dont la mesure avait été mal prise, de mutiler les jolis chapiteaux des colonnettes de cette fenêtre : en sorte que, pour éviter d'entailler une grossière menuiserie, on a sacrifié brutalement des ornements parfaitement conservés.

M. Bouet présente, au nom de M. Pelfresne, un projet de stalles pour l'église d'Ecrammeville.

M. Tonnelay réclame contre l'oubli où l'on a laissé une charmante église de l'Anjou, bâtie d'un seul jet, au XIIIe. siècle, dans un style très-pur. Cet édifice qui a échappé aux restaurations, est pavé de pierres sépulcrales avec inscriptions. C'est l'église de Puy-Notre-Dame, à cinq lieues de Saumur. L'absence de routes pour y accéder est sans doute la cause de son peu de réputation.

Le secrétaire, Raymond BORDEAUX.



COMPTE

RENDU PAR LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES,

DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'ANNÉE 1848.

RECETTES.

Excédant du compte de 1847.	17,259	18
Cotisations recouvrées sur l'année 1846. . .	10	»
Id. id 1847. . .	915	»
Recette de 1848.	4,606	»
Total. . . .	22,790	18

DÉPENSES.

Recouvrement des cotisations.

Frais de recouvrement.	214	57

CONCIERGE.

Traitement du concierge.	50	»

IMPRESSIONS.

Mémoire de l'imprimeur à Caen.	2,954	30
Vignettes pour le compte-rendu des séances. . .	170	»
Impressions au Mans.	45	»
Solde d'impressions à Sens.	39	50
A reporter.	3,473	37

Report.	3,473	37

PORTS DE LETTRES ET AFFRANCHISSEMENTS.

Affranchissement du compte-rendu des séances.	440	35
Ports de lettres et paquets, affranchissements. .	225	05

SÉANCES GÉNÉRALES.

Frais relatifs aux séances générales.	40	»

DESSINS.

Plans et dessins de monuments fournis aux fabriques.	100	»

DIVISIONS DU MANS.

Dépenses de la division du Mans.	90	»

ALLOCATIONS SOLDÉES.

Souscription pour le denier de St.-Pierre. . . .	200	»

Membres chargés de la surveillance des travaux.	RÉPARATIONS TERMINÉES.		
M. Le Métayer.	Réparations au prieuré de St.-Arnoult.	150	»
M. l'abbé Tridon.	Souscription pour la chapelle du séminaire de Troyes.	100	»
MM. Lallier, Prou et Tonnellier.	Solde de l'achat de sculptures romaines à Sens. .	102	02
M. le Dr. Billon.	Réparations à l'église de Ste.-Marie-aux-Anglais. . . .	200	»
M. Bouet.	Id. à l'église de Boulon. . .	100	»
M. l'abbé Crosnier.	Id. à l'église de Colmery. . .	50	»
Id.	Id. à l'église de Donzy-le-Pré.	100	»
	A reporter.	5,370	79

	Report.	5,370	79
M. G. VILLERS.	Id. à l'église de Cottun. . .	50	»
M. LE COINTRE-DUPONT.	Réparations à l'église de Ste.-Radégonde.	100	»
MM. LAILLIER et TONNELLIER.	Fouilles à la Motte du Ciar.	300	»
Id.	Réparation d'un tombeau de l'église de Cerisiers. . . .	50	»
M. l'abbé BARRAUD.	Réparations à l'église d'Augicourt.	200	»
M. DELAUNAY.	Id. à l'église de Magny. . .	50	»
Id.	Id. de Maisy. . . .	80	»
M. DE GLANVILLE.	Inscription dans l'église de Bocherville.	100	»
M. DE VALORIE.	Fouilles.	10	»
M. HUCHER.	Réparations à la chapelle de St.-Cyr de Crannes. . . .	100	»
M. DROUET.	Achat de statues du moyen-âge pour le musée archéologique du Mans. .	350	»
M. l'abbé TOURNESAC.	Réparations au clocher de l'église de Clermont près la Flèche.	100	»
MM. BAUGIER et ARNAULD.	Réparation du portail latéral de l'église de Notre-Dame de Niort.	75	»
	Total. .	6,935	79

BALANCE.

Recettes.	22,790	18
Dépenses.	6,935	79
Excédant.	15,854	39

ALLOCATIONS NON ENCORE ACQUITTÉES.

Membres chargés de la surveillance des travaux.			
M. DE GLANVILLE.	Vitraux d'Igleville (Seine-Inférieure).	100	»
M. RICARD.	Moulages de sculptures bysantines.	50	»
M. BARRAUD.	Eglise de St.-Germer.	500	»
M. DES MOULINS.	Somme à la disposition de l'inspecteur divisionnaire de Bordeaux.	200	»
M. LE MAIRE D'ORLÉANS.	Souscription à la statue équestre de Jeanne d'Arc à Orléans.	200	»
M. l'abbé ROUX.	Fouilles à Feurs.	50	»
	Réparations à l'église de Pont-à-Mousson.	100	»
MM. le Cte. DE BEAUREPAIRE et DE BRÉBISSON.	Tour de Rouvres.	300	»
	Eglise de la Nièvre.	200	»
	Pour relever des tombeaux dans l'église de *Villeneuve-l'Archevêque*.	100	»
	Eglise de Braney.	100	»
M. DES MOULINS.	Réparation de l'église de St.-Avit.	145	»
	Id. à la croix de Nérigean.	50	»
	A reporter.	2,095	»

Report.	2,095	»
Id. à l'église de Marcillac-Lanville.	200	»
Id. id. de Barey.	100	»
Id. id. de Moutier.	100	»
Id. id. de Berneuil.	100	»
Moulages à Limoges.	150	»
Réparations à l'église de Colombiers-sur-Seulles.	80	»
Id. à l'église de Bazenville. . .	80	»
Total. .	2,905	»

SITUATION FINANCIÈRE.

Excédant en caisse.	15,854	39
Allocations non soldées.	2,905	»
Fonds libres.	12,949	39

Arrêté à Caen, le 1er. septembre 1849.

Le Trésorier,

L. GAUGAIN.

TABLEAU

Des Inspecteurs nommés par le Conseil, aux termes du réglement de la Société (1).

Nord.	M. LEGLAY, à Lille. M. le baron de CONTENCIN, à Cambrai.
Pas-de-Calais.	M. DE GIVENCHY.
Somme.	M. RIGOLOT.
Oise.	M. l'abbé BARRAUD.
	M. le comte DE MÉRODE.
Aisne.	M. l'abbé POQUET.
Ardennes.	M. BEGLOT.
Meuse.	M. . . . .
Seine-et-Marne.	M. PATY.
Marne.	M. le comte DE MELLET.
Calvados.	M. DE CAUMONT, à Caen.
Manche.	M. l'abbé DE LA MARE.
Orne.	M. Léon DE LA SICOTIÈRE.
Eure.	M. DE ST.-GERMAIN.
Seine-Inférieure.	M. DE GLANVILLE.
Seine.	M. le Vte. DE CUSSY.
Seine-et-Oise.	M. DU CHASTELLIER.
Yonne.	Mgr. JOLY, archevêque de Sens.
Aube.	M. l'abbé TRIDON.
Sarthe.	M. DROUET, au Mans. M. l'abbé TOURNESAC.
Maine-et-Loire.	M. GODARD-FAULTRIER.
Mayenne.	M. DE LA BAULUÈRE.

(1) Les majuscules distinguent les noms de MM. les Inspecteurs-divisionnaires.

Loir-et-Cher.	M. DE LA SAUSSAYE. M. le Mq^is. DE VIBRAYE.
Cher.	M. le Mq^is. DE VOGUÉ.
Indre-et-Loire.	M. l'abbé MANCEAU.
Indre.	M. CHARLEMAGNE.
Nièvre.	M. l'abbé CROSNIER.
Puy-de-Dôme.	M. BOUILLET, à Clermont.
Cantal.	. . . .
Haute-Loire.	M. BRANCHE (Dominique).
Loire.	M. ROUX.
Lozère.	M. MALLAY.
Côtes-du-Nord.	M. BARTHÉLEMY.
Ille-et-Villaine.	M. LANGLOIS.
Finistère.	M. DUMARHALLA.
Morbihan.	M. DE BLOIS.
Loire-Inférieure.	M. NAU, architecte.
Vienne.	M. l'abbé AUBERT. M. DE CHERGÉ.
Deux-Sèvres.	M. BAUGIER.
Charente-Inférieure.	M. l'abbé LA CURIE. M. MOREAU.
Vendée.	M. FILLON.
Haute-Vienne.	M. Félix DE VERNEILH. M. l'abbé TEXIER.
Creuse.	M. . . . .
Gironde.	M. DES MOULINS. M. Léo DROUYN.
Dordogne.	M. l'abbé AUDIERNE.
Charente.	M. l'abbé MICHON.
Lot-et-Garonne.	M. BESSIÈRES.
Tarn-et-Garonne.	M. le baron DE CRAZANNES.
Lot.	M. CALVET.
Aude.	M. . . . .
Arriège.	M. . . . .

Hérault. . . . . M. J. RENOUVIER.
M. RICARD.
Gard. . . . . M. PELET.
Bouches-du-Rhône. . . . . M. Mq^is. DE JESSÉ CHARLEVAL.
Vaucluse. . . . . M. RENAUX.

Rhône. . . . . M. DE COMMARMONT, à Lyon.
M. PEYRÉ, à Villefranche.
Ardèche. . . . . M. DE VALGORGE.
Ain. . . . . M. DUPASQUIER.
Drôme. . . . . M. l'abbé JOUVE.
Isère. . . . . M. DE LHORME.

Côte-d'Or. . . . . M. le Cte. DE MONTALEMBERT.
M. MARION.
Saône-et-Loire. . . . . . . M. DE CISSAY.
Allier. . . . . M. DE SOULTRAIT.
Haute-Marne. . . . . M. GIRAULT DE PRANGEY.

Doubs. . . . . M. WEIS.
M. Victor BAILLE.
Jura. . . . . M. Ed. CLERC.
Haute-Saône. . . . . M. DE ROTALIER.

Moselle. . . . . M. V. SIMON.
M. PROST.
Meurthe. . . . . M. DIGOT.
Vosges. . . . . M. PUTON.
Bas-Rhin. . . . . M. ARTH.
Haut-Rhin. . . . . M. BAVELAER.

LISTE GÉNÉRALE

Des Membres de la Société française pour la conservation des Monuments, par ordre alphabétique.

A.

Achard de Vacognes (Amédée), propriétaire, à Bayeux.

Alègre (Léon), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bagnols (Gard).

Alleaume-Desmottes, propriétaire, à Pont-l'Evêque.

Allonville (le comte Pierre d'), à Moulins-les-Metz.

Amiet (l'abbé), curé d'Aulnay, (Charente-Inférieure).

Anjubault, bibliothécaire, au Mans.

Arbellot, vicaire de la cathédrale. à Limoges.

Ardant, chef de bataillon du génie, député, à Thionville.

Arnauld, avoué, à Niort.

Arnauld (Charles), correspondant du ministère de l'Intérieur, à Niort.

Arnault, banquier, à Saintes.

Auber (l'abbé), chanoine, membre de l'Institut des provinces, à Poitiers.

Aubert, propriétaire, membre du Conseil de l'Association Normande, à Caen.

Aubremer (d'), capitaine d'artillerie, à Rennes.

Aubry, notaire, à Gorse (Moselle).

Audé (Léon), avocat. à Bourbon-Vendée.

Audierne (l'abbé), vicaire-général, à Périgueux.

Aulanier, aumônier de la communauté des Oiseaux, à Paris.

Aumont, avocat, président de la Société archéologique, à Pont-l'Evêque.

Avril de La Vergnée, propriétaire, à Niort.

Avril de La Vergnée (Ernest), avocat, à La Rochelle.

Azais, président de la Société archéologique, à Béziers.

B.

Bacot de Romans (Jules), propriétaire, à Tours.

Bailhache, professeur de rhétorique, au Mans.

Baille, architecte, à Besançon.

Baillif (l'abbé), chanoine hono-

taire, au Mans.

BAILLON DE LA BROSSE, propriétaire, à Saumur.

BALTHASAR, à Arles.

BALTHASAR (l'abbé), à Beauvais.

BANDEVILLE (l'abbé), membre de l'Académie, à Reims.

BARANTE (de), préfet de l'Ardèche.

BARBIER, directeur de l'Ecole de médecine, à Amiens.

BARBIER, docteur-médecin, au Mans.

BARRAUD (l'abbé), membre de l'Institut des Provinces, à Beauvais.

BARTHÉLEMY, architecte, à Rouen.

BARTHÉLEMY (Anatole de), secrétaire-général de la préfecture, à St.-Brieux.

BARTHÉLEMY (Edouard de), propriétaire, à Troyes.

BASSE, député de la Sarthe, au Mans.

BASTARD DU MESMEUR (Le), propriétaire, à Rennes.

BASTIEN, curé de St.-Martin, à Pont-à-Mousson.

BAUDRY (Paul), à Rouen.

BAUGIER, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Niort.

BAUX, archiviste, à Bourg.

BAVELAER, architecte, à Kuenheim (Bas-Rhin).

BAZIN, propriétaire, au Mesnil-St.-Firmin (Oise).

BEAUCHAMP (Charles de), propriétaire, à Pons (Charente-Inférieure).

BEAUDOT fils, propriétaire, à Dijon.

BEAUFORT (le comte de), propriétaire à Picauville (Manche).

BEAULIEU, vice-président de la Société de Statistique, à Niort.

BEAULUÈRE (de la), inspecteur des monuments, à Laval.

BEAUNAY (de), membre du Conseil général, au Mans.

BEAUREPAIRE DE LOUVAGNY (le comte de), propriétaire, à Louvagny, près Falaise.

BEAUVAIS DE ST.-PAUL, propriétaire, à St-Michel de Chavaignes (Sarthe).

BÉCHADE, percepteur, à St.-Barthélemy (Lot-et-Garonne).

BEGLOT, propriétaire, à Reims.

BÉDEL, avocat, au Mans.

BELLEFOND (Mme. la Ctesse. de), à Caen.

BELLET DE TAVERNOZ, propriétaire, à Lyon.

BÉNOIST, architecte, à Lyon.

BÉRARD aîné, propriétaire, à Pontlieue (Sarthe).

BERGERET, architecte, à Lyon.

BERGUES DE LA GARDE, membre de l'Université, à Castel-Jaloux (Lot-et-Garonne).

BERTRAND DE DOUE, président de la Société académique, au Puy.

BESSERT, chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Metz.

BESSIÈRES, inspecteur des contributions directes, à Agen.

BETHUIS, avocat, au Mans.

BIGANT, conseiller à la Cour d'appel,

à Douai.

Bilard, archiviste, au Mans.

Billon, docteur-médecin, à Lisieux.

Binaut, docteur en médecine, à Lille.

Bizemont (le Cte. de), à Nancy.

Bizeul, membre de l'Institut des provinces, à Blain (Loire-Inf.).

Blanchetière, conducteur des ponts-et-chaussées, à Caen.

Blancmesnil (le comte de), propriétaire, à Paris.

Blaudy (l'abbé), curé de St.-Maxime, à Confolens.

Bligny, propriétaire, à Rouen.

Blin de Bourdon (le vicomte de), à Amiens.

Blois (Ch. de), propriétaire, à Quimper.

Blottière, sculpteur, au Mans.

Boby-de-la-Chapelle, préfet du Tarn, à Alby.

Boislève-Desnoyers, maire, à Langeais (Indre-et-Loire).

Boisrenaud (le comte de), propriétaire, à Paris.

Boissieu (Alphonse de), à Lyon.

Bonald (Mgr. de), cardinal archevêque de Lyon.

Bonnaire (Justin), avocat, à Nancy.

Bonnechose (de), à Bayeux.

Bonnetat (l'abbé), professeur au séminaire, à Pamiers.

Bonneton, architecte, à Gannat.

Bonnot, curé de Betry (Nièvre).

Bonvouloir (Cte. de), à Mortain.

Bordeaux (Raimond), docteur en droit, à Evreux.

Bordecôte (de), substitut du procureur de la République, à Pont-Audemer.

Bossin, horticulteur, à Paris.

Bottin, membre de plusieurs Académies, à Paris.

Boucher-du-Vigny, propriétaire, à Coutances.

Bouchet (Paul), architecte, au Mans.

Bouillé (le comte Charles de), à Nevers.

Bouillet, membre de l'Institut des provinces, à Clermond-Ferrand.

Boulangé, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Metz.

Boulard (Emile), juge de paix, à Richelieu.

Boulet, ancien pair de France, premier président de la Cour d'appel, à Amiens.

Boullet-la-Croix, docteur en philosophie, à Château-Gonthier.

Bouquerel de Plainville, propriétaire, à Bayeux.

Bourassé (l'abbé), chanoine, à Tours.

Bourdon, négociant, à Caen.

Bourdon-Durocher, officier en retraite, au Mans.

Bourdont, directeur de la fabrique de verres peints, au Mans.

Bourgeois (Justin), propriétaire à Saintes.

Bourgerel, architecte, à Nantes.

Bourmont (le comte Charles de),

propriétaire, à Caen.

Bourse, curé, à Neuvy.

Boursier, conseiller à la Cour d'appel d'Angers.

Boursier, propriétaire, à Vallière-les-Metz.

Boutton-l'Évêque, maire des Ponts-de-Cé.

Bouvet (l'abbé), curé de Foultourte (Sarthe).

Mgr. Bouvier, évêque du Mans.

Bouville (Anatole de), propriétaire, à Blois.

Bouyer (l'abbé), aumônier de la marine, à Rochefort.

Boyer, ancien professeur, au Mans.

Branche (Dominique), membre de l'Institut, à Paulhaguet.

Brébisson (de), à Falaise.

Bréda (le comte Raymond de), propriétaire, à Gillocourt.

Breil de Landal (comte), propriétaire, à Caen.

Briand, chanoine honoraire, à Saintes.

Brière (de), membre de plusieurs académies, à Paris.

Briffaut, curé de Saumur.

Brion, docteur-médecin, à Lisieux.

Brisson, secrétaire en chef de la Mairie, à la Rochelle.

Brun-Lavaine, propriétaire, à Turcoing (Nord).

Bucaille (Gustave), propriétaire, à Paris.

Bulliot, à Autun.

Burbs (de), à Paris.

Buyer (Jules de), propriétaire, à la Chaudeau.

Buzonnière (de), à Orléans.

C.

Cabaret, propriétaire, à Lille.

Cagniard, curé de Vaucelles, à Caen.

Caix (de), propriétaire, à Quesnay (Calvados).

Calvet, procureur de la République, à Marmande, inspecteur des monuments historiques.

Canat, membre de la Société d'histoire et d'archéologie, à Châlons-sur-Saône.

Caneto (l'abbé), supérieur du séminaire, à Auch.

Canchy (de), propriétaire à Sens.

Cardin, ancien magistrat, à Poitiers.

Caresme, curé, à Francheville.

Carné, curé de St.-Hilaire-du-Harcouet (Manche).

Carraud, propriétaire, à Lyon.

Carrère (l'abbé), sous-principal, à Marmande.

Castel, agent-voyer chef, à Bayeux. secrétaire-général de la Société académique.

Castelnau de Senault (Guillaume de), propriétaire, à Bordeaux.

Caulaincourt (le comte de), propriétaire, à Lille.

Caumont (de), directeur de la Société française, à Caen.

Caumont (Mme. de), à Caen.

Cayrol (de), ancien député, à Compiègne.

Cazalas, médecin de l'hôpital militaire, à Metz.

Caze (de), à Rouen.

Champagney (Mme. la marquise de), à Craon (Mayenne).

Champoiseau (Noel), membre de plusieurs académies, à Paris.

Chancel (de), président de la Société archéologique, à Angoulême.

Chanlouineau, juge suppléant, à Angers.

Charbonnier de la Guesnerie, propriétaire, à Angers.

Charlemagne, propriétaire, à Châteauroux.

Charles (Louis), à la Ferté-Bernard.

Charleuf (Gilbert), à Rivas.

Charton, directeur du magasin pittoresque, à Paris.

Chasteignier (comte Alexis de), propriétaire, à Bordeaux.

Chastellux (le comte de), propriétaire, à Paris.

Chatel, peintre, directeur de la fabrique des vitraux peints, au Mans.

Chatelain, architecte, à Nancy.

Chaulieu (le baron Hugues de), à Vire.

Chausotte (l'abbé), curé de St.-Mandé.

Chauvassaignes (Louis de), membre du conseil-général des manufactures, à Clermont.

Chazelles (l'abbé de), curé de Menigoutte (Deux-Sèvres).

Cherisey (le comte de), propriétaire, à Crecy.

Chergé (de), inspecteur des monuments, à Poitiers.

Cheussey, architecte du département de la Somme, à Amiens.

Chevalier, propriétaire, à Rouen.

Chevalier, membre du conseil général, à La Châtre.

Chevreau (l'abbé), supérieur du séminaire, au Mans.

Chipier, architecte, à Ecuilly, près Lyon.

Choisy, professeur au collége de Falaise.

Chaource (le comte de), propriétaire, à Piacé (Sarthe).

Cissey (Louis de), propriétaire, à Cissey (Côte-d'Or).

Clément (l'abbé), curé de St.-Amand en Puysaie (Nièvre).

Clément (Thomas), curé de Sully-la-Tour (Nièvre).

Clermont-Gallerande (de), au Mans.

Clermont-Tonnerre (le marquis de), à Amiens.

Clerc (Edouard), conseiller à la Cour d'appel, à Besançon.

Clervaux (Jules de), propriétaire, à Saintes.

Clezieux (du), propriétaire, à St.-Illan.

Clinchamps (de), propriétaire, au Mans.

Clinchamps (de), président de la Société académique, à Avranches.

COCHET (l'abbé), ancien aumônier du collége, à Rouen.

COETLOSQUET (Charles de), à Metz.

COETLOSQUET (Maurice de), propriétaire, à Metz.

COFFINET (l'abbé), secrétaire de l'évêché de Troyes.

COISLIN (le comte de), à Mont-Varin (Seine-Inférieure).

COLLARD, capitaine d'Artillerie, à Metz.

COLLAS (l'abbé), chapelain de la Maison des Sts.-Anges, à Rouen.

COLLOMBEL (de), propriétaire, à Cristot.

COMMARMONT, conservateur du musée, membre de l'Institut des provinces, à Lyon.

CONNY (Auguste), architecte, à St.-Claude.

CONTENCIN (baron de), à Paris.

COQUARD (l'abbé), curé de Guibray.

CORNILLET, notaire, à Lamballe.

COURBON, avoué, à St.-Etienne (Loire).

COURCELLES (comte de), propriétaire, à Lille.

COURTY, avocat, à Caen.

COUSSEAU (l'abbé), supérieur du séminaire, à Poitiers, membre de l'Institut des provinces.

CRAPEZ (Martial), propriétaire et maire, à Bavai (Nord).

CREPET (Christophe), architecte en chef de la ville de Lyon.

CROISET (l'abbé), curé de Néchers, près d'Issoire.

CROSNIER, curé de Donzy (Nièvre).

CROZET (l'abbé), curé de N.-D., à Montbrison.

CRUVELIER, fils, propriétaire, à Celles (Deux-Sèvres).

CUSSY (le comte de), membre de l'Institut des provinces, à St.-Mandé, près Paris.

CUVELIER (Auguste), propriétaire, à Lille.

D.

DALLY, architecte, à Paris.

DAMAS (le Vte. Edmond de), propriétaire, à Paris.

DANEL (Louis), propriétaire, à Lille.

DANJOU, juge, à Beauvais.

DANSE, président du tribunal, à Beauvais.

DAIGNEAUX (le marquis Paul), propriétaire, à l'Isle-Marie (Manche).

DAN DE LA VAUTERIE, docteur-médecin, à Caen.

DARCEL, propriétaire, à Rouen.

DARRAS (l'abbé), à Soissons.

DAUDIFRET (le comte), receveur-général, à Nantes.

DAUNAS (l'abbé), curé de St.-Vivien, à Saintes.

DAVID, ancien député, à Niort.

DAVID, architecte, au Mans.

DEBURE, propriétaire, à Paris.

DECROUY, ancien notaire, à Compiègne.

DEFONTAINE (Louis), propriétaire, à Lille.

DEGOUTIN (Alphonse), substitut du

procureur de la République, à Briey.

DUHAMEL-BELLENGLISE (le comte), propriétaire, à Lille.

DE LA CHOUQUAIS, président à la Cour d'appel, à Caen.

DE LACOUR, chef de division, au Ministère des cultes, à Paris.

DELAFORRE, ingénieur en chef, à Bordeaux.

DELAFOSSE, propriétaire, à Bazouges-la-Pérouse (Ille-et-Vilaine).

DELAMARE (l'abbé), vicaire-général, à Coutances.

DELAPLAGNE (l'abbé Louis), vicaire de St.-Chamond (Loire).

DELAPLANCHE (Henri), membre du conseil-général, à Autun.

DELAPORTE (le marquis), membre de l'Institut des provinces, à Vendôme.

DE LA ROCHETTE, membre de l'Académie de Mâcon, à Autun.

DELARUE, architecte du département de la Sarthe, au Mans.

DE LA SICOTIÈRE, membre de l'Institut des provinces, à Alençon.

DELATOUR-DU-PIN-GOUVERNET, propriétaire, à Pise.

DELAUNAY, architecte, à Bayeux.

DELAUNAY, intendant militaire, à Metz.

DELHORME, directeur du Musée, à Vienne.

DELIGAND, statuaire, à Paris.

DELOGES (l'abbé), vicaire de St.-Jean de Caen.

DENJOY, représentant du peuple, à Paris.

DENYS, ancien maire, à Commercy.

DERMIGNY, à Péronne.

DEROBE, architecte du département, à Metz.

DESCARS, chanoine honoraire, principal du collége, à Château-Gonthier.

DESJARDINS, architecte, à Lyon.

DESMOULINS (Charles), membre de l'Institut des provinces, à Lanquais (Dordogne).

DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, à . . . .

DESNOYERS (Charles), avocat, à Beauvais.

DESNOYERS, avocat, à Bayeux.

DESNOYERS, vicaire-général, membre de l'Institut des provinces, à Orléans.

DESPONTS (l'abbé), curé de St.-Nicolas, à Coutances.

DESPORTES, conservateur du musée, au Mans.

DES ROBERTS (Adolphe), propriétaire, à Metz.

DEVOUCOUX, chanoine, à Autun.

DIDION, capitaine d'artillerie, professeur à l'école d'application, à Metz.

DIDRON, secrétaire du comité des arts, à Paris.

DIGOT (Auguste), avocat, à Nancy.

DOISNARD, architecte, à St.-Lo.

DOUESNEL (Alexandre), ancien procureur du Roi, à Bayeux.

DOUIN (Edouard), sculpteur, à Caen.

Dreux-Brezé (l'abbé de), à Paris.
Driolet, architecte, à Nantes.
Drouet, ancien maître des forges, membre de l'Institut des provinces, au Mans.
Drouyn (Léo), à Bordeaux.
Dubier, maire, à Vallennes.
Dubois, curé de Mignalon (Vienne).
Dubois, maître des requêtes au conseil d'Etat, à Paris.
Duboys (Auguste), pharmacien, à Limoges.
Dubourg, juge au tribunal civil de Falaise.
Duchallais, employé au cabinet des médailles, à Paris.
Duchatellier, membre de l'Institut, à Versailles.
Duchemin (l'abbé), curé de Clinchamps (Calvados).
Dudezerseul fils, propriétaire, à Rennes.
Mg^r. Dufêtre, évêque de Nevers.
Dufour, avoué à la Cour d'appel d'Amiens.
Dugué, ancien notaire, à Conlye (Sarthe).
Dumoncel (Vte. Théodose), propriétaire, à Cherbourg.
Dumont de St.-Priest, à Limoges.
Dumorisson, juge de paix, à Pont (Charente-Inférieure).
Dupasquier (Louis), architecte, à Lyon.
Dupont-Longrais (Auguste), propriétaire, à Caen.
Mg^r. Dupont des Loges, évêque de Metz.
Duquenelle, membre de l'Académie, à Reims.
Durand (Louis), propriétaire, à Metz.
Durand, architecte du département, à Moulins.
Duranville (Léon de), à Rouen.
Duroyer, maire, à Amiens.
Duval, vicaire de la cathédrale, à Amiens.
Duvivier (Antony), propriétaire, à Nevers.

E.

Eblé, lieutenant-colonel d'artillerie, à Besançon.
Elie Bigot, propriétaire, à Angers.
Emont, vicaire du Pré, au Mans.
Ernoult, membre de plusieurs académies, à Angers.
Escars (le duc d'), à la Roche-de-Bran (Vienne).
Espaulart (Adolphe), propriétaire, au Mans.
Espiard (Edouard d'), vice-président de la Société Eduenne, à Autun.
Espiard (Henri de), à Autun.
Esterno (le comte d'), au château de Vesore, près Autun.
Etoc de Mazy, médecin de l'asile des aliénés, au Mans.
Eudeline (l'abbé), vicaire, à Villers-Bocage.

F.

Feuilley, juge de paix, à Lyon.
Fialeix, peintre, directeur de la fabrique de vitraux peints, au Mans.

Fillon (Benjamin), juge, à Fontenay (Vendée).

Foblant (Maurice de), propriétaire, à Nancy.

Follet, chirurgien en chef de la marine, à Rochefort.

Fontenay (Joseph de), propriétaire, à Autun.

Fontette (baron Emmanuel de), ancien député du Calvados, à Caen.

Fontette (baron Louis de), capitaine d'état-major, à Caen.

Foucault (le comte de), au Mans.

Francheville (Amédée de), à Sarzeau (Morbihan).

Francheville (de), propriétaire, à Metz.

Franqueville (de), à Tournebu (Calvados).

Fremainville (Raoul de), propriétaire, à St.-Brieux.

Fresnais (l'abbé), vicaire, à Courdemanche (Sarthe).

Fresnaye (baron de la), membre de l'Institut des Provinces, à Falaise.

Fruchaud (l'abbé), vicaire-général, à Angoulême.

Fruglaye (le comte de la), propriétaire, à Morlaix.

G.

Gaide, curé de St.-Jacques, à Reims.

Gallard, propriétaire, à Mont-Coutant (Deux-Sèvres).

Garenne (de la), à la Garenne (Eure).

Gargan (le baron de), membre de l'Académie, à Metz.

Garoteau, notaire, à Champdeniers (Deux-Sèvres).

Garou (Pierre), propriétaire, à Lyon.

Gaugain, propriétaire, à Bayeux.

Gaultier, conseiller à la Cour de Cassation, à Paris.

Gaumé, professeur de dessin, au Mans.

Gelineau, procureur de la République, à Montmorillon.

Georget (l'abbé), curé d'Airvault, (Deux-Sèvres).

Genvrain, instituteur, à Damblainville (Calvados).

Gérault (l'abbé), curé d'Evron (Mayenne).

Gérente (Henri), fabricant de vitraux peints, à Paris.

Germeau, préfet de la Moselle, à Metz.

Geslin de Bourgogne, à Saint-Brieux.

Mgr. Giraud, archevêque de Cambrai.

Girault de Prangey, inspecteur des monuments, à Langres.

Givelet (Charles), à Reims.

Givenchy (de), membre de l'Institut des provinces, à St.-Omer.

Givenchy (Ch. de), à St.-Omer.

Glanville (Léonce de), propriétaire, à Rouen.

Godefroy (l'abbé), curé de St.-André, à Lille.

GODARD-SAINT-JEAN (l'abbé), professeur au grand séminaire, à Langres.

GODARD-FAULTRIER, à Angers.

GODEFROY (de), ancien sous-préfet, à Paris.

GODEFROY (l'abbé), professeur au séminaire, à Nancy.

GOGUEL, membre de l'Institut des provinces, à Strasbourg.

GONIDEC DE TRESSAN (le) père, propriétaire, à Vitré.

GOUIN (Henri), propriétaire, à Tours.

GOURGUES (le comte Alexis de), membre de l'Institut des provinces, à Lanquais (Dordogne).

Mgr. GOUSSET, membre de l'Institut des provinces, archevêque de Reims.

GOUSSET (l'abbé), curé de Lavoncourt (Haute-Saône).

GRANDCHAMPS (le colonel de), chef de division au ministère de la guerre, à Paris.

GRANDVAL (marquis de), propriétaire, à St.-Denys-Maisoncelles (Calvados).

GRÉAN, propriétaire, à Saintes.

GRÉGOIRE, architecte du département de la Seine-Inférieure, à Rouen.

GRIGNY (Alexandre), architecte, à Arras.

GRILLE, ancien bibliothécaire, à Angers.

GRIMAULT, membre du Conseil-général, au Mans.

GRIS DE LA POMMERAYE (Le), propriétaire, au Mans.

GUÉPIN, procureur du Roi, à St.-Calais.

GUÉRANGER, chimiste, au Mans.

GUÉRIN fils, architecte, à Tours.

GUERRIER DE DUMAS, membre de l'Institut des provinces, président de l'Académie, à Nancy.

GUERRY-CHAMPNEUF, avocat, à Poitiers.

GUILLEMIN, architecte, à Paris.

GUILLEMIN (Félix), avocat, à Avesnes.

GUILLEMOT fils aîné, négociant, à la Rochelle.

GUILLOIS, curé du Pré, au Mans.

GUILLORY aîné, président de la Société industrielle, à Angers.

GUIMART, conseiller de Préfecture, à St.-Brieux.

GUINOISEAU fils, propriétaire, à Angers.

GUITON (le vicomte de), propriétaire, à Montanel, près Avranches.

Mgr. GUITON, évêque de Poitiers.

GUY, architecte, à Caen.

H

HACHE, propriétaire, à Paris.

HAMON, membre du Conseil général, au Mans.

HARDEL, imprimeur, à Caen.

HARDOUIN, membre de plusieurs académies, à Valformant, près Rennes.

HAUTECLOQUE (le baron de), ancien maire d'Arras.

HENNEQUIN, secrétaire-général de la mairie, à Metz.

HERBIGNY (d'), conseiller de préfecture, à Lille.

HÉRICOURT (le comte d'), propriétaire, à Arras.

HERMAND (Alexandre), membre de l'Institut des provinces, à St.-Omer.

HESPEL D'HOCRON (Albéric d'), propriétaire, à Lille.

HESPEL (le comte d'), propriétaire, à Labourdin (Nord).

HEUDREVILLE (d'), secrétaire de la Société d'émulation, à Lisieux.

HOLLANDRE, ancien bibliothécaire, à Metz.

HOUDET, propriétaire, à Nantes.

HOUEL (Ephrem), directeur du haras, au Pin.

HUART (baron Emmanuel d'), membre de l'Académie, à Metz.

HUCHER, membre de l'Institut des provinces, au Mans.

HUCHOT (l'abbé), curé archiprêtre, à Conflans (Moselle).

HUGER (l'abbé Isidore), à Beauvais.

HUOT (Paul), substitut, à Chartres.

I

IZARN (Armand d'), propriétaire, à Nantes.

J

JACOB, imprimeur-libraire, à Orléans.

JAROSSAY, antiquaire, au Mans.

JANVIER, notaire, à Amiens.

JESSÉ-CHARLEVAL (le marquis de), à Arles.

JOBAL (de), propriétaire, à Blois.

JOBERT, notaire, à Moulins-Engillebert.

Mgr. JOLY, archevêque, à Sens.

JOLY-LE-TERME, architecte, à Saumur.

JORDAN DE SURY (Aimé), à Sury-le-Comtal (Loire).

JORDAN DE SURY (Henri), à Sury-le-Comtal (Loire).

JOURDAIN, chanoine de la cathédrale, à Amiens.

JOUSSET DES BERRIES, juge d'instruction, au Mans.

JOUVE (Gustave), chanoine, à Valence.

K

KERDREL (de), représentant, membre de l'Association bretonne, à Rennes.

KERGARIOU fils (le comte de), propriétaire, à Rennes.

KÉRIDEC (de), propriétaire, à Hennebont (Morbihan).

KEUTSINGER (le baron Louis de), à Paris.

KOELSCHET (l'abbé), à Metz.

KUHLMAN (Emile), licencié en droit, à Colmar.

L

LABBÉ, juge de Paix, à Hérieux.

LABOURT, ancien magistrat, à Doullens.

LACOMBE, juge suppléant, à Marmande.

Mgr. LACROIX, évêque de Bayonne.

LACROIX (l'abbé), curé, à Montierneuf.

Lacurie (l'abbé), membre de l'Institut des provinces, à Saintes.

Laffetay (l'abbé), chanoine, à Bayeux.

La Garde, juge de paix, à Tonneins.

Lair, conseiller de préfecture, membre de plusieurs Académies, à Caen.

Lallier, substitut du procureur de la République, à Sens.

Lalmand (l'abbé Jules), professeur d'histoire, à St.-Lo.

Lambert, conservateur de la bibliothèque, à Bayeux.

Lambron de Lignim, membre de l'Institut des provinces, à Tours.

Lamort (l'abbé), chanoine honoraire, à Arras.

Lamort (l'abbé), vicaire d'Aire.

Landel, ancien conseiller de préfecture, au Mans.

Landriot, supérieur du petit séminaire, à Autun.

Langle (de), propriétaire, à Vitré.

Langlois, architecte, à Rennes.

Lapouyade, président du tribunal civil, à la Réole.

Largé, inspecteur de l'Académie, à Clermont-Ferrand.

Larivière le Moigne, substitut du procureur de la République, à St.-Brieux.

Latouche (Lucien de), propriétaire, à Mayenne.

Launay, professeur au collége de Vendôme.

Laurance, principal du collége, à Perpignan.

Lautour, maire, à Argentan.

Lavirotte, archéologue, à Arnay-le-Duc.

Lebert (l'abbé), professeur de philosophie au séminaire, à Nantes.

Lebrun, aumônier du collége de Nevers.

Le Camus, avocat, à Caen.

Le Carpentier fils, à Honfleur.

Le Chanoine du Manoir, maire, à Juaye.

Le Chat, propriétaire, au Mans.

Léchaudé-d'Anisy, propriétaire, à Paris.

Le Chevalier, avoué, à Pont-l'Evêque.

Leclerc (Achille), membre de l'Institut, à Paris.

Leclerc, ancien maire de Falaise.

Leclerc de la Prairie (Jules), président de la Société archéologique, à Soissons.

Leclerc-Guillory, propriétaire, à Angers.

Le Cointre-Dupont, propriétaire, à Poitiers.

Le Cointre (Eugène), propriétaire, à Poitiers.

Le Comte (l'abbé), vicaire de St.-François, au Hâvre.

Le Cordier, ancien sous-préfet, à Lisieux.

Lecourt, avoué, à Pont-l'Evêque.

Le Couvreur (l'abbé), professeur

à l'institution Poiloup, à Vaugirard.

De Crocq, professeur au lycée, à la Rochelle.

Le Dicte du Flos, président du tribunal civil, à Clermont (Oise).

Lefebvre (l'abbé), curé, doyen de St.-Etienne, à Lille.

Le Fevre du Rufflé, à Pont-au-Thou.

Leger-Tailhardat, architecte, à Montluçon.

Le Glay, membre de l'Institut, à Lille.

Le Lièvre (Ernest), maire de Loos (Nord).

Le Lyon, chanoine, à Evreux.

Le Maxon (l'abbé), à St.-Jean-Beuré (Loire-Inférieure).

Lemerchier, propriétaire, à Amiens.

Le Monnier, propriétaire, au Havre.

Lenglart (Louis), propriétaire, à Lille.

Le Normand de Courmel, directeur des contributions directes, au Mans.

Le Prévost, ancien député, à Bernay.

Le Prince, archiviste de la Société d'agriculture, sciences et arts, au Mans.

Le Refait, propriétaire à Pont-Audemer.

Leroux, docteur-médecin, à Corbeny (Aisne).

Leroy, horticulteur, à Angers.

Le Roy (Octave), procureur de la République, à Cherbourg.

Lesbeaupin fils, avocat, à Rennes.

Lesne-Daloin, imprimeur, à Cambrai.

Lesson, membre correspondant de l'Institut, à Rochefort.

Lestoile (de), à Lande-Chasle, près Angers.

Le Sueur, propriétaire, à Huppain (Calvados).

Le Tertre, bibliothécaire, à Coutances.

Le Vavasseur (Gustave), à Argentan.

Le Voyer, supérieur du séminaire de Combrée (Maine-et-Loire).

Liasard (Alphonse), propriétaire, à Mathieu (Calvados).

Liger, architecte, à Rouen.

Limal, procureur de la République, à Jonzac.

Livet (l'abbé), aumônier de l'hospice, au Mans.

Lochet (l'abbé), vicaire de la Couture, au Mans.

Loriquet, maître de pension, à Reims.

Lottin (l'abbé), chanoine, membre de l'Institut des provinces, au Mans.

Louis (l'abbé), curé de Sainte-Marie-du-Mont (Manche).

Loyac (marquis de), à Vendœuvre (Sarthe).

Lusson (Antoine), au Mans.

Luynes (le duc de), membre de l'Institut, à Paris.

Luzarches, propriétaire, à Tours.

M.

MAC-MAHON (le comte), propriétaire, à Autun.

MACHECO (Mme. la comtesse de), à Alleret (Haute-Loire).

MACCARTAN, curé de St.-Ouen, à Rouen.

MAGDELEINE, ingénieur en chef, à Compiègne.

MAGNE (l'abbé), professeur à Senlis.

MAGNONCOURT (comte de), député, à Besançon.

MAGNY (Benjamin de), maire de Rapilly.

MAILLY (le comte de), à Requeil (Sarthe).

MAISNIEL DE LIERCOURT (le comte de), à Abbeville.

MALBOS (de), à Privas (Ardèche).

MALEZIEUX (de), à Senlis.

MALLAY, architecte, à Clermont-Ferrand.

MALLET (Léon), docteur en médecine, à Bagnoles.

MALLET, ancien notaire, à Bayeux.

MANCEAU (l'abbé), chanoine honoraire, à Tours.

MANDELOT (le comte de), à Autun.

MANIN, avocat, à Marmande.

MANNOURY-D'ECTOT (marquis de), à Paris.

MARAIS, propriétaire, à Epinay-sur-Odon (Calvados).

MAREY-MONGE (Ernest), à Nuits.

MARGUERON, propriétaire, à Tours.

Mgr. DE MARGUERYE, évêque de St.-Flour.

MARHALLA (du), à Quimper.

MARION (Jules), inspecteur de la Côte-d'Or, à Paris.

MARGUET (Auguste), licencié en droit, à Reims.

MARTIN (l'abbé Arthur), à Paris.

MASSARDIÈRE (de la), secrétaire de la Société d'Emulation, à Châtellerault.

MASSON, curé de Dieuse (Meurthe).

MASSY-DESMAISONS, avocat, à Coutances.

MATHAN (le baron Edgard de), capitaine de lanciers, à Tours.

MATHON, bibliothécaire, à Neufchâtel.

MAUDUIT, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Niort.

MECFLET (de), propriétaire, à Quesnay.

MEFFRE, architecte, à Rambouillet.

MELLET (le comte de), à Chaltrait (Marne).

MELUN (le vicomte de), à Lille.

MENARD-BOURNICHON, chef de bataillon du génie, au Mans.

Mgr. MENJAUD, évêque de Nancy.

MENUET DE LATHONNE, notaire, à St.-Claude (Charente).

MÉRODE (le comte de), à Trelon (Nord).

MESMIN (de St.), correspondant de l'Institut, à Dijon.

MESNIL-DU-BUISSON, à Caen.

MÉTAYER (Le), avocat, à Pont-l'Evêque.

MICHELANT, membre de l'Institut des provinces, à Metz.

MILLY (Alphonse de), à Milly

(Manche).

MINARD, conseiller à la Cour d'appel de Douai.

MIRBEAU (l'abbé), professeur, à Paris.

MOLL, architecte, à Paris.

MONTALEMBERT (le comte de), ancien pair de France, à Paris.

MONTECOT (marquis de), à Vergoncey (Manche).

MONTESSON (Raoul de), au Mans.

MOQUIN-TANDON, professeur à la Faculté, à Toulouse.

MORDRET, docteur-médecin, au Mans.

MOREAU, inspecteur des monuments, à Saintes.

MOREL (de), propriétaire, à Alençon

MORIÈRE, directeur des cours spéciaux du lycée, à Caen.

MORIN, avoué, à Saintes.

MOUFFLET, principal du collége, à Saintes.

MOUQUET, receveur particulier des finances, à Dieppe.

MOUSSERON, conseiller de préfecture, au Mans.

MOYRIAT (le vicomte Arthur de), à Paris.

MURY, docteur en médecine, à Vire.

N

NAU, architecte, inspecteur des monuments, à Nantes.

NANQUETTE, curé de St.-Maurice, à Reims.

NETTENCOURT (comte de), colonel en retraite, à St.-Laurs (Deux-Sèvres.

NICOLAÏ (le marquis de), à Montfort.

NICOLE (Léon), propriétaire, à Bayeux.

NIEPCE, président de la Société d'histoire et d'archéologie, à Châlons-sur-Saône.

NUGENT (de), à Paris.

NYD (l'abbé), vicaire de Pont-de-Vaux.

O.

OILLIAMSON (le marquis d'), à St.-Germain-Langot (Calvados).

OLIVE, docteur médecin, à Bayeux.

OPPERMANN, capitaine de lanciers, à Tours.

P.

PACHAUD, notaire, à Angers.

PALU, juge, au Mans.

PAVET DE COURTEILLES, docteur-médecin, au Mans.

Mg^r. PARISIS, évêque de Langres.

PARMENTIER, curé de St.-Rémi, à Dieppe.

PASSY, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur, à Paris.

PASTORET (le marquis Amédée de), à Paris.

PATY, membre de l'Institut des provinces, à Dreux.

PAULMIER, membre de la Chambre des représentants, à Paris.

PAUTET, conservateur de la bibliothèque, à Beaune.

PAVIE (Victor), imprimeur, à Angers.

PELET (Auguste), inspecteur des

monuments, à Nîmes.

Pelfresne, architecte, à Caen.

Perrot, peintre, à Vassy (Haute-Marne).

Perrin, architecte, à Strasbourg.

Person (l'abbé), à Rochefort.

Pescherard (Alfred), architecte, à Loches.

Petit (l'abbé Le), curé, à Tilly-sur-Seulles.

Peyré, membre du Conseil-général, à Villefranche (Rhône).

Peytal, propriétaire, à Rambouillet.

Pezet, président du tribunal civil, à Bayeux.

Pezet (Gustave), propriétaire, à Bayeux.

Philbert (l'abbé), au Mans.

Mme. Philippe le Maitre, propriétaire, à Illeville (Eure).

Picot de Vaulogé (comte de), propriétaire, à Vaulogé (Sarthe).

Pigeon de la Ginestre, avocat, à Coûze (Dordogne).

Pinieux (le chevalier de), à Paris.

Piquenot, sculpteur, à Séez.

Portdavant, receveur de l'enregistrement, à Luçon.

Polignac (le comte Héracle de), à Outrelaize (Calvados).

Ponsort (Anatole de), propriétaire, à Châlons-sur-Marne.

Poquet (l'abbé), directeur de l'établissement des sourds-muets, à Soissons.

Pourret des Gaux (le chevalier), propriétaire, à Bourg-Argental.

Preux, procureur-général, à Metz.

Préaulx (le Mqs. de), à Pouancé (Maine-et-Loire).

Prévost, architecte, à Saintes.

Primer, inspecteur des contributions directes, à Henin-Lietard.

Prost (Auguste), propriétaire, à Metz.

Pruneley (le marquis de), à Paris.

Puvis, propriétaire, à Bourg.

Puyvallée (Henri de), à Savoye (Cher).

Q.

Quatrebarbes (le comte Théodore de), à Angers.

Quenault, maire, à Coutances.

Querry (l'abbé), vicaire-général, à Reims.

R.

Rabillaud (l'abbé), curé de Maillezais.

Rabuteau (l'abbé), à Autun.

Mgr. Raess, évêque de Strasbourg.

Raymond (de), architecte, à Nantes.

Redet, archiviste du département, membre de l'Institut des provinces, à Poitiers.

Mgr. Regnier, évêque d'Angoulême.

Regnier, curé, à Dives.

Reiner fils, architecte à Strasbourg.

Renault, membre de l'Institut, juge d'instruction, à Coutances.

Mme. Renault, à Paris.

Renaut, architecte du département, à Avignon.

Renneville (comte de), proprié-

taire, à Amiens.

REQUIN, membre de l'Institut des provinces, à Avignon.

REY (Victor), maire, à Autun.

RIBBAUX (de), directeur des douanes, à Metz.

RICARD, secrétaire de la Société archéologique, à Montpellier.

RICHARD DE NANCY, docteur-médecin, à Lyon.

RICHEBOURG (de), propriétaire, au Mans.

RICHELET, membre de l'Institut des provinces, au Mans, et à Luc (Calvados).

RIGOLLOT, doctr.-médecin, membre de l'Inst. des provinces, à Amiens.

RIOBÉ, substitut du procureur de la République, au Mans.

RIOUST-DE-L'ARGENTAYE, propriétaire, à Argentaye (C.-du-Nord).

ROBERT, intendant militaire, à Metz.

ROBERT (Jules), architecte, à Bordeaux.

ROBERT (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Poitiers.

ROBERT, docteur-médecin, à Bourbon-Lancy.

Mlle. ROBIN, propriétaire, à Bourges.

Mgr. ROBIN, évêque de Bayeux.

ROCHET (l'abbé), à St.-Jean-d'Angely.

ROISIN (baron de), membre de l'Institut des provinces, à Trèves.

RONDIER, juge d'instruction, à Melles.

ROSSIGNOL, conservateur des archives de Bourgogne, à Dijon.

ROSTAN, avocat, à St.-Maximin (Var).

ROTALIER (Charles de), ancien officier du génie, à Vesoul.

ROUGNARD (le chevalier), propriétaire, à Lyon.

ROULIÈRE (Victorin de la), propriétaire, à Niort.

ROUSSEAU (l'abbé), curé de Verruyes (Deux-Sèvres).

ROUSSEAU, professeur de dessin, au Mans.

ROUSTEAU (l'abbé), professeur d'archéologie au séminaire de Nantes.

ROUX (l'abbé), à Feurs (Loire).

ROUX, docteur en médecine, membre de l'Institut des provinces, à Marseille.

ROUYER, employé des postes, à Paris.

ROYER-VIAL, à Lyon.

ROZE-CARTIER, propriétaire, à Tours.

ROZE (Henri), ancien ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Sens.

RUILLÉ (de), propriétaire, à Ruillé (Mayenne).

RUILLÉ (Ernest de), propriétaire à Angers.

S.

SAINT-AIGNAN (le vicomte de), conseiller d'Etat, à Paris.

SAINT-ALBIN (le chevalier de), à Paris.

SAINT-GERMAIN (de), propriétaire, à Apilly (Manche).

SAINT-GERMAIN (de), propriétaire,

à Evreux.

SAINTE-OPPORTUNE, propriétaire, à Bernay.

SAINT-RÉMY (de), directeur de l'asile des aliénés, au Mans.

SAINT-SIMON (de), à Toulouse.

SALLOT, docteur-médecin, à Vesoul.

SALMON (l'abbé), à Tours.

SALMON, membre du Conseil général de la Sarthe, à Sablé.

SANTERRE, vicaire-général, à Pamiers.

SARCÉ (de), propriétaire, à Hodbert-St.-Christophe (Indre-et-Loire).

SARTRE (le comte de), directeur des contributions indirectes, à St.-Malo.

SAUBINET, membre de l'Académie, à Reims.

SAULLAY DE LAISTRE, président de la Société archéologique, à St.-Brieux.

SAUSSAYE (de la), membre de l'Institut, à Paris.

SAUZÉ, docteur-médecin, à Lamothe-Saint-Hérave (Deux-Sèvres.)

SAVIN, curé doyen de la Madeleine, à Lille.

SAVOYE (Amédée), architecte, à Lyon.

SAYETTE (Cte. de la), propriétaire, à Poitiers.

SCELLES (l'abbé), professeur de rhétorique, à Vire.

SCHULEMBURG (le comte de), à Tillolay (Somme).

SEBAUX (l'abbé), secrétaire particulier de Mg^r^. l'Evêque, au Mans.

SEGRESTAIN, architecte du département, à Niort.

SEHEULT, architecte du département, à Nantes.

SÉNÉCHANT, curé de Massagnes (Vienne).

SENONNES (le marquis de), propriétaire, à Angers.

SESMAISONS (le comte de), propriétaire, à Flamanville (Manche).

SEVIN, propriétaire, à Falaise.

SICAMOIS, officier de l'Université, à St.-Brieux.

SIMON, membre de l'Institut des provinces, secrétaire de l'Académie, à Metz.

SIMON (Félix), à Metz.

SOLERAC (de), au Pavillon du Sacq.

SORIN, professeur au lycée, à Angers.

SOULTRAIT (Georges de), propriétaire, à Mâcon.

SOURDEVAL (de), juge, membre de l'Institut des provinces, à Tours.

SORBAULT, professeur au collége, à Saintes.

SURIGNY (de), à Mâcon.

T.

TAILLARD, membre de l'Institut des provinces, conseiller à la Cour d'appel de Douai.

TAILHAND, membre de l'Institut des provinces, président à la Cour d'appel, à Riom.

TARNAUD (Frédéric), banquier, à Limoges.

TASSILLY, maître de pension, à Caen.

TAVIGNY, avocat, à Bayeux.

TERNISIEN (de), vérificateur des Douanes, à Cherbourg.

TERRIE (de la), à la Rairie (Loire-Inférieure).

TESTE-DOUET, membre du comité des arts et monuments, à Paris.

TEXIER (l'abbé), supérieur du séminaire du Dorat (Haute-Vienne).

THÉRY, avocat, à Lille.

THÉVENOT, membre du comité historique, à Clermont-Ferrand.

THIBAULT (Emile), propriétaire, à Clermond-Ferrand.

THIOLLET, dessinateur au dépôt central de l'artillerie, à Paris.

THOUROUDE, curé de Planches (Orne).

TILLETTE D'ACHEUX, à Amiens.

TILLY (le comte de), propriétaire, au Mans.

TOLLEMER, principal du collége, à Vannes.

TONNELIER, greffier en chef du tribunal civil, à Sens.

TOURETTE (Gilles de la), propriétaire, à Loudun.

TOURNESAC (l'abbé), inspecteur des monuments, au Mans.

TORQUAT (l'abbé de), vicaire de St.-Aignan, à Orléans.

TOURANGIN, receveur particulier, à Autun.

TOUVRE, curé d'Olley (Moselle).

TRANCHAND, curé de Jort (Calvados).

TRIDON (l'abbé), à Troyes.

TRIGER, ingénieur civil, au Mans.

TROPPÉ (l'abbé), chanoine, principal du collége, à Bayeux.

TURGOT (le marquis de), ancien pair de France, à Lantheuil (Calvados).

V

VALGORGE (de), à l'Argentière (Ardèche).

VALLÉE (l'abbé), vicaire-général, à Angoulême.

VALLÉE (Platon), docteur-médecin, au Mans.

VALORY (le comte Gabriel de), à St.-André-sur-Cailly.

VALROGER (l'abbé), chanoine, à Bayeux.

VANACKÈRE, imprimeur-libraire, à Lille.

VANDERCRUYSSE DE WASIERS, propriétaire, à Lille.

VAN-DER-STRATEN (le baron de), à Metz.

VAN ISEGHEM, architecte, à Nantes.

VARIN (l'abbé), chapelain des Ursulines, à Caen.

VAUDION, sous-inspecteur des écoles primaires, à Alençon.

VAUQUELIN (baron de), propriétaire, à Ailly (Calvados).

VAUTIER (Abel), ancien député, à Caen.

VAUTIER (l'abbé), curé de Thury-Harcourt (Calvados).

VERDIER, professeur de mathématiques, au Mans.

VERNANGES, docteur en théologie, à Lyon.

VERNEILH (de), archéologue, à Nontron (Dordogne).

VERNEILH (Jules de), à Nontron.

VERROLLES (Paul), architecte du département, à Caen.

VERVIER, docteur en médecine, à Lille.

VESVROTTES (le comte de), à Dijon.

VIBRAYE (le marquis de), membre de l'Institut des provinces, à Court-Cheverny (Loir-et-Cher).

VIBRAYE (le comte de), propriétaire, à Bazoches (Nièvre).

VIGNERAL (le comte de), à Ry (Orne).

VILLEGILLE (de la), secrétaire du comité historique, à Paris.

VILLERS (François), architecte, à Angers.

VILLERS (Georges), propriétaire, à Bayeux.

VILLIERS (de), contrôleur des contributions, à Paris.

VINAS (l'abbé Léon), curé de Monferrier.

VINCENT (Charles), chef de bureau à la préfecture, à Lille.

VINCENT-LARCHER, peintre-verrier, à Troyes.

VINCENT (l'abbé), vicaire-général, au Mans.

VIOLETTE, curé de Cosne (Nièvre).

VOILLEMIER, docteur-médecin, à Senlis.

VOISIN (l'abbé), vicaire du Pré, au Mans.

VUATRIN, avocat, à Beauvais.

W

WATTEAU (l'abbé), chanoine honoraire, à Angoulême.

WEIL, architecte du gouvernement, à Beauvais.

WEIS, membre de l'Institut, conservateur de la bibliothèque, à Besançon.

WILBERT (Alcibiade), propriétaire, à Cambrai.

WINT (Paul de), à Paris.

WOILLEZ, membre de plusieurs Académies, à Beauvais.

Y

YÉMESNIZ, négociant, à Lyon.

YOUF (l'abbé), supérieur du Bon-Sauveur, à Caen.

YVORY, sculpteur, à Bayeux.

Membres étrangers.

MM.

A

AINSWORTH (le général), à Monnet (Yorkshire).

ALVIN, directeur de l'Instruction publique, à Bruxelles.

AUESWOLD, président de la régence, à Trèves.

AVELLINO (le chevalier), conservateur en chef du musée de Naples.

B

BAYLEY (W. H.), de Londres.

Boeh, conseiller aulique, professeur à l'Université de Heidelberg.

Boisserée (Sulpice), correspondant de l'Institut de France, à Munich.

Bold (Ed.), capitaine de la marine royale, à Southampton.

Brincken (de), conseiller d'Etat, à Brunswick.

Britton, à Londres.

Bromet, docteur, membre de la Société des Antiquaires de Londres.

Bukland, membre étranger de l'Institut des provinces, doyen de Westhminster, professeur de géologie, à Oxford.

C

Carton (l'abbé), directeur de l'établissement des sourds-muets, à Bruges.

Coeverden (de), docteur en droit, conseiller intime de S. M. le Roi de Prusse, à Trèves.

Coppieters (le docteur), à Ipres.

D

De Lassaux, architecte du gouvernement, à Coblentz.

Donaldson, secrétaire de l'Institut des architectes, à Londres.

Dumortier, membre de la chambre des représentants, à Tournay.

Duby, pasteur protestant, à Genève.

F

Fabry-Rossius, docteur ès-lettres, à Liège.

Florencourt (de), membre de plusieurs Académies, administrateur du musée d'antiquités, à Trèves.

Furstenberg-Stammheim (le comte de), chambellan du roi de Prusse, à Apollinaritberg, près Cologne.

G

Mgr. Geissel, archevêque de Cologne.

Gelvet (comte de), à Esloo, près Maestrech.

Gildemeester, négociant, à Rotterdam.

Gonella.

Guerlache (le baron de), premier président de la Cour de Cassation, à Bruxelles.

Guillery, professeur, membre de l'Académie, à Bruxelles.

H

Hubsch, membre du conseil supérieur des bâtiments, à Carlsruhe.

K

Kesteloodt, propriétaire, à Gand.

Kreuser, membre de plusieurs sociétés savantes, à Cologne.

Krieg de Hochfelden, aide-de-camp de S. A. R. le grand duc de Bade, à Carlsruhe.

Kugler (Franz), professeur à l'Académie de Berlin.

Kull, professeur à l'Académie de Berlin.

L

Mgr. Labis, évêque de Tournay.

Mgr. Laurent, évêque de Luxembourg.

TABLE.



FA 30.244 (15,16) 1847-48